SENATE SÉNAT

CANADA

Second Session
Forty-first Parliament, 2013-14

Deuxième session de la
quarante et unième législature, 2013-2014

Proceedings of the Standing Senate Committee on

NATIONAL FINANCE

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

FINANCES NATIONALES

Chair:
The Honourable JOSEPH A. DAY

Président :
L'honorable JOSEPH A. DAY

Tuesday, February 25, 2014
Wednesday, February 26, 2014

Le mardi 25 février 2014
Le mercredi 26 février 2014

Issue No. 7

Fascicule n^{o} 7

Seventh meeting on:
Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2014

First meeting on:
Supplementary Estimates (C) for the fiscal year ending March 31, 2014

Septième réunion concernant :
Le budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014

Première réunion concernant :
Le budget supplémentaire des dépenses (C) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014

WITNESSES:
(*See back cover*)

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

51217-51233

STANDING SENATE COMMITTEE ON NATIONAL FINANCE

The Honourable Joseph A. Day, *Chair*

The Honourable Larry W. Smith, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Bellemare	Doyle
Buth	Eaton
Callbeck	Gerstein
* Carignan, P.C. (or Martin)	Hervieux-Payette, P.C.
	Mockler
Chaput	Seth
* Cowan (or Fraser)	

* Ex officio members

(Quorum 4)

Change in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Buth replaced the Honourable Senator Runciman (*February 21, 2014*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES FINANCES NATIONALES

Président : L'honorable Joseph A. Day

Vice-président : L'honorable Larry W. Smith

et

Les honorables sénateurs :

Bellemare	Doyle
Buth	Eaton
Callbeck	Gerstein
* Carignan, C.P. (ou Martin)	Hervieux-Payette, C.P.
	Mockler
Chaput	Seth
* Cowan (ou Fraser)	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modification de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice Buth a remplacé l'honorable sénateur Runciman (*le 21 février 2014*).

Published by the Senate of Canada
Available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada
Disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate,* of Tuesday, February 25, 2014:

The Honourable Senator Martin moved, seconded by the Honourable Senator Nancy Ruth:

That the Standing Senate Committee on National Finance be authorized to examine and report upon the expenditures set out in the Supplementary Estimates (C) for the fiscal year ending March 31, 2014.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 25 février 2014 :

L'honorable sénatrice Martin propose, appuyée par l'honorable sénatrice Nancy Ruth,

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, les dépenses prévues dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, February 25, 2014
(23)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 10:02 a.m., in room 9, Victoria Building, the deputy chair, the Honourable Larry W. Smith, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Bellemare, Buth, Callbeck, Chaput, Eaton, Day, Hervieux-Payette, P.C., Mockler, Seth and Smith (*Saurel*) (10).

In attendance: Sylvain Fleury and Raphaëlle Deraspe, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, November 7, 2013, the committee continued its examination of the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2014. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 4.*)

WITNESSES:

Office of the Privacy Commissioner of Canada:

Chantal Bernier, Interim Privacy Commissioner;

Daniel Nadeau, Director General and Chief Financial Officer;

Maureen Munhall, Director, Human Resources Management.

Ms. Bernier made a statement and, together with Mr. Nadeau and Ms. Munhall, answered questions.

At 11:13 a.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, February 26, 2014
(24)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:45 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Bellemare, Buth, Callbeck, Chaput, Eaton, Day, Gerstein, Mockler, Seth and Smith (*Saurel*) (10).

In attendance: Sylvain Fleury and Raphaëlle Deraspe, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 25 février 2014
(23)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 10 h 2, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Larry W. Smith (*vice-président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Bellemare, Buth, Callbeck, Chaput, Eaton, Day, Hervieux-Payette, C.P., Mockler, Seth et Smith (*Saurel*) (10).

Également présents : Sylvain Fleury et Raphaëlle Deraspe, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 7 novembre 2013, le comité poursuit son examen des dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n^o^ 4 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Commissariat à la protection de la vie privée du Canada :

Chantal Bernier, commissaire intérimaire à la protection de la vie privée;

Daniel Nadeau, directeur général et dirigeant principal des finances;

Maureen Munhall, directrice, Gestion des ressources humaines.

Mme Bernier fait une déclaration puis, avec M. Nadeau et Mme Munhall, répond aux questions.

À 11 h 13, il est convenu que le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 26 février 2014
(24)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Bellemare, Buth, Callbeck, Chaput, Eaton, Day, Gerstein, Mockler, Seth et Smith (*Saurel*) (10).

Également présents : Sylvain Fleury et Raphaëlle Desraspe, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, February 25, 2014, the committee began its examination of the Supplementary Estimates (C) for the fiscal year ending March 31, 2014.

WITNESSES:

Treasury Board of Canada Secretariat:

Bill Matthews, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector;

Marcia Santiago, Executive Director, Expenditure Management Sector;

Darryl Sprecher, Director, Expenditure Management Portfolio.

Aboriginal Affairs and Northern Development Canada:

Pamela D'Eon, Acting Chief Financial Officer;

Janet King, Assistant Deputy Minister, Northern Affairs;

Serge Beaudoin, Director General, Sector Operations Branch;

Paul Schauerte, Senior Policy Manager, Program Design and Regional Partnerships.

Public Works and Government Services Canada:

Alex Lakroni, Chief Financial Officer, Finance and Administration Branch;

Pierre-Marc Mongeau, Assistant Deputy Minister, Real Property Branch.

Mr. Matthews made a statement and, together with Ms. Santiago and Mr. Sprecher, answered questions.

At 7:55 p.m., the committee suspended.

At 7:59 p.m., the committee resumed.

Ms. D'Eon made a statement and, together with Ms. King, Mr. Beaudoin and Mr. Schauerte, answered questions.

Mr. Lakroni made a statement and, together with Mr. Mongeau, answered questions.

At 8:56 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 25 février 2014, le comité entreprend son étude du Budget supplémentaire des dépenses (C) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014.

TÉMOINS :

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :

Bill Matthews, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses;

Marcia Santiago, directrice exécutive, Secteur de la gestion des dépenses;

Darryl Sprecher, directeur, Portefeuille de gestion des dépenses.

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada :

Pamela D'Éon, chef des finances par intérim;

Janet King, sous-ministre adjointe, Affaires du Nord;

Serge Beaudoin, directeur général, Direction générale des opérations sectorielles;

Paul Schauerte, chef principal en matière de politiques, Développement des programmes et de partenariats régionaux.

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada :

Alex Lakroni, dirigeant principal des finances, Direction générale des finances et de l'administration;

Pierre-Marc Mongeau, sous-ministre adjoint, Direction générale des biens immobiliers.

M. Matthews fait une déclaration puis, avec Mme Santiago et M. Sprecher, répond aux questions.

À 19 h 55, la séance est suspendue.

À 19 h 59, la séance reprend.

Mme D'Eon fait une déclaration puis, avec Mme King et MM. Beaudoin et Schauerte, répond aux questions.

M. Lakroni fait une déclaration puis, avec M. Mongeau, répond aux questions.

À 20 h 56, il est convenu que le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Jodi Turner

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, February 25, 2014

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 10:02 a.m. to study the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2014.

Senator Joseph A. Day (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Good morning and welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on National Finance. This morning, we will continue our study on the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2014.

[*English*]

This morning we are very pleased to welcome Chantal Bernier, Interim Privacy Commissioner of Canada. Accompanying the commissioner are Daniel Nadeau, Director General and Chief Financial Officer, and Maureen Munhall, Director, Human Resources Management.

Ms. Bernier, I understand you have a brief opening statement and then we'll get into questions and answers.

[*Translation*]

Chantal Bernier, Interim Privacy Commissioner, Office of the Privacy Commissioner of Canada: Thank you, Mr. Chair and honourable senators. I would like to begin by thanking you for your interest in the operations of our office.

I am pleased to share with you today our main estimates for the 2013-14 fiscal year. I will also be addressing a number of key priorities our office set during this year. As you mentioned, Mr. Chair, I have the great privilege of being assisted in this task by Daniel Nadeau and Maureen Munhall, two key advisers in our office.

I will now talk about the planned spending by program area. In 2013-2014, our office expected to spend $29.1 million to achieve the results set out for our four core program activities.

Of that amount, we earmarked just over $10.2 million for internal services. This amount includes one-time costs associated with the relocation of our headquarters to Gatineau, which includes an interest-free loan of $4.1 million to be reimbursed over the next 15 years. The relocation actually took place on February 14 and it was very successful.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 25 février 2014

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 10 h 2, pour étudier les dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014.

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Bonjour et bienvenue à cette séance du Comité sénatorial permanent des finances nationales. Ce matin nous allons continuer notre étude du Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014.

[*Traduction*]

Ce matin, nous sommes très heureux d'accueillir Mme Chantal Bernier, commissaire intérimaire à la protection de la vie privée. Elle est accompagnée de M. Daniel Nadeau, directeur général et dirigeant principal des finances, et de Mme Maureen Munhall, directrice, Gestion des ressources humaines.

Madame Bernier, je crois que vous avez une courte déclaration préliminaire à faire. Ensuite, nous passerons aux questions et réponses.

[*Français*]

Chantal Bernier, commissaire intérimaire à la protection de la vie privée, Commissariat à la protection de la vie privée du Canada : Merci monsieur le président et honorables sénateurs. Je tiens d'abord à vous remercier de l'attention que votre comité porte aux opérations de notre commissariat.

C'est avec plaisir que je vous fais part aujourd'hui du Budget principal des dépenses du commissariat pour l'exercice 2013-2014. J'aborderai également certaines des principales priorités que le commissariat a établies dans le cadre de cet exercice. Comme vous le disiez, monsieur le président, j'ai le grand privilège d'être appuyée dans cette tâche par deux conseillers clés du commissariat, M. Daniel Nadeau et Mme Maureen Munhall.

Je passe maintenant aux dépenses prévues par secteur de programme. En 2013-2014, le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada prévoyait dépenser 29,1 millions de dollars pour atteindre les résultats visés de ses quatre activités de programme principales.

De ce montant, nous avions accordé un peu plus de 10,2 millions de dollars au secteur des services internes. Cette somme comprend les coûts uniques liés à la réinstallation de notre administration centrale à Gatineau, dont un prêt sans intérêt de 4,1 millions de dollars, que nous rembourserons au cours des 15 prochaines années. Ce déménagement a eu lieu d'ailleurs le 14 février dernier avec beaucoup de succès.

In keeping with the spirit and intent of the deficit reduction action plan, our office reduced its expenditures by 5 per cent, or $1.1 million per year, from its total budget between now and 2014-15.

[*English*]

Let's move now to one of our greatest challenges, which is the fact that we are going through a dual transition period. This year our office is in the midst of two important transitions: my appointment as interim commissioner while awaiting the appointment of a new commissioner, and our relocation to new offices in Gatineau. I am honouring the excellent work of my predecessor by ensuring the maintenance of that level of excellence and by providing a seamless transition through both effective collaboration and clear communication.

You have already seen from our highly publicized investigation of Google in relation to online behavioural advertising released on January 15, as well as from the special report to Parliament we tabled on January 28 on oversight for the Canadian intelligence community, that we are pursuing our work for Canadians with unwavering dedication even through transition.

The results of our investigation into the loss of a hard drive at Employment and Social Development Canada will also be tabled in Parliament shortly to ensure full transparency.

Behind these highly publicized projects are our replies to over 10,000 queries from Canadians every year, our conduct of nearly 2,000 investigations in both the public and private sectors, our PIA reviews of every main federal initiative having impact on Canadians' personal information, as well as our audits, policy guidance for the public and private sectors, and research. All this comes from a group of employees who continue to provide excellent service during this time of transition.

[*Translation*]

In terms of serving organizations and the public, one of our office's key objectives is to raise awareness of privacy issues among all Canadians, as well as public and private organizations.

One of our biggest challenges in serving Canadians is maintaining excellence, even as our workload is growing in both volume and complexity without an increase in resources. To sustain the quality of our services in this context, we have undertaken the following concrete initiatives:

Afin de respecter l'esprit et l'intention du Plan d'action pour la réduction du déficit, le commissariat a procédé à une rationalisation de ses opérations qui lui permettra de retrancher 5 p. 100, ou 1,1 million de dollars par année du budget total du commissariat d'ici l'exercice 2014-2015.

[*Traduction*]

Parlons maintenant de l'un de nos plus grands défis, soit la période de double transition que nous traversons. Cette année, le commissariat doit s'adapter à deux changements d'envergure : ma nomination à titre de commissaire par intérim, en attendant la nomination d'un nouveau commissaire, et notre réinstallation dans de nouveaux bureaux à Gatineau. Pour rendre hommage à l'excellent travail de la personne qui m'a précédée, je me fais un devoir d'assurer le maintien de ce niveau d'excellence et de mettre en place une transition harmonieuse grâce à une collaboration efficace et à des communications claires.

Vous avez déjà pu constater que même en période de transition, nous poursuivons notre travail au service des Canadiens avec un dévouement inlassable, comme en témoignent le rapport de conclusions publié le 15 janvier à la suite de notre enquête très médiatisée portant sur la publicité comportementale en ligne faite par Google, ainsi que le rapport spécial au Parlement concernant la supervision des activités du secteur canadien du renseignement qui a été déposé le 28 janvier dernier.

Dans un souci de transparence, les résultats de notre enquête sur la perte d'un disque dur à Emploi et Développement social Canada seront aussi présentés bientôt au Parlement.

En plus de ces projets fortement médiatisés, nous nous acquittons bien entendu de nombreuses autres tâches. Chaque année, nous répondons à plus de 10 000 demandes de renseignements émanant de Canadiens, nous menons près de 2 000 enquêtes dans les secteurs public et privé, nous examinons les évaluations des facteurs relatifs à la vie privée portant sur toutes les initiatives fédérales majeures qui ont des répercussions sur les renseignements personnels des Canadiens, nous effectuons des vérifications et nous donnons des orientations qui touchent les secteurs public et privé et la recherche. Tout ce travail est accompli par un groupe d'employés qui continuent de fournir un excellent service en cette période de transition.

[*Français*]

Au service de la population et des organisations : l'un des objectifs du commissariat est de mieux sensibiliser l'ensemble des Canadiens ainsi que les organisations publiques et privées aux enjeux relatifs à la protection de la vie privée.

L'un de nos plus grands défis concernant le service aux Canadiens est d'en maintenir l'excellence alors que notre charge de travail s'accroît, tant en volume qu'en complexité, sans augmentation de ressources. Afin de préserver la qualité de nos services dans ce contexte, nous avons adopté des initiatives concrètes :

- modernizing our investigative processes so that we can implement an approach proportional to the issues at hand and, thus, gain efficiency;
- adopting a calibrated approach to data breaches, where the extent and breadth of the measures we use will depend on the severity of the incident;
- increasing the use of early resolution of complaints to ensure a timely result that is to everyone's satisfaction; and
- prioritizing reviews of privacy impact assessments to ensure the greatest risks to privacy receive the greatest attention.

Mr. Chair, I would like to close by summarizing the key points about the fiscal year that is wrapping up.

First, our expenditures increased over the last year because of the costs related to the move of our office.

Second, as this year of transition continues to unfold, my team and I are committed to ensuring that we maintain our high level of excellence and dedication to serving Canadians.

Third, we are continuing to modernize our processes to ensure the best service to Canadians despite our increasing workload in a time of limited resources.

I am now ready to answer your questions.

[*English*]

The Chair: Thank you Madam Commissioner. I appreciate your background information. I would like to clarify some points you've made so we can understand what you're telling us.

The budget for this year is $29.1 million. You indicate that's a little higher this year than it has been because of moves, but what was in previous years and how much are you allocating for the move?

Ms. Bernier: It is $4.1 million for the move.

The Chair: But is that all in the $29 million for this year?

Ms. Bernier: Yes, that is included, and that is why it has increased. It's because of that additional $4.1 million for the move.

The Chair: Increased from what?

Ms. Bernier: Well, deduct $4.1 million.

The Chair: Now I understand that. This is interesting. This $4.1 million is to be reimbursed over the next 15 years. It's at $4.1 million per year for 15 years that you're going to be reimbursing?

- Modernisation de nos processus d'enquête, qui nous permet d'adopter une démarche proportionnelle aux enjeux soulevés par chaque enquête, et ainsi de gagner en efficience;
- Adoption d'une démarche calibrée face aux incidents, par laquelle nous utilisons une variété de mesures, plus ou moins onéreuses, selon la sévérité de l'incident;
- Augmentation du recours à la résolution rapide des plaintes, qui assure un résultat rapide à la satisfaction de tous;
- Priorité accordée à la révision des évaluations des facteurs relatifs à la vie privée, pour s'assurer que les plus grands risques à la vie privée reçoivent la plus grande attention.

Monsieur le président, pour terminer, permettez-moi de résumer les points saillants de l'année financière qui s'achève.

Premièrement, nos dépenses ont augmenté par rapport à l'an dernier en raison des coûts associés à notre déménagement.

Deuxièmement, mon équipe de gestion et moi-même sommes déterminés à veiller à ce que cette année de transition continue de se dérouler et à ce que nous puissions maintenir notre niveau d'excellence et de dévouement au service de la population canadienne.

Troisièmement, nous poursuivons la modernisation de nos processus pour assurer le meilleur service aux Canadiens, malgré l'augmentation de la charge de travail dans un contexte de ressources limitées.

Je suis maintenant prête à répondre à vos questions.

[*Traduction*]

Le président : Merci, madame la commissaire, de nous avoir fourni ces renseignements. J'aimerais que nous éclaircissions certains points que vous avez abordés afin de bien comprendre ce que vous nous dites.

Cette année, le budget est de 29,1 millions de dollars. Vous dites qu'il est un peu plus élevé cette année en raison des déménagements, mais à combien s'élevait-il les années précédentes et combien consacrez-vous au déménagement?

Mme Bernier : C'est 4,1 millions de dollars pour le déménagement.

Le président : Mais est-ce inclus dans le budget de 29 millions de dollars pour cette année?

Mme Bernier : Oui, c'est inclus, et c'est pourquoi il a augmenté. C'est en raison de ces 4,1 millions de dollars additionnels pour le déménagement.

Le président : Augmenté par rapport à quoi?

Mme Bernier : Eh bien, soustrayez 4,1 millions de dollars.

Le président : Maintenant, je comprends. C'est intéressant. Ces 4,1 millions de dollars doivent être remboursés au cours des 15 prochaines années. Est-ce que vous rembourserez 4,1 millions par année durant 15 ans?

Ms. Bernier: I will let my colleague, Daniel Nadeau, explain exactly how the reimbursement will take place.

Daniel Nadeau, Director General and Chief Financial Officer, Office of the Privacy Commissioner of Canada: The interest-free loan given to us to finance the move will be reimbursed in equal payments of slightly less than $300,000 over the next 15 years, adding up to the $4.1 million.

The Chair: But you're asking for it all in this fiscal year?

Mr. Nadeau: Yes. The move occurred this year, so the expenses were incurred this year. However, because these expenses were significant and we could not absorb them as part of our regular budget, we contracted this loan over a 15-year period to finance these costs.

The Chair: Why do you need the full amount of repayment this year if you're paying it over 15 years?

Mr. Nadeau: No, the funding that came in this year was $4.1 million to finance the expenses. That explains why we normally have a budget around $24 million, $25 million. We jumped to $29 million this year. In the upcoming years, as opposed to being, to use a round number, $25 million, it will be $25 million less the $300,000 a year that we will reimburse for the next 15 years.

The Chair: I understand that. From whom did you get the loan? This seems a little different from the normal situation where I would have thought Public Works would help you move.

Mr. Nadeau: Yes, one could say that. Because what they call our "occupancy instrument" was ending in this fiscal year, the building we were in was being refurbished. Because we were at the end of our lease, we, the organization, had to incur expenses related to the move. We approached the Treasury Board Secretariat and the Department of Finance to discuss the financing of this move. Public Works was not in a position to fund it so we had to absorb that, and the mechanism found was this interest-free loan over a 15-year period.

The Chair: Is that from public money, from another pot?

Mr. Nadeau: Essentially from our budget coming over the next 15 years. So it's financed this year through the Department of Finance, through the fiscal framework, to be reimbursed by us over that period of time.

The Chair: That's an interesting twist on things that we normally see.

There may be other questions from honourable senators. I will go to my list of senators who have indicated an interest in participating in question and answer, discussion and comment.

Mme Bernier : Je vais laisser mon collègue, Daniel Nadeau, vous expliquer précisément comment ce montant sera remboursé.

Daniel Nadeau, directeur général et dirigeant principal des finances, Commissariat à la protection de la vie privée du Canada : Le prêt sans intérêt qui nous est accordé pour financer le déménagement sera remboursé sous forme de paiements égaux d'un peu moins de 300 000 $ au cours des 15 prochaines années, ce qui totalise 4,1 millions de dollars.

Le président : Mais vous demandez le montant total pour l'exercice en cours?

M. Nadeau : Oui. Comme le déménagement a eu lieu cette année, les dépenses ont été engagées cette année. Puisque ces dépenses étaient considérables et que nous ne pouvions pas les prendre en charge dans notre budget régulier, nous avons contracté un prêt sur une période de 15 ans pour financer ces coûts.

Le président : Pourquoi vous faut-il le montant total du remboursement cette année, si vous le payez sur 15 ans?

M. Nadeau : Non, le financement reçu cette année était de 4,1 millions de dollars pour financer les dépenses. Cela explique pourquoi notre budget est normalement d'environ 24 ou 25 millions de dollars. Il est passé à 29 millions cette année. Dans les prochaines années, au lieu de s'élever, disons, à 25 millions de dollars, il sera de 25 millions de dollars moins les 300 000 dollars par année que nous rembourserons durant les 15 prochaines années.

Le président : Je comprends. Qui vous a accordé ce prêt? Cela me semble un peu différent de la façon dont on procède habituellement; j'aurais pensé que TPSGC vous aurait aidés à déménager.

M. Nadeau : Oui, on pourrait dire cela. Puisque ce qu'ils appellent notre « accord d'occupation » prenait fin cette année, l'immeuble dans lequel se trouvaient nos bureaux allait être rénové, et comme nous en étions à la fin du bail, notre organisation a dû assumer les dépenses liées au déménagement. Nous avons communiqué avec le Secrétariat du Conseil du Trésor et le ministère des Finances pour discuter du financement de ce déménagement. TPSGC n'était pas en mesure de le financer, alors nous avons dû le prendre en charge, et le moyen que nous avons trouvé, c'est ce prêt sans intérêt sur 15 ans.

Le président : Provient-il de fonds publics, d'une autre source?

M. Nadeau : Il provient essentiellement de notre budget des 15 prochaines années. Il est financé cette année par le ministère des Finances, à partir du cadre financier, et nous devons le rembourser au cours de cette période.

Le président : C'est une variante intéressante de ce que nous voyons habituellement.

Mes collègues ont peut-être d'autres questions à vous poser. Je vais donner la parole aux sénateurs inscrits sur la liste qui se sont dits intéressés à poser des questions et à participer à la discussion.

Senator Buth: Thank you very much for your comments.

My first question is to follow up on this interest-free loan. Where are you going to get the $300,000 every year to pay back?

Mr. Nadeau: The interim commissioner mentioned the efficiencies we're trying to find throughout the organization, so modernizing our investigative processes is one way we will be financing this repayment over the next 15 years.

Senator Buth: That is a great segue. Can you explain that in more detail?

Ms. Bernier: With pleasure.

I'm actually very proud of this accomplishment when I consider that when I arrived at the OPC, the timelines to complete investigations were around 19 months and we've gone to 6. Truly the staff have done wonders, and I'm extremely proud of them.

So how did we do that? Essentially, to analyze the process and find where we could have efficiencies. The Privacy Act allows us to conduct investigations as we see best, within procedural fairness, so we've identified efficiencies everywhere within that.

For example, we have a proportionate approach. Some investigations are easier to do than others; the facts are more obvious. We tailor our investigation to that level of difficulty. Others are very difficult and may, for example, involve technological analysis, so we will shift our resources to those and therefore be able to leverage that way.

In relation to the private sector — and PIPEDA is the name of the legislation — we actually have the power to refuse to investigate complaints that are frivolous, vexatious or could be better addressed elsewhere. We exercise that power when indeed a complaint meets those criteria.

Of course, early resolution, which I've mentioned, has also been a great help because essentially it serves both parties towards an earlier resolution of the issue with less expense.

Senator Buth: You talk about shifting resources to the more complex cases. Does that mean staff have to be more flexible? How do you shift resources?

Ms. Bernier: It's not really staff that are shifted; it's more that efforts are shifted. For example, we will have an investigation that appears quite simple on its face, where the facts are pretty obvious. So the investigators will speak to the respondent, the organization against which the complaint is made, and say, "Look, do you really want to go through this?" We can then bring early resolution, so it's really the staff adopting a proportionate approach in each case.

La sénatrice Buth : Je vous remercie beaucoup de vos observations.

Ma première question porte sur ce prêt sans intérêt. Où trouverez-vous les 300 000 $ pour le rembourser chaque année?

M. Nadeau : La commissaire intérimaire a mentionné les gains d'efficience que nous tentons de réaliser dans l'ensemble de l'organisation; la modernisation de nos processus d'enquête est donc l'une des façons dont nous allons financer le remboursement au cours des 15 prochaines années.

La sénatrice Buth : C'est une bonne transition. Pouvez-vous nous en parler plus en détail?

Mme Bernier : Avec plaisir.

Je suis particulièrement fière de cette réalisation, étant donné que lorsque je suis arrivée au CPVP, il fallait environ 19 mois pour mener à bien les enquêtes, alors qu'il nous en faut maintenant six. Les employés ont vraiment fait des miracles, et je suis extrêmement fière d'eux.

Comment y sommes-nous arrivés? Essentiellement en analysant le processus et en déterminant où nous pouvions réaliser des économies. La Loi sur la protection des renseignements personnels nous permet de mener des enquêtes comme nous l'entendons, en respectant l'équité de la procédure, et nous avons trouvé des moyens de faire des économies à bien des égards.

Par exemple, nous avons adopté une démarche proportionnelle. Certaines enquêtes sont plus simples que d'autres; les faits sont plus évidents. Nous adaptons notre enquête au niveau de difficulté. D'autres enquêtes sont très difficiles et peuvent comprendre, par exemple, des analyses technologiques. Nous réaffecterons donc nos ressources à ces enquêtes et nous serons donc capables d'en tirer parti de cette façon.

En ce qui concerne le secteur privé — et il s'agit de la LPRPDE — nous avons le pouvoir de refuser de faire enquête sur une plainte futile, vexatoire ou qui pourrait mieux être réglée ailleurs. Nous exerçons ce pouvoir quand une plainte répond à ces critères.

Évidemment, la résolution rapide des plaintes, que j'ai mentionnée, aide beaucoup, car elle permet aux deux parties de régler rapidement le problème à moindre coût.

La sénatrice Buth : Vous parlez de réaffecter les ressources aux cas plus complexes. Cela veut-il dire que le personnel doit être plus souple? Comment réaffectez-vous les ressources?

Mme Bernier : Ce n'est pas vraiment le personnel qui est réaffecté; ce sont davantage les efforts qui sont redirigés. Par exemple, il y aura une enquête qui semblera très simple à première vue, où les faits seront très évidents. Les enquêteurs parleront à l'intimée, l'organisation visée par la plainte, et lui demanderont si elle veut vraiment passer par tout ce processus. Nous pouvons alors proposer une résolution rapide. Le personnel adopte donc une démarche proportionnelle dans chaque cas.

Senator Buth: How many staff do you have?

Ms. Bernier: We have 181 FTEs at this point.

Senator Buth: You made the comment in your opening remarks that you reply to over 10,000 queries from Canadians every year. What are they asking?

Ms. Bernier: They ask a lot of things. In fact, we have it sort of in categories. They will ask about what their rights are. They will ask a lot about the SIN number: They've been asked about their SIN number in a transaction and if that is allowed. They will ask about how to file a complaint. They will ask information about their privacy rights in relation to the public or private sector. It's really anything that concerns them in a transaction or broadly.

Senator Buth: What kind of education do you do, or outreach to the public, so that you don't have to answer those inquiries?

Ms. Bernier: We have a very good website where we post tips, guidance documents and research.

To give you an example, we've had a focus on youth. We have a tip sheet for parents on how to teach their kids about privacy and how to protect themselves. We have a great piece on privacy rights at the border, either by car or by plane.

We also have education for organizations. For example, we have guidance for app developers. When they develop an app, how they should develop it in a manner that is privacy conscious?

We also have a graphic novel for youth that is very popular and teaches youth in class. We have a module to help teachers teach privacy rights.

If you go on our website you'll see it's very extensive.

The Chair: Ms. Bernier, you mentioned PIPEDA, that wonderful acronym which stands for Personal Information Protection and Electronic Documents Act. Is that correct?

Ms. Bernier: Yes.

The Chair: You're responsible for that piece of legislation?

Ms. Bernier: We are.

The Chair: There have been a number of serious problems with respect to personal information on the Internet, and honourable senators might wish to get into that question a little later on.

Senator Callbeck: Thank you, and good morning to all of you.

La sénatrice Buth : Combien d'employés avez-vous?

Mme Bernier : Nous avons actuellement 181 ETP.

La sénatrice Buth : Dans votre déclaration préliminaire, vous avez dit répondre à plus de 10 000 demandes de renseignements émanant de Canadiens chaque année. Que vous demandent-ils?

Mme Bernier : Ils demandent beaucoup de choses. D'ailleurs, nous regroupons en quelque sorte les demandes par catégories. Ils demandent quels sont leurs droits. Ils posent beaucoup de questions au sujet du numéro d'assurance sociale; on le leur a demandé lors d'une transaction, et ils veulent savoir si c'est permis. Ils demandent comment déposer une plainte. Ils demandent des renseignements à propos de leur droit à la vie privée par rapport au secteur public ou privé. En somme, ils posent des questions sur tout ce qui les concerne dans une transaction ou en général.

La sénatrice Buth : Comment informez-vous ou sensibilisez-vous le public, afin de ne pas recevoir ces demandes?

Mme Bernier : Nous avons un excellent site web qui contient des conseils, des documents d'orientation et des données.

Par exemple, nous avons mis l'accent sur les jeunes. Nous avons une fiche de conseils destinée aux parents, pour les aider à renseigner leurs enfants sur la vie privée et les façons de se protéger. Nous avons un excellent document sur les droits de la protection des renseignements personnels à la frontière terrestre ou à l'aéroport.

Nous avons également de l'information pour les organisations. Par exemple, nous offrons des conseils aux développeurs d'applications. Comment peuvent-ils développer une application en tenant compte de la protection de la vie privée?

Nous avons aussi un roman illustré très populaire auprès des jeunes qui sert à les renseigner en classe. Nous avons un module qui permet d'aider les enseignants à informer les jeunes sur le droit à la vie privée.

Lorsque vous consulterez notre site web, vous verrez qu'il est très complet.

Le président : Madame Bernier, vous avez parlé de la LPRPDE, ce merveilleux acronyme qui désigne la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques. Est-ce bien cela?

Mme Bernier : Oui.

Le président : Êtes-vous responsable de cette mesure législative?

Mme Bernier : Oui, nous le sommes.

Le président : Il y a eu un certain nombre de problèmes graves en ce qui concerne les renseignements personnels sur Internet, et mes collègues voudront peut-être vous poser des questions à ce sujet un peu plus tard.

La sénatrice Callbeck : Merci. Bonjour à tous.

On the $4.5 million move, the relocation, did I understand you to say the lease was running out where you were? Was it going to cost less money to move to Gatineau than to stay where you were?

Mr. Nadeau: The building was being refurbished, so in essence we were being kicked out of the building; we were homeless.

In discussions with Public Works, we found what we felt would be best for the organization, the new home that was going to be best for the organization. In doing so, in discussions with other agents of Parliament, we moved in with the Office of the Commissioner of Official Languages, the Office of the Information Commissioner and Elections Canada. Four agents of Parliament have moved in.

We also look for opportunities to share various things that will help make our operations a bit more efficient. We saw this as an opportunity in that sense.

Senator Callbeck: Have you identified the initiatives the four of you may work on?

Mr. Nadeau: Yes. Right now we're looking at a number of areas, everything from finance, to human resources, to procurement, to administration. We physically pooled certain resources right away. For example, we have a combined library in the new space, a shared mail room and things of that sort. We will be continuing to look at various opportunities over the coming months.

Senator Callbeck: Have you projected how much you think you're going to save?

Mr. Nadeau: We're looking into that. At this time, that remains to be determined. Mostly, we're looking at improving the services while maintaining costs, but eventually we're hopeful this will bring in some financial efficiency.

Senator Callbeck: You have 181 staff right now. Have you relocated yet?

Ms. Bernier: Yes.

Senator Callbeck: Has there been an increase in staff?

Ms. Bernier: No, we did not generate an increase in staff. We relocated on February 14.

Senator Callbeck: Do you have the same square footage or more?

Mr. Nadeau: It's actually less.

Senator Callbeck: Do you have a breakdown of roughly what the $4.5 million consists of? Are they moving charges? Are you buying new office furniture and equipment? What's the breakdown?

Au sujet du déménagement de 4,5 millions de dollars, de la réinstallation, avez-vous dit que le bail arrivait à expiration, là où se trouvaient vos bureaux? Est-ce qu'il en coûtait moins cher de déménager à Gatineau que de rester là où vous étiez?

M. Nadeau : L'immeuble allait être rénové, ce qui veut dire qu'on nous mettait en quelque sorte à la porte; nous n'avions plus de locaux.

Lors de discussions avec Travaux publics, nous avons trouvé ce qui répondait le mieux, selon nous, aux besoins de l'organisation, les nouveaux locaux les plus avantageux pour nous. Après avoir discuté avec d'autres agents du Parlement, nous avons décidé d'emménager avec le Commissariat aux langues officielles, le Commissariat à l'information et Élections Canada. Quatre agents du Parlement y ont emménagé.

Nous cherchons également des occasions de partager diverses choses, afin de réaliser des gains d'efficience. Nous avons vu là une bonne occasion en ce sens.

La sénatrice Callbeck : Avez-vous déterminé à quelles initiatives vous quatre pouvez collaborer?

M. Nadeau : Oui. Actuellement, nous examinons un certain nombre de domaines, comme les finances, les ressources humaines, l'approvisionnement et l'administration. Nous avons immédiatement regroupé certaines ressources. Par exemple, nous avons une bibliothèque commune dans le nouvel immeuble, une salle de courrier partagée, et ce genre de choses. Nous continuerons d'envisager diverses possibilités au cours des prochains mois.

La sénatrice Callbeck : Avez-vous déterminé combien d'argent vous allez économiser?

M. Nadeau : Nous nous penchons là-dessus. Cela reste à déterminer. Nous cherchons surtout à améliorer les services et à maintenir les coûts, mais nous espérons que cela nous permettra, à un moment donné, de réaliser des économies.

La sénatrice Callbeck : Vous avez actuellement 181 employés. Êtes-vous déjà réinstallés?

Mme Bernier : Oui.

La sénatrice Callbeck : Y a-t-il eu une augmentation de l'effectif?

Mme Bernier : Non, nous n'avons pas augmenté notre effectif. Nous avons déménagé le 14 février dernier.

La sénatrice Callbeck : Disposez-vous de la même superficie en pieds carrés, ou d'une superficie supérieure?

M. Nadeau : En fait, elle est inférieure.

La sénatrice Callbeck : Avez-vous une ventilation des dépenses, afin que nous sachions à peu près en quoi consistent les 4,5 millions de dollars? S'agit-il de frais de déménagement? Avez-vous acheté du mobilier de bureau et de l'équipement neufs? Comment est-ce réparti?

Mr. Nadeau: As part of this initiative, Treasury Board has launched what's called the Workplace 2.0 initiative. The main objective of that initiative is to get government organizations into a new space using new approaches, sharing certain space within the office and — let's be honest — downsizing the amount of space being used by the various organizations with different setups.

In order to meet these requirements, we had to invest in new furniture. We were moving into a new building, not an existing one, so there were a number of associated costs. Essentially, Public Works paid for the shell, and as we moved in, we had to pay for everything inside. There are a number of costs, from furniture to the number of walls being put up, to the IT equipment, the audio-visual equipment, anything you can imagine on top of the moving costs as well.

Senator Callbeck: Do you have a breakdown of how much you spent on office furniture and moving?

Mr. Nadeau: We're trying to finalize that right now because the move just occurred. Most of these costs are going through Public Works right now. Public Works then bills us, invoices us for everything. We have not received all the bills yet, but we are in constant dialogue to make sure we keep a good handle on things.

Senator Callbeck: Of the $4.5 million, what did you project for moving expenses?

Mr. Nadeau: We projected a little more than that initially, so slightly under $5 million. The funding to pay for that was partly from a loan, and we managed to free up a little bit of our resources as well. Some of these costs started last year, but the bulk of them occurred this year.

The costs were funded through that loan we have. We anticipate that the costs will be a little less than what we originally thought they were going to be, which was just under $5 million. We'll be in discussions with central agencies to ensure that if we do spend less, then obviously our loan will be reduced accordingly.

Senator Callbeck: Do you have a breakdown for that $4.5 million?

Mr. Nadeau: Yes.

Senator Callbeck: Could you give us an outline of that?

Mr. Nadeau: To give you a sense of what we're looking at, the fit-up costs, what is deemed fit-up by Public Works, which include building the walls, as I mentioned earlier, is around $1.5 million.

Senator Callbeck: I thought they were paying for that.

M. Nadeau : Dans le cadre de ce projet, le Conseil du Trésor a lancé ce qu'on appelle l'Initiative Milieu de travail 2.0, dont l'objectif principal est de fournir aux organisations gouvernementales un nouvel espace en utilisant de nouvelles approches, en partageant certains espaces à l'intérieur des locaux et — disons-le franchement — en réduisant l'espace utilisé par les diverses organisations grâce à différentes configurations.

Afin de respecter ces exigences, nous devions investir dans l'achat de nouveaux meubles. Nous avons emménagé dans un nouvel immeuble, pas dans un immeuble existant; il y avait donc un certain nombre de coûts connexes. Essentiellement, TPSGC a payé le contenant, et quand nous avons emménagé, nous avons dû payer tout le contenu. Il y a de nombreux coûts, du mobilier au nombre de murs érigés, en passant par l'équipement informatique et audiovisuel, bref, tout ce qu'on peut imaginer en plus des frais de déménagement.

La sénatrice Callbeck : Avez-vous une ventilation de vos dépenses pour le mobilier de bureau et le déménagement?

M. Nadeau : Nous tentons d'y mettre la dernière main, car nous venons juste de déménager. À l'heure actuelle, la plupart de ces coûts sont assumés par TPSGC, qui nous fait ensuite parvenir les factures pour tout. Nous ne les avons pas encore toutes reçues, mais nous entretenons des échanges suivis pour nous assurer de bien maîtriser la situation.

La sénatrice Callbeck : Sur les 4,5 millions de dollars, combien aviez-vous prévu pour les dépenses liées au déménagement?

M. Nadeau : Initialement, nous avions prévu un peu plus que cela, soit un peu moins de 5 millions de dollars. Le financement provenait en partie d'un prêt, et nous avons également réussi à libérer une petite partie de nos ressources. Certains de ces coûts ont été engagés l'année dernière, mais la plupart l'ont été cette année.

Les coûts ont été financés au moyen du prêt que nous avons obtenu. Nous prévoyons que les coûts seront un peu moins élevés que la somme prévue au départ, soit un peu moins de 5 millions de dollars. Nous aurons des discussions avec les organismes centraux, de sorte que si nos dépenses sont inférieures, notre prêt soit réduit en conséquence.

La sénatrice Callbeck : Avez-vous une ventilation pour ces 4,5 millions de dollars?

M. Nadeau : Oui.

La sénatrice Callbeck : Pourriez-vous nous en donner un aperçu?

M. Nadeau : Pour vous donner une idée, les coûts d'aménagement — ce que le ministère des Travaux publics considère comme de l'aménagement et qui comprend la construction des murs, comme je l'ai mentionné tout à l'heure — sont d'environ 1,5 million de dollars.

La sénatrice Callbeck : Je croyais qu'il payait pour cela.

Mr. Nadeau: No. What happens is for the building, the costs are absorbed by Public Works. I don't want to get into too much detail; let me know if it's too much. What happens is that the standards suggest that a number of offices can be built, but depending on the setup of the organizations — for example, we have a number of lawyers, and because of the information we deal with, we must have enclosed offices for these lawyers, and there are associated costs. There are also costs associated with conference rooms and various other rooms set up for people to meet, things of that nature. There are two floors in our building, so that added up to the $1.5 million of the $4.5 million.

In addition, a number of costs are billed by Public Works, such as architectural fees and design fees, so we had specialists available who helped us throughout the move.

I talked about furniture and equipment, so there is around $1 million associated with that.

We also have significant costs related to information technology and all the equipment associated with that. That is not necessarily related to the move, but we had to update our platform at about the same time we were moving, so there were significant costs put into servers, networks and the necessary security measures around that. That's IT security.

There are also significant costs associated with building security that we have to incur along with our partners in the building, so there is probably $1 million associated with that. Those are some of the major costs you will find in that $4.5 million.

Senator Callbeck: Thank you.

[*Translation*]

Senator Bellemare: Good morning, everyone, and thank you for joining us today.

My question is sort of general in nature. Since Snowden's revelations, we know that the NSA has spied on American citizens and citizens of other countries, including Canada. In your budget, we see that the funding earmarked for raising public awareness to those activities has dropped by almost 20 per cent. Your budget is good, but I am not able to tell whether that is a lot or not, given how considerable the challenge is. Do you have the means to meet this challenge?

Ms. Bernier: Absolutely. I actually referred to the special report we submitted on January 28. The objective of the report was precisely to contribute to a constructive discussion on this critical issue. The money for this special report did not come from the "public education" envelope. It came from research and policies. However, the outcome was that the public was informed.

M. Nadeau : Non. Ce qui arrive, c'est que les coûts sont absorbés par Travaux publics. Je ne veux pas trop entrer dans les détails, alors dites-le-moi si j'en dis trop. Ce qui arrive, c'est que les normes laissent entendre qu'un certain nombre de bureaux peuvent être construits, mais selon l'aménagement des organisations — par exemple, nous avons un certain nombre d'avocats, et compte tenu de la nature de l'information avec laquelle nous traitons, il nous faut des bureaux fermés, ce qui entraîne des coûts. Il y a également des coûts associés aux salles de conférence et à diverses autres pièces aménagées pour permettre aux gens de tenir des rencontres et ce genre de choses. Notre immeuble a deux étages, ce qui signifie un ajout de 1,5 million aux 4,5 millions de dollars.

En outre, Travaux publics facture des frais, notamment pour les honoraires des architectes et les coûts de conception. Des experts nous ont aidés tout au long du déménagement.

J'ai parlé du mobilier et du matériel, ce qui correspond à environ 1 million de dollars.

Nous avons également des coûts importants liés à la technologie de l'information et à tout le matériel connexe. Ces coûts ne sont pas forcément attribuables au déménagement, mais nous avons dû moderniser notre plateforme à peu près en même temps que le déménagement. Nous avons donc dépensé des sommes considérables dans les serveurs, les réseaux et les mesures de protection nécessaires pour assurer la sécurité de la technologie de l'information.

Conjointement avec nos partenaires, nous avons également dû assumer des coûts importants pour assurer la sécurité de l'immeuble, qui se sont probablement élevés à 1 million de dollars. Ce sont là quelques-unes des grandes dépenses qui ont contribué à porter le montant à 4,5 millions de dollars.

La sénatrice Callbeck : Merci.

[*Français*]

La sénatrice Bellemare : Bonjour à vous tous et merci d'être avec nous aujourd'hui.

Ma question est un peu générale. On sait, depuis l'affaire Snowden, qu'il y a eu des activités d'espionnage de la NSA sur les citoyens américains et les citoyens d'autres pays, dont le Canada. On voit, dans votre budget, que les sommes d'argent allouées à la sensibilisation du grand public par rapport à ces activités ont baissé de près de 20 p. 100. C'est un bon budget, mais je ne suis pas en mesure d'évaluer si c'est beaucoup ou pas, compte tenu de l'importance du défi. Y a-t-il des moyens pour répondre à ce défi?

Mme Bernier : Tout à fait. J'ai d'ailleurs fait référence à ce rapport spécial que nous avons déposé le 28 janvier. L'objectif de ce rapport était justement de contribuer à une discussion constructive sur cet enjeu d'une importance critique. Les sommes d'argent allouées pour produire ce rapport spécial ne provenaient pas de l'enveloppe « éducation du public ». Elles provenaient de la recherche et de la politique. Cela a pourtant eu l'effet d'informer le public.

Another example was our decision to make public our Google investigation report. This happened in January as well, and it helped educate the public without necessarily using money from an envelope set aside specifically for that purpose.

To go back to your initial question, our January 28 special report includes 10 very concrete recommendations on the increase in surveillance activities, and I think they are very easy to implement. For instance, we ask that Parliament undertake a study that focuses on this issue to find out whether we have the legislative framework needed for privacy protection, given the current risks of surveillance and cyber-surveillance.

However, there are nine other recommendations, and we hope that they will be implemented.

For our part, we continue to do our work. Following our special report, the legal status of metadata became a crucial issue. We tabled our special report on January 28; two days later, revelations came to light that data were had been captured in an airport that shall remain nameless. Officials from national security agencies appeared before the Senate and said it was not personal information, but metadata. We have started a study on the legal status of metadata in terms of personal information protection. We hope to release it in June.

Those are some examples of what we continue to do.

Senator Bellemare: I have a question about another issue, sort of at the other end of the spectrum. Is it the commissioner's duty to take the initiative in terms of federal bills that deal with privacy protection, for instance, or do you reply to requests you may receive about a bill? In other words, do you sort of review bills, identify some problems and then approach those responsible for the bill, or do you wait to be asked?

Ms. Bernier: We have a parliamentary affairs group that participates in policy-making and research, and that actually reviews all the bills. Usually, when privacy issues become quite prominent, we are invited to appear. That does not prevent us from expressing our opinion. Once we take stock of the whole legislative agenda and if we feel that some bills pose a risk to the protection of personal data, we do our study and provide our advice to Parliament.

Senator Hervieux-Payette: First through you and then the media, we should thank your predecessor, Jennifer Stoddart, who did an outstanding job. She did a fantastic job in protecting Canadians. She also set up an entire organization.

Un autre exemple a été de décider de rendre public notre rapport d'enquête sur Google, en janvier également. Cela a contribué à l'éducation du public sans que les sommes proviennent nécessairement d'une enveloppe qui y soit expressément dédiée.

Pour revenir à votre question initiale, notre rapport spécial du 28 janvier fait 10 recommandations très concrètes concernant cette croissance des activités de surveillance et, à mon avis, ce sont des recommandations qui sont faciles à mettre en œuvre. Par exemple, nous demandons à ce que le Parlement s'engage à faire une étude ciblée sur cette question afin de savoir si nous avons le cadre législatif nécessaire pour protéger la vie privée, compte tenu des risques actuels de surveillance et de cybersurveillance.

Mais il y a neuf autres recommandations, et nous espérons qu'elles seront mises en œuvre.

De notre côté, nous continuons notre travail. À la suite de notre rapport spécial, le statut juridique des métadonnées a émergé comme une question cruciale. Le 28 janvier, nous déposions notre rapport spécial; deux jours plus tard, des révélations ont fait surface selon lesquelles il y aurait eu capture de données dans un aéroport que l'on ne nommera pas. Les représentants des agences de sécurité nationale ont comparu devant le Sénat indiquant qu'il ne s'agissait pas d'informations personnelles, mais de métadonnées. Nous avons entrepris une analyse du statut juridique des métadonnées en termes de protection des renseignements personnels. Nous espérons la rendre publique en juin.

Ce sont des exemples de ce que nous continuons de faire.

La sénatrice Bellemare : J'ai une question ayant trait à un autre sujet un peu à l'inverse. Le commissariat a-t-il un devoir d'initiative par rapport aux projets de loi du gouvernement fédéral, par exemple en ce qui a trait à la protection de la vie privée, ou répondez-vous à des demandes que l'on peut vous soumettre par rapport à un projet de loi? En d'autres mots, est-ce que vous examinez un peu les projets de lois, cernez certains problèmes et initiez alors une démarche auprès des responsables qui s'occupent de ce projet de loi, ou attendez-vous qu'on vous le demande?

Mme Bernier : Nous avons un groupe d'affaires parlementaires qui participe à la politique et à la recherche et qui examine justement tous les projets de loi. Habituellement, lorsque les questions de protection de la vie privée sont assez proéminentes, on nous invite à comparaître. Cela ne nous empêche pas de nous prononcer. Effectivement, lorsqu'on constate tout ce qui est au programme législatif, si on trouve des projets de loi qui, à notre avis, posent des risques à la protection des données personnelles, nous en faisons l'analyse et offrons nos conseils au Parlement.

La sénatrice Hervieux-Payette : D'abord par votre voix, et celle des médias, il faudrait remercier votre prédecesseure, Mme Jennifer Stoddart, qui a fait un travail extraordinaire. En tant que protectrice des citoyens, elle a fait un travail fabuleux. Elle a aussi mis en place toute une organisation.

I have a quick question on recruitment and the mandate. Is there an open competition in the public service?

Ms. Bernier: To recruit the next commissioner?

Senator Hervieux-Payette: Yes.

Ms. Bernier: The Privy Council Office oversees the recruitment process. An advertisement was published in newspapers. Candidates will be interviewed. The selection committee will make a recommendation to the Prime Minister. The Prime Minister will choose a candidate and submit the nomination to you for ratification.

Senator Hervieux-Payette: He will submit the nomination to the House of Commons?

Ms. Bernier: The nomination must be ratified by both chambers, the Senate and the House of Commons.

Senator Hervieux-Payette: I think it is important for us to know the process. Has a date been set?

Ms. Bernier: I suppose that, once the selection committee finishes its work, it will propose a nomination to the Prime Minister. If the Prime Minister agrees, he will submit the name of the person to you. However, we do not have a date.

Senator Hervieux-Payette: At any rate, you are doing a great job. I even hope that you applied.

I may be getting the name of the chain wrong, but I think it was Target that had credit card data stolen. Do you oversee those activities? When this type of negligence occurs, do you have the power to sanction entities that lose such important data?

Ms. Bernier: You are correct, it was Target, and we keep a close eye on those situations.

I mentioned the initiatives we have undertaken to respond to all the requests, without an increase in resources, as well as our calibrated approach to data breaches. Target is one of them. We are warned either because the company reports the incident to us or because we read about it in the papers. We then look at the gravity of the incident. For instance, have credit card numbers been disclosed? If so, there is definite exposure. How serious is the breach on the organization's part? Did the organization fall prey to an extremely sophisticated cyber-attack, or was it negligent? If the breach and the impact are serious, our response will be more thorough.

If we realize that the company ensured all the necessary protection, but was the victim of a serious cyber-attack, we will discuss the matter together and perhaps exchange correspondence. We will make recommendations if our technology experts see that some small breaches occurred, and that might be the end of it. If, however, we find that the breaches

J'ai une petite question sur le recrutement et le mandat. Est-ce un concours général de la fonction publique?

Mme Bernier : Pour le recrutement du prochain commissaire?

La sénatrice Hervieux-Payette : Oui.

Mme Bernier : Il s'agit d'un processus de recrutement supervisé par le Bureau du Conseil privé. Une annonce fut publiée dans les journaux. Des candidats seront interviewés. Une recommandation sera faite au premier ministre par le comité de sélection. Le premier ministre choisira de vous soumettre un candidat ou une candidate pour entériner la nomination.

La sénatrice Hervieux-Payette : Il le soumettra à la Chambre des communes?

Mme Bernier : Cette nomination doit être entérinée par les deux Chambres, soit le Sénat et la Chambre des communes.

La sénatrice Hervieux-Payette : Je crois qu'il est important que l'on connaisse le processus. Une date est-elle prévue?

Mme Bernier : Je suppose que lorsque le comité de sélection aura terminé son travail, il proposera une nomination au premier ministre. Si le premier ministre est d'accord, il vous soumettra le nom de cette personne. Toutefois, nous n'avons pas de date.

La sénatrice Hervieux-Payette : De toute façon, vous faites certainement un très bon travail. J'oserais même souhaiter que vous ayez postulé.

Je me trompe peut-être de chaîne de magasins, mais je crois que c'est Target qui s'est fait voler des données de cartes de crédit. Supervisez-vous ces activités? Lorsque se produisent de telles négligences, avez-vous des pouvoirs de sanction vis-à-vis les entités qui perdraient des banques de données aussi importantes?

Mme Bernier : Vous avez raison, il s'agit bien de Target, et nous assurons un suivi très étroit.

Je vous ai parlé des initiatives mises en place justement pour répondre à toutes les demandes, sans augmentation des ressources, et aussi d'une démarche calibrée face aux incidents — c'est ce qu'on appelle en anglais *breaches*. L'exemple de Target s'y trouve. Nous sommes prévenus soit parce que la compagnie nous signale l'incident ou parce qu'on le lit dans les journaux. Nous examinons alors la gravité de l'incident. Par exemple, est-ce que des numéros de cartes de crédit ont été divulgués? Dans lequel cas il y a vulnérabilité certaine. Quelle est la gravité du manquement de la part de l'organisation? A-t-elle été victime d'une cyberattaque extrêmement sophistiquée, ou a-t-elle été négligente? Si le manquement et la conséquence sont graves, on aura une réponse plus poussée.

Dans le cas où on se rend compte que la compagnie fut tout à fait protectrice, mais victime d'une grave cyberattaque, nous aurons une conversation avec elle et peut-être un échange de lettres. Nous formulerons des recommandations si nos technologues remarquent qu'il s'est produit des petits manquements, et le processus pourra s'arrêter là. Si, au contraire, nous constatons qu'il y a eu des manquements graves,

were serious, we will conduct a proper investigation. We will even decide to make the investigation public if we feel that the public must be warned.

Senator Hervieux-Payette: My colleagues might know this, but I have known it for a long time. When RCMP officers intercept a Canadian, the incident is entered in a database, regardless of the reason. Ten years later, whether the case went to court or not, whether an offence was committed or not, the information is still in the database. This smacks of a "police state." If nothing comes of it, I do not see why those data would not become obsolete after a while. We are told that, if that individual eventually does something bad again, we will have a record. I personally feel that, if the person did not commit an offence in five years, there is no reason to keep the data. We are not talking about thousands of pieces of data; we are talking about millions of pieces in the RCMP database. Perhaps it is time to do some cleaning up.

Have you ever looked into that personal information? The RCMP works at municipal, provincial and federal levels in a number of provinces. We in Quebec are less affected. I am concerned by the existence of a catch-all database that contains a lot of common little infractions, like failing to come to a complete stop at an intersection. People may well find themselves in the database for things like that.

Ms. Bernier: I share your concern. Even before I arrived in 2008, the commissioner's office had audited these "exempt" files, as they are called. They are RCMP files that contain a huge amount of information that is sometimes of no consequence at all, it is insignificant. But they are kept indefinitely. You mentioned cleaning them up. The good news is that, in fact, as a result of our recommendations, the RCMP has cleaned up these "exempt" files.

We have seen media stories about people trying to cross the border and finding out that police files contain information on them that has nothing to do with any criminal activity. For example, people have been denied entry to the United States because a police file shows that they once attempted suicide. That is why I share your concern. All I can tell you at the moment is that we are looking into the matter and you will see the fruits of our labours in the coming months.

Senator Hervieux-Payette: You have moved your offices, thanks to that amount of $4.1 million, you have all the electronic tools and you have specialized staff. To be effective, you have to use the best tools, the best computers and programs. Do you have all the tools you need, or would you like more sophisticated ones?

nous procéderons à une enquête en bonne et due forme. Nous choisirons même de rendre l'enquête publique si nous considérons que la population doit être avertie.

La sénatrice Hervieux-Payette : Mes collègues le savent peut-être, mais il y a longtemps que je suis au courant du fait suivant. Lorsque les agents de la Gendarmerie royale interceptent un Canadien, quel que soit le motif, l'incident est versé dans une banque de données. Dix ans plus tard, poursuite ou pas, infraction ou pas, l'information s'y trouve toujours. Cette pratique fait un peu « état policier ». Si rien n'en découle, je ne vois pas pourquoi ces données ne seraient pas périmées après un certain temps. On nous dit que dans le cas où, éventuellement, cette personne faisait un autre mauvais coup, nous disposerions d'un précédent. À mon avis, après cinq ans, si personne n'a commis d'infraction, je ne vois pas pourquoi on garderait ces données. On ne parle pas de milliers, mais de millions de données dans la banque d'information de la GRC. Or, un bon ménage serait peut-être nécessaire.

Vous êtes-vous déjà penchés sur ces données personnelles? La GRC œuvre aux niveaux municipal, provincial et fédéral dans plusieurs provinces. Au Québec, nous sommes moins touchés. Je suis préoccupée du fait qu'il existe une banque de données générale dans laquelle se trouvent toutes les petites infractions aussi banales que l'omission de procéder à un arrêt à une intersection. Pour de tels motifs, une personne risque de se retrouver dans cette banque de données.

Mme Bernier : Je partage votre préoccupation. Avant même mon arrivée, en 2008, le commissariat avait fait une vérification des dossiers « inconsultables ». Ce sont des dossiers de la GRC qui contiennent énormément d'informations, qui n'ont parfois aucune réalisation car ils sont insignifiants. Pourtant, on les gardait pour une durée indéterminée. Vous parlez d'un ménage. La bonne nouvelle est effectivement que, à la suite de nos recommandations, la GRC a fait le ménage dans les dossiers « inconsultables ».

On a vu dans la presse que certains individus, alors qu'ils tentaient de traverser la frontière, ont été confrontés au fait qu'il se trouvait, dans les dossiers de la police, de l'information qui n'avait rien à voir avec un incident criminel. Par exemple, des gens se sont vu refuser l'entrée aux États-Unis car, dans un dossier de police, on voyait qu'ils avaient commis une tentative de suicide. C'est pourquoi je partage vos préoccupations. Tout ce que je peux vous dire en ce moment, c'est que nous nous penchons sur la question et vous verrez le fruit de notre travail dans les mois qui suivent.

La sénatrice Hervieux-Payette : Vous avez déménagé, grâce à cette somme de 4,1 millions de dollars, et disposez de tous les outils électroniques et de personnel spécialisé. Pour être efficaces, vous devez utiliser les meilleurs outils, ordinateurs et programmes. Disposez-vous de tous les outils nécessaires, ou souhaiteriez-vous en obtenir de plus sophistiqués?

Ms. Bernier: Of course, we would always like to have more because we are dedicated to serving Canadians. However, I have to say that we have what we need to defend Canadians.

The proof is in the pudding. I feel that you see it regularly, in the papers and elsewhere, that Canadians are consistently getting answers to their questions. Everyone who comes to or calls our office with a complaint gets their questions answered and their complaints resolved.

Our staff is highly qualified and very dedicated. I can say so because I see them; I have been measuring their skills and their dedication for five years. We also have very sophisticated electronic equipment.

Just think about the investigation into Google Street View that was made public in 2010, when the Street View cars were capturing Wi-Fi networks. Our technology people were the ones who managed to log in, you might say, to Google's technology.

Think too about the Google issue that came to light on January 15. There again, it was our investigators, backed by our technologists, who took the lid off the mechanisms of online behavioural advertising.

In the report that we are going to submit on the incident at Employment and Social Development Canada, you will see once again that, because of the calibre of our investigators and technologists, we were able to shed light on the incident.

Really, we have the tools and our people are up to the challenges.

[*English*]

The Chair: Could we have a confirmation? On the moving costs, the interest-free loan, is it 4.1 or 4.5?

Mr. Nadeau: The loan that we received to fund the move is 4.1.

The Chair: I think we had rectified that, but somehow 4.5 snuck back in. That's good. We want to keep that as low as possible, right?

You also mentioned three other agents of Parliament, so there will be four of you in this building. It's very important to us as Parliamentarians to have agents of Parliament that help us keep the government to account. We have met with several of these agents of Parliament, and this interest-free loan hasn't come out. I don't want to say "scheme," but we haven't heard of it before and it doesn't sound right, so I have to learn more about it.

Mme Bernier : Bien sûr, nous souhaiterions toujours en avoir plus, car nous sommes dévoués à servir les Canadiens. Toutefois, je dois vous dire que nous avons ce qu'il faut pour défendre les Canadiens.

La preuve est là. Je pense que vous le voyez régulièrement, dans les journaux et un peu partout, les Canadiens reçoivent constamment des réponses à leurs questions. Tous les plaignants qui se présentent à notre bureau, tous ceux qui téléphonent reçoivent réponses à leurs questions et profitent de la résolution de leurs plaintes.

Nous avons un personnel hautement qualifié et hautement dévoué, et je l'affirme en les regardant, cela fait cinq ans que je mesure tant leurs compétences que leur dévouement. Nous avons également un équipement électronique très sophistiqué.

Pensez simplement à l'enquête sur Google Street View qui a été rendue publique en 2010, lorsque la voiture de Street View avait capté les réseaux WiFi; ce sont nos technologues qui ont réussi à ouvrir, si on peut dire, la technologie Google.

Pensez également au dossier Google qui a été divulgué le 15 janvier; encore là, ce sont nos enquêteurs, avec l'appui de nos technologues, qui ont levé le voile sur les mécanismes de publicité comportementale en ligne.

Dans le rapport que nous allons déposer sur l'incident qui s'est produit à Emploi et Développement social Canada, vous verrez encore là que nous avons été à même, grâce à la qualité de nos enquêteurs et de nos technologues, de faire la lumière sur l'incident.

Nous avons véritablement les outils et le personnel à la hauteur des défis.

[*Traduction*]

Le président : Pourrions-nous avoir une confirmation? En ce qui concerne les frais de déménagement, le prêt sans intérêt est-il de 4,1 ou de 4,5 millions de dollars?

M. Nadeau : Le prêt que nous avons reçu pour financer le déménagement est de 4,1 millions de dollars.

Le président : Je pensais que nous avions apporté cette rectification, mais pour une raison que j'ignore, le montant de 4,5 millions de dollars est revenu. C'est bien. Nous voulons que le prêt soit le moins élevé possible, n'est-ce pas?

Vous avez également mentionné trois autres mandataires du Parlement. Vous serez donc quatre dans cet immeuble. Il est très important pour nous, les parlementaires, d'avoir des mandataires qui nous aident à obliger le gouvernement à rendre des comptes. Nous avons rencontré plusieurs de ces mandataires, et ce prêt sans intérêt n'a jamais été soulevé. Je ne veux pas parler de « stratagème », mais nous n'en avons jamais entendu parler auparavant et il y a quelque chose qui cloche. Il faut que j'en apprenne plus à propos de ce prêt.

Anecdotally, do you know if any other agents of Parliament who have come into the same building over in Gatineau are getting interest-free loans from the government to be paid back?

Mr. Nadeau: Of the four agents of Parliament, Elections Canada, which is under a different funding mechanism than we are typically, did not receive a loan for this. However, the two others, the Office of the Information Commissioner and the Office the Commissioner of Official Languages, also got an interest-free loan. We had worked in collaboration with them in negotiating with Treasury Board Secretariat and the Department of Finance on this loan.

The Chair: Depending, presumably, on the size.

Mr. Nadeau: It varies, but proportionally it's similar.

The Chair: I also have a point of clarification. PIPEDA, the Personal Information Protection and Electronic Documents Act, is under your jurisdiction. It came into force in 20004, with a mandatory five-year review. There was a review. There was proposed legislation presumably to improve the act. That legislation died on the Order Paper during one of the prorogations. What's the status? I think we're now into a second mandatory five-year review, and we haven't finished the first one yet. Can you tell us the status of this very important piece of legislation?

Ms. Bernier: You're quite right. The legislation provides for five-year reviews. A first review has occurred and led to a bill that would amend the legislation. That bill died on the Order Paper, in every one of its incarnations, so we are still waiting, for example, for mandatory breach notification. That is something we would like to see, but we would like to see more. We would like to see deeper amendments to the legislation, to PIPEDA.

In broad strokes, we would like to have greater enforcement powers, because we believe that the tech giants in particular are becoming so powerful in collecting personal information that to correct this imbalance between the consumers, the individuals and the companies, we believe the regulator, ourselves, must be stronger to defend the consumers.

Going back to the issue of national security and surveillance and law enforcement surveillance, we would like to see the private companies that receive requests for personal information to report how many requests they get from law enforcement or national security agencies. We would like to see further amendments to PIPEDA to bring it up to speed to the current privacy risks, and that, of course, could occur through a legislative review as mandated by the legislation.

The Chair: Is that second review underway as yet?

Soit dit en passant, savez-vous si d'autres mandataires du Parlement qui sont venus dans cet édifice à Gatineau reçoivent des prêts sans intérêt du gouvernement en guise de remboursement?

M. Nadeau : Des quatre mandataires, Élections Canada, dont le mécanisme de financement est différent du nôtre ordinairement, n'a pas reçu de prêt pour cela. Toutefois, les deux autres, le Commissariat à l'information et le Commissariat aux langues officielles, en ont reçu un. Nous avions travaillé en collaboration avec eux pour négocier ce prêt avec le Secrétariat du Conseil du Trésor et le ministère des Finances.

Le président : J'imagine que tout dépend de l'ampleur du prêt.

M. Nadeau : Cela varie, mais c'est proportionnel.

Le président : J'aimerais également apporter une précision. La LPRPDE, la Loi sur la protection des renseignements personnels et documents électroniques, relève de nous. Elle est entrée en vigueur en 2004 et prévoit un examen quinquennal obligatoire. Un examen a déjà été effectué. Un projet de loi a apparemment été proposé pour améliorer la loi. Il est mort au Feuilleton durant l'une des prorogations. Où en sommes-nous? Je pense que nous nous apprêtons à effectuer un deuxième examen quinquennal obligatoire, et nous n'avons toujours pas terminé le premier. Pouvez-nous dire où nous en sommes avec cette mesure législative très importante?

Mme Bernier : Vous avez tout à fait raison. Le projet de loi prévoit des examens quinquennaux. Un premier examen a été effectué et a donné lieu à un projet de loi qui propose des modifications à la loi. Chacune des versions du projet de loi est morte au Feuilleton. Nous attendons donc toujours le signalement obligatoire des atteintes, par exemple. Nous aimerions que cette mesure soit mise en place, mais ce n'est pas la seule. Nous aimerions que des modifications plus importantes soient apportées à la LPRPDE.

Essentiellement, nous aimerions disposer de plus grands pouvoirs d'exécution car nous croyons que les géants de la technologie, plus particulièrement, excellent désormais tellement dans l'art de recueillir des renseignements personnels que pour corriger ce déséquilibre entre les clients, les particuliers et les entreprises, nous croyons que l'organe de réglementation, c'est-à-dire nous, doit mieux défendre les consommateurs.

Pour revenir à la question de la sécurité nationale et de la surveillance de l'application de la loi, nous aimerions que les entreprises privées qui reçoivent des demandes de renseignements personnels signalent le nombre de demandes qu'elles reçoivent des organismes d'application de la loi ou des organismes de sécurité nationale. Nous aimerions que d'autres modifications soient apportées à la LPRPDE pour qu'elle prévoie des mesures de protection adéquates contre les risques relatifs à la protection des renseignements personnels, ce que nous pourrions faire par l'entremise d'un examen législatif prévu par la loi.

Le président : Le deuxième examen est-il en cours?

Ms. Bernier: No. We have asked for it, but it has not been undertaken yet.

The Chair: I don't have the act here, but do you know whether it specifies a House of Commons committee or a Senate committee to perform the review?

Ms. Bernier: I don't know if we remember offhand whether it is a House of Commons committee. I would assume a House of Commons committee, but I am just assuming at this point. I don't have the act before me.

The Chair: From time to time, the Senate is involved in review of legislation as specified in the legislation. We can verify that. You make a number of very important points here that we'll take into consideration. Thank you for that.

Senator Eaton: To follow up on Senator Bellemare's question about CSIS and how you don't feel you need any more people, perhaps we'd like to put more things in a legislative framework. Isn't the whole interaction with CSIS a grey area rather than a black and white one that you can legislate?

Ms. Bernier: A few comments: First of all, CSIS and CSEC, the Communications Security Establishment Canada, both have their own oversight bodies in relation to —

Senator Eaton: So you have nothing to do with it?

Ms. Bernier: Oh, yes, we do. However, there are two specific oversight bodies, which does not exclude our jurisdiction, but gives them specific oversight over these two agencies.

We are responsible for respect of the Privacy Act throughout 250 federal institutions, and that includes CSIS. However, SIRC, the Security Intelligence Review Committee, has specific responsibility to ensure that CSIS is functioning within the law more broadly than just the Privacy Act.

The way these two jurisdictions co-exist, so to speak, is that for anything broad, such as a privacy impact assessment, which is an instrument that any federal agency must do when it adopts measures that have an impact on the privacy of Canadians and must submit to our office for review, CSIS would have to submit privacy impact assessments to our office for review. However, the specific activities of CSIS are reviewed by SIRC to ensure that they are globally within Canadian law.

Senator Eaton: You said that both SIRC and CSIS had their own privacy body that oversaw them.

Ms. Bernier: They have their own oversight body, not just for privacy.

Senator Eaton: Okay. Now I understand the part that SIRC plays.

Mme Bernier : Non. Nous en avons fait la demande, mais il n'a pas encore été amorcé.

Le président : Je n'ai pas la loi sous les yeux, mais savez-vous si elle précise si un comité de la Chambre des communes ou du Sénat doit réaliser l'examen?

Mme Bernier : Je ne sais pas si nous nous rappelons spontanément si c'est un comité de la Chambre des communes qui s'en occupe. Je présume que ce serait un comité de la Chambre des communes, mais ce n'est qu'une supposition. Je n'ai pas la loi devant moi.

Le président : De temps à autre, le Sénat participe à l'examen, tel que stipulé dans la loi. Nous pouvons le vérifier. Vous avez fait valoir plusieurs points très importants que nous prendrons en considération. Je vous en remercie.

La sénatrice Eaton : Pour revenir à la question du sénateur Bellemare au sujet du SCRS et au fait que vous n'avez pas l'impression d'avoir besoin d'un plus grand nombre de personnes, nous aimerions peut-être ajouter des éléments à un cadre législatif. L'interaction avec le SCRS n'est-elle pas une zone grise plutôt qu'un cadre clair que l'on peut légiférer?

Mme Bernier : J'ai quelques observations à faire. Tout d'abord, le SCRS et le CSTC, le Centre de la sécurité des télécommunications Canada, ont tous les deux leur propre organisme de surveillance en ce qui concerne...

La sénatrice Eaton : Vous ne jouez aucun rôle à cet égard?

Mme Bernier : Oui. Toutefois, il y a deux organismes de surveillance précis, ce qui ne nous exclut pas, mais ils assurent la surveillance de ces deux organismes.

Nous sommes responsables de veiller au respect de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans 250 institutions fédérales, ce qui inclut le SCRS. Toutefois, le CSARS, le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité, est précisément responsable de s'assurer que le SCRS se conforme aux lois de façon générale, et non pas seulement à la Loi sur la protection des renseignements personnels.

La façon dont ces deux compétences coexistent, pour ainsi dire, c'est que pour n'importe quoi d'important, tel qu'une évaluation des répercussions sur la vie privée que tous les organismes fédéraux doivent réaliser lorsqu'ils adoptent des mesures qui ont une incidence sur la vie privée des Canadiens et qu'ils doivent remettre à notre commissariat aux fins d'examen, le SCRS est tenu de soumettre au commissariat des évaluations des répercussions sur la vie privée. Toutefois, les activités du SCRS sont examinées par le CSARS pour s'assurer qu'elles sont conformes aux lois canadiennes de façon générale.

La sénatrice Eaton : Vous avez dit que le CSARS et le SCRS ont leur propre organisme de surveillance.

Mme Bernier : Ils ont leur propre organisme de surveillance, et pas seulement pour la protection des renseignements personnels.

La sénatrice Eaton : D'accord. Je comprends maintenant le rôle que joue le CSARS.

Talking about other issues of privacy, there's a great push — it hasn't been that successful, but it's becoming more successful — to put people's medical records on-line so that whether you go to a doctor in New Brunswick or a doctor in Vancouver, he can dial up your name and your medical history, in all its glory, is there, which would be great for the medical establishment and for patients. Do you have any privacy concerns about people's medical information?

Ms. Bernier: As a preface, the jurisdiction of the federal government in relation to health records is very limited. As you know, the federal government has direct jurisdiction in relation to health only in relation to specific groups, for example, prisoners or veterans.

Senator Eaton: Aboriginals.

Ms. Bernier: Aboriginals, exactly.

Health is mainly a matter of provincial jurisdiction. That being said, in answer to your question, the privacy issues inherent to the electronic health records are huge. That does not mean it should not occur. It means that if it did occur, and I believe we are going there, privacy protections must be commensurate to privacy risks. There must be huge safeguards in relation to —

Senator Eaton: Have you started to think about that?

Ms. Bernier: It's not really within our jurisdiction.

Senator Eaton: Except it's going to fly from province to province.

Ms. Bernier: We do contribute to that infrastructure. We do have a role there. And, yes, absolutely, we think about that. First, the electronic infrastructure must be absolutely solid to avoid breaches, to be impenetrable.

Second, access controls must be extremely rigid and very well documented. If you look at our work on the audit we did of the Canada Revenue Agency, there was an issue of access again and also relevance. Some medical conditions may be relevant to be accessible to anyone and some medical conditions may not be.

Our jurisdiction is minimal, as I explained; however, that would be the lens through which we would look at it.

Senator Eaton: Except we have silos in our country. It's going to be interesting to see who will pick up the ball if you don't, now that more and more people's medical records will be online and will be transferable across provincial lines.

En ce qui concerne d'autres questions liées à la protection de la vie privée, on exerce beaucoup de pressions — en vain jusqu'à présent, mais elles commencent à donner des résultats — pour mettre les dossiers médicaux en ligne de sorte que si vous allez consulter un médecin au Nouveau-Brunswick ou un médecin à Vancouver, il peut saisir votre nom et obtenir vos antécédents médicaux. Ce serait merveilleux tant pour le corps médical que pour les patients. Avez-vous des inquiétudes relatives à la protection de la vie privée et des renseignements médicaux des gens?

Mme Bernier : Je dirai dans un premier temps que le champ d'action du gouvernement fédéral en ce qui concerne les dossiers médicaux est très limité. Comme vous le savez, le gouvernement fédéral intervient directement dans le domaine de la santé uniquement lorsqu'il est question de groupes précis tels que les prisonniers et les anciens combattants.

La sénatrice Eaton : Les Autochtones.

Mme Bernier : Les Autochtones, exactement.

La santé relève principalement des provinces. Cela dit, pour répondre à votre question, les enjeux en matière de protection de la vie privée inhérents aux dossiers de santé électroniques sont énormes. Cela ne veut pas dire qu'on ne doit pas le faire. Néanmoins, si on le fait, et je crois que c'est ce vers quoi on se dirige, les mesures de protection de la vie privée doivent être à la hauteur des risques relatifs à la protection de la vie privée. Des mesures de protection importantes doivent être en place...

La sénatrice Eaton : Avez-vous commencé à y songer?

Mme Bernier : Ce n'est pas vraiment de notre ressort.

La sénatrice Eaton : Sauf si on ne fait pas de transferts d'une province à une autre.

Mme Bernier : Nous contribuons à cette infrastructure. Nous avons un rôle à jouer. Nous songeons certainement à ce projet. Premièrement, l'infrastructure électronique doit être tout à fait solide pour prévenir les violations; elle doit être impénétrable.

Deuxièmement, les contrôles d'accès doivent être extrêmement rigoureux et très bien documentés. Si vous regardez la vérification de l'Agence du revenu du Canada que nous avons réalisée, nous avons relevé encore une fois des problèmes relativement à l'accès et à la pertinence. Certains problèmes de santé sont pertinents et devraient être accessibles, tandis que d'autres, non.

Comme je l'ai expliqué, nos pouvoirs sont très restreints, mais ce serait toutefois le prisme à travers lequel nous examinerions la situation.

La sénatrice Eaton : Sauf que nous avons des cloisonnements au pays. Il sera intéressant de voir qui interviendra si vous ne le faites pas, maintenant que de plus en plus de dossiers médicaux seront en ligne et pourront être transférés d'une province à une autre.

Ms. Bernier: I should tell you that our provincial counterparts are extremely active. Some provinces actually have specific legislation on medical records, on privacy in the context of medical records.

Senator Eaton: If there's no federal oversight, if Ontario's criteria are not the same as New Brunswick's criteria or Vancouver's criteria, great.

Ms. Bernier: This is where we come in in relation to the information highway related to medical records, and indeed we do participate in these discussions.

Senator Eaton: Thank you.

The Chair: I was just looking up PIPEDA to see what the words say, and we'll have that information for you shortly.

Senator L. Smith: It's amazing listening to your proficiencies in dealing with the issues that you have to deal with. You had mentioned that you started in 2008 and have now been appointed interim commissioner. As you look at the portrait of the commission and your role, if you had to summarize your two to three biggest challenges or the challenges that whoever is in the position faces moving forward, what would they be?

Ms. Bernier: I will answer you by dividing it into categories.

First, in relation to substantive challenges, the biggest challenge is the evolution of technological surveillance capacity without the proper framework to address it. My concern is that we would reach a point where in spite of all our dedication, efforts and expertise, we could not develop the proper remedies because the technology would have become so powerful to gather information beyond what the legislative framework would allow us to do.

A second challenge is, as I mentioned in my opening remarks, the expansion of our workload, which I take as a compliment, by the way. I believe that we, all of our staff, should be honoured with the trust that Canadians place in us. That being said, it means more complaints, more complex complaints, yet no more resources. In fact, there are some hidden cuts. For example, there is the fact that we have to absorb inflation because our budget doesn't go up and yet our costs go up.

The third challenge is a legal void in the protection of privacy. Specifically I am concerned when I see the violation of privacy from individual upon individual — people posting images of others on the Internet, people violating people's privacy on the Internet, and there is no legal framework on that.

You may recall the riots after the Stanley Cup debacle in Vancouver. There were photos over the Internet, including that of a young man who as a young offender. He did set fire to a police

Mme Bernier : Je dois vous dire que nos homologues provinciaux sont extrêmement actifs. Certaines provinces sont dotées de mesures législatives précises sur les dossiers médicaux et sur le respect de la vie privée.

La sénatrice Eaton : C'est parfait si le fédéral n'exerce pas de surveillance et si les critères de l'Ontario ne sont pas les mêmes que ceux du Nouveau-Brunswick ou de Vancouver.

Mme Bernier : C'est là qu'on intervient en ce qui concerne l'autoroute de l'information et les dossiers médicaux, et nous participons à ces discussions.

La sénatrice Eaton : Merci.

Le président : Je viens de consulter la LPRPDE pour voir ce que le libellé dit, et nous aurons cette information pour vous sous peu.

Le sénateur L. Smith : Il est étonnant d'entendre parler de votre habileté à gérer les problèmes auxquels vous avez été confrontés. Vous aviez mentionné que vous avez commencé en 2008 et que vous êtes maintenant commissaire intérimaire. Si l'on regarde la description du commissariat et votre rôle, si vous aviez à résumer les deux ou trois plus gros défis ou les défis auxquels le titulaire du poste devra faire face, quels seraient-ils?

Mme Bernier : Je vais vous répondre en les divisant par catégories.

Premièrement, en ce qui concerne les défis de taille, le plus grand défi, c'est l'évolution de la capacité de surveillance en technologie sans avoir le cadre approprié pour le relever. Je crains que nous arrivions à un point où malgré notre dévouement, nos efforts et notre expertise, nous ne pourrons pas mettre au point les solutions appropriées parce que la technologie sera devenue si puissante qu'elle permettra de recueillir des renseignements qui vont au-delà de ce que le cadre nous autoriserait à obtenir.

Comme je l'ai mentionné dans ma déclaration liminaire, un deuxième défi auquel nous sommes confrontés est l'augmentation de notre charge de travail, ce que je considère comme un compliment, soit dit en passant. Je crois que nous tous au commissariat devrions être honorés de la confiance que les Canadiens nous accordent. Cela dit, nous devrons traiter un plus grand nombre de plaintes et des cas plus complexes, mais sans ressources supplémentaires. En fait, il y a des compressions cachées. Par exemple, nous devons absorber les coûts de l'inflation parce que notre budget n'augmente pas alors que nos coûts, eux, augmentent.

Le troisième défi qui se pose, c'est le vide juridique en matière de protection de la vie privée. Je suis surtout inquiète lorsque je vois une personne qui viole la vie privée d'une autre personne — qui affiche des images sur le Web ou porte atteinte à la vie privée d'une personne sur Internet, et il n'existe aucun cadre juridique à cet égard.

Vous vous souviendrez sans doute des émeutes qui ont éclaté après la débâcle de la Coupe Stanley à Vancouver. Des photos ont été affichées sur Internet, dont celle d'un jeune contrevenant. Il a

car, so I'm not condoning that at all; however, he was 17. His identity should have been protected. His picture was everywhere, his family was destroyed, his reputation gone; yet, according to Canadian law, the identity of young offenders is protected. There again, I believe that we will need to regain control over that.

The Chair: Just to confirm, section 29 of the Privacy Act provides for a review every five years by a committee of the House of Commons or a committee of both houses, the House of Commons and the Senate, as designated. We haven't been asked yet, but we're interested in thinking about it.

Senator Mockler: I would like to follow up from Senator Smith. This is very well done. You've really highlighted the challenges. How do we compare ourselves when we look at the G20 countries?

Ms. Bernier: I would make some crucial distinctions in the group that you speak about between the United States and Europe.

How do we compare ourselves? The Economist describes us as a hybrid system between the two because, like Europeans, we have global privacy laws. We have a Privacy Act for all of the Government of Canada. Like Europe, we have an independent privacy commission, an independent data protection authority, unlike the United States which does not and which does not have an overall Privacy Act. Each department has a chief privacy officer and the Federal Trade Commission has within its mandate a wing that addresses privacy. However, like the United States, we have separate privacy laws for the private sector and the public sector. Globally, those are the discontinuations in terms of structure.

In terms of results, for example, our neighbours to the south do have enforcement powers. The Federal Trade Commission can impose hefty fines; we cannot. And a lot of our European counterparts can also impose fines; we cannot.

Senator Hervieux-Payette was speaking a moment ago about the greatness of my predecessor, and she has certainly been able to show how even without that we've been able to bring some multinationals to change their privacy policies. That being said, as I mentioned earlier, we are afraid that the power of these multinationals is getting so great that we will not be able to exert the kind of influence we have exerted so far, which is why we would like to have enforcement powers similar to our counterparts.

Senator Mockler: Do I hear correctly that if we would have the capacity to impose fines, we would have a better mechanism in place to control privacy?

incendié une voiture de police, ce que je n'approuve pas du tout. Toutefois, il avait 17 ans. Son identité aurait dû être protégée. Sa photo était partout, sa famille a été détruite et sa réputation a été ternie. En vertu de la loi canadienne, l'identité des jeunes contrevenants est protégée. Là encore, je crois que nous devrons reprendre le contrôle de la situation.

Le président : Je veux simplement confirmer que l'article 29 de la Loi sur la protection des renseignements personnels prévoit la tenue d'un examen quinquennal par un comité désigné de la Chambre des communes ou un comité mixte, de la Chambre des communes et du Sénat. On ne nous l'a pas encore demandé, mais l'idée nous intéresse.

Le sénateur Mockler : J'aimerais donner suite aux propos du sénateur Smith. Vous avez très bien exposé la situation. Vous avez vraiment mis en relief les défis. Où nous situons-nous par rapport aux pays du G20?

Mme Bernier : J'aimerais faire des distinctions essentielles dans le groupe dont vous parlez entre les États-Unis et l'Europe.

Où nous situons-nous par rapport aux autres? Le magazine *The Economist* nous décrit comme étant un système hybride entre les deux car, à l'instar des Européens, nous avons des lois globales sur la protection des renseignements personnels. Nous sommes dotés d'une loi sur la protection de la vie privée pour l'ensemble du gouvernement du Canada. Comme l'Europe, nous avons un commissariat indépendant à la protection de la vie privée, un organe indépendant de protection des données, contrairement aux États-Unis qui n'en ont pas et qui n'ont pas de loi globale sur la protection de la vie privée. Chaque ministère a un chef de la protection des renseignements personnels et la Federal Trade Commission prévoit dans son mandat un service qui assure la protection des renseignements personnels. Toutefois, à l'instar des États-Unis, nous disposons de lois distinctes sur la protection de la vie privée pour le secteur privé et le secteur public. Dans l'ensemble, ce sont des interruptions dans la structure.

Pour ce qui est des résultats, par exemple, nos voisins du Sud ont des pouvoirs d'exécution. La Federal Trade Commission peut imposer de lourdes amendes, mais pas nous. Un grand nombre de nos homologues européens peuvent également imposer des amendes, mais pas nous.

La sénatrice Hervieux-Payette discutait il y a un instant de la valeur de ma prédécesseure, et elle a certainement été en mesure de montrer que même sans cela, nous avons réussi à convaincre des multinationales de changer leurs politiques sur la vie privée. Cela dit, comme je l'ai mentionné tout à l'heure, nous craignons que le pouvoir de ces multinationales soit en train de devenir si énorme que nous ne pourrons pas exercer le genre d'influence que nous exercé jusqu'à présent, ce qui est la raison pour laquelle nous aimerions avoir des pouvoirs d'exécution semblables à ceux de nos homologues.

Le sénateur Mockler : Dois-je comprendre que si nous avions la capacité d'imposer des amendes, nous aurions un meilleur mécanisme en place pour protéger la vie privée?

Ms. Bernier: We believe so. We believe that it would certainly bring some actors in line — big actors like Google. They were very cooperative in our latest investigation. They changed their process to ensure privacy within online behavioural advertising with us being able to threaten them with a fine, because they were conscious of reputational damage. A big company like Google is sensitive to reputational damage.

However, Nexopia, a tiny little company which had a website directed at youth, and therefore a vulnerable group, resisted implementing 4 of the 24 recommendations we made, and yet 4 that were critical. We had to take them to court. Fortunately they sold the company to a new owner who was much more responsible and settled. They said, "Don't worry; I will implement your 24 recommendations." Sure enough, our technologists verified, and they did. But the effort it took, having to take them to court, and insisting and so on, I would submit to you that if we had a fine power that we could have threatened them with, we would have had a shorter timeline in resolving the matter.

The Chair: We're just at the end of our time that we've contracted you for, but I do have three senators who have asked to clarify some points. Do you have five or ten minutes?

Ms. Bernier: With pleasure.

Senator Callbeck: I have a brief question. You oversee two pieces of legislation: one with the federal public service and the other with the private sector. You've said there were 2,000 investigations under both of those bills.

What about court cases or court action? How many have there been?

Ms. Bernier: Much fewer. What we've done is intervened in mostly the few court actions we've been involved in. In our annual report you will see that we have a section specifically about that. Mostly our court action has been intervention.

For example, a very important case right now before the Supreme Court of Canada on *Spencer* addresses the issue as to whether basic subscriber information on the Internet is personal information and should be protected. We've intervened.

Then there is the example I gave in relation to Nexopia, where we went to Federal Court, but in this case we took them to court and they settled.

Another case where we will go to court, but also quite rare, is if a federal institution refuses to give access to documents. Rather than having the complainant go to court, because complainants are entitled to go to court, we will take the case for them because it meets some public interest matters. So we've had a few of those, but they are few.

Mme Bernier : Nous croyons que oui. Nous croyons que cela attirerait certainement certains acteurs — de grosses compagnies comme Google. Ils ont été très coopératifs lors de notre dernière enquête. Ils ont changé leur processus pour veiller à la protection de la vie privée dans la publicité comportementale en ligne car nous sommes en mesure de les menacer de leur imposer une amende et ils savent qu'ils risquent d'entacher leur réputation. Une grosse société comme Google tient à sa réputation.

Cependant, Nexopia était une petite entreprise qui avait un site web destiné aux jeunes, soit un groupe vulnérable. Elle a refusé de donner suite à 4 de nos 24 recommandations; or, ces quatre recommandations étaient essentielles. Nous avons dû traîner l'entreprise devant les tribunaux. Heureusement, les propriétaires ont vendu l'entreprise, et les nouveaux propriétaires étaient beaucoup plus responsables et ont convenu d'un règlement. Ils nous ont dit de ne pas nous inquiéter, parce qu'ils donneraient suite à nos 24 recommandations. Après vérification, nos spécialistes ont confirmé que tout avait bel et bien été fait. Par contre, nous avons dû y consacrer beaucoup d'énergie; nous avons été obligés de les traduire en justice, d'insister, et cetera. Je présume que si nous avions eu le pouvoir de leur imposer des amendes la question se serait réglée plus rapidement.

Le président : Nous arrivons à la limite du temps prévu, mais nous avons trois sénatrices qui aimeraient avoir des précisions. Auriez-vous 5 ou 10 minutes à nous accorder?

Mme Bernier : Avec joie.

La sénatrice Callbeck : J'ai une petite question. Vous vous occupez de deux lois : l'une concerne la fonction publique fédérale; l'autre, le secteur privé. Vous avez dit avoir réalisé 2 000 enquêtes en vertu de ces lois.

Combien y a-t-il eu de recours ou de décisions judiciaires?

Mme Bernier : Beaucoup moins. Nous sommes intervenus dans la majorité des quelques cas ayant trait à notre domaine. Dans notre rapport annuel, nous avons une partie consacrée exactement à cet aspect. La majorité de nos actions en justice ont été des interventions.

Par exemple, la Cour suprême du Canada est actuellement saisie d'un dossier très important, soit l'affaire *Spencer*, qui évalue si les renseignements de base d'un client d'un FSI constituent des renseignements personnels qui doivent être protégés. Nous sommes intervenus devant la cour.

Il y a aussi le précédent exemple de Nexopia; nous avions présenté une demande à la Cour fédérale à ce sujet, mais dans ce dossier, c'est nous qui avions traduit l'intimé en justice, et ce dernier a décidé d'apporter les correctifs nécessaires.

C'est très rare, mais il nous arrive aussi de faire appel aux tribunaux si un organisme fédéral refuse l'accès à des documents. Au lieu de laisser les plaignants s'adresser eux-mêmes aux tribunaux, même s'ils en ont le droit, nous le faisons en leur nom, parce que cela touche des questions d'intérêt public. Nous avons donc eu quelques cas, mais c'est rare.

Senator Callbeck: In the last year have you taken court action against any federal government departments or agencies?

Ms. Bernier: No, we have not. We actually engaged on some, and it was settled out of court. It was resolved.

Senator Buth: I would like to go back to the interest-free loan. Is that technically what it's called?

Mr. Nadeau: I wouldn't know. I don't think so. I don't think there is a name for it specifically.

Senator Buth: How is this reported in the estimates?

Mr. Nadeau: If I take a step back, when this situation occurred and we went to meet with central agencies to secure that, the funding was added through internal mechanisms in dealing with them, something called the annual reference level update. Essentially we had Treasury Board Secretariat backing and Department of Finance to basically take that funding we're going get over the next 15 years into this year and then present it as such in the 2013-14 Main Estimates, with the description saying the increase is explained by the following reasons. It was highlighted.

In the subsequent years we will see an explanation as to why the funding is dropping by about $300,000 a year, related to the reimbursement of that interest-free loan, for lack of a better term.

Senator Buth: That's how it's going to be recorded, then. How will it come through in the Public Accounts of Canada? Essentially, your expenses will just be lower?

Mr. Nadeau: Yes, essentially. Our budget is smaller than it would normally be by that amount.

Senator Buth: It's puzzling, because we approve things on an annual basis, and we're assuming that Treasury Board will keep track of this. It will be a commitment, essentially, that you will have to meet over the next 15 years.

Mr. Nadeau: Yes. Call it a mortgage, if you want. Maybe that's a better term.

Senator Buth: I'm not sure that's a better term.

The Chair: It has been pointed out to me that the Library of Parliament has found this in our estimates for 2013-14, at page II-270. The explanation is there of the Office of the Privacy Commissioner of Canada, and the $4.1 million is referred to.

Mr. Nadeau: I think it's referred to as one-time funding to be reimbursed over a period of 15 years.

The Chair: It says, ". . . office set up and equipment as well as the new technology infrastructure. This amount is reflected under Internal Services Program."

La sénatrice Callbeck : Au cours de la dernière année, avez-vous entamé des poursuites judiciaires contre des organismes fédéraux?

Mme Bernier : Non. Nous avions certains cas, mais le tout s'est réglé hors cour. Les plaintes sont réglées.

La sénatrice Buth : J'aimerais revenir sur la question du prêt sans intérêt. Est-ce le bon terme?

M. Nadeau : Je ne sais pas. Je ne crois pas. Je ne pense pas qu'il y ait un nom précis pour ce concept.

La sénatrice Buth : Comment cela apparaît-il dans le Budget principal des dépenses 2013-2014?

M. Nadeau : Je vais revenir un peu en arrière. Lorsque c'est arrivé et que nous avons présenté une demande aux organismes centraux en vue d'obtenir les fonds, le financement a été ajouté par l'entremise de mécanismes internes qui leur sont propres, à savoir la mise à jour annuelle des niveaux de référence. En gros, le Secrétariat du Conseil du Trésor et le ministère des Finances nous ont autorisés à recevoir cette année les fonds prévus pour les 15 prochaines années et à le présenter ainsi dans le Budget principal des dépenses 2013-2014 avec une mention expliquant les raisons de l'augmentation. C'était souligné.

Au cours des prochaines années, il y aura une mention qui expliquera pourquoi le financement diminue d'environ 300 000 $ par année, à savoir le remboursement du prêt sans intérêt, à défaut d'un meilleur terme.

La sénatrice Buth : C'est donc ainsi que ce sera inscrit. Comment cela apparaîtra-t-il dans les Comptes publics du Canada? En gros, vos dépenses seront tout simplement moins élevées, n'est-ce pas?

M. Nadeau : Oui, en gros. Notre budget normal est réduit d'un tel montant.

La sénatrice Buth : C'est étrange, parce que nous approuvons les dépenses sur une base annuelle, et nous présumons que le Conseil du Trésor suivra la situation. Vous vous engagez en gros à rembourser la somme sur 15 ans.

M. Nadeau : Oui. Voyez-le comme une hypothèque. C'est peut-être une meilleure façon de le voir.

La sénatrice Buth : Je ne suis pas certaine que c'est mieux.

Le président : Les analystes de la Bibliothèque du Parlement ont trouvé le passage à la page II-135 du Budget principal des dépenses 2013-2014. On y trouve l'explication concernant le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada et la somme de 4,1 millions de dollars.

M. Nadeau : Je crois qu'il est question d'un financement ponctuel qui sera remboursé sur 15 ans.

Le président : Le passage dit : « ... la configuration des espaces de travail, l'équipement et une nouvelle infrastructure technologique. Ce montant figure dans le programme Services internes... »

That is very interesting. It's good that we learned something new here today.

[*Translation*]

Senator Hervieux-Payette: I once sat on a committee that studied money-laundering. I wonder about the fact that we almost never target tax evaders. Does the commissioner's office have any responsibility for the fact that people who do not pay their taxes are never caught?

What is stopping Revenue Canada from acting? An employee of HSBC in France has come up with a list of hundreds of names of tax evaders, but nothing is being done about it.

Does the commissioner's office work in partnership with Revenue Canada? Are you putting a damper on what they are doing? Where does that stop? I am asking you the question and I will ask Revenue Canada as well.

I know that you were concerned about tax questions and I want to make sure that you are not the guilty party.

Ms. Bernier: I can assure you right off the bat that the right to privacy does not prevent the law from being applied. In fact, legal proceedings are a specific exception to the right to privacy.

For example, the police may obtain access to your house with a warrant. We have conducted audits on FINTRAC, the authority that receives personal information in money-laundering cases. We deplored the fact that the entities that have to disclose information to FINTRAC disclose too much of it, meaning that information on Canadians is quite readily disclosed because those entities are too careful. They are so afraid of not reporting as the law requires that they report too much.

But if there are reasonable grounds to suspect that someone is laundering money, the right to privacy in no way prevents the disclosure of those suspicious transactions to FINTRAC or to the authorities.

Senator Hervieux-Payette: Image rights. People who find themselves on the front page of magazines against their will are often angry. There is civil recourse, but do you get involved? For example, if someone wins a jackpot and sees his or her picture on the front page of the paper next morning, and everyone in the world with something to sell comes to that person's door, could one of the effective tools be to impose fines? People in that situation can see their lives being turned completely upside down.

Ms. Bernier: To do something like that would require changes to the current legislation.

C'est très intéressant. C'est bien d'avoir appris quelque chose de nouveau au comité.

[*Français*]

La sénatrice Hervieux-Payette : J'ai déjà siégé à un comité qui a étudié le blanchiment d'argent. Je me questionne sur le fait qu'on n'arrête à peu près jamais les gens qui font de l'évasion fiscale. Est-ce que le commissariat est coupable du fait que ceux qui ne paient pas leurs impôts ne sont jamais épinglés?

Qu'est-ce qui empêche Revenu Canada d'agir? Il y a un employé français de la HSBC qui a mis sur pied une liste de centaines de noms de personnes qui ont fait de l'évasion fiscale et il ne se passe pourtant rien.

Êtes-vous en relation avec Revenu Canada? Est-ce la commission qui met un frein? Où est-ce que cela arrête? Je vous pose la question et je vais aussi la poser à Revenu Canada.

Je sais que vous étiez préoccupés par la question fiscale, et je veux m'assurer que vous n'êtes pas les coupables.

Mme Bernier : Je peux vous rassurer tout de suite que le droit à la vie privée n'entrave pas l'exercice de l'exécution de la loi. En fait, justement, l'exercice de l'exécution de la loi est une exception au droit à la vie privée.

Par exemple, un mandat peut donner à la police accès à votre résidence. Nous avons fait des vérifications auprès du CANAFE, qui est l'autorité qui reçoit l'information personnelle dans les dossiers de blanchiment d'argent. Nous avons dénoncé le fait que les entités qui doivent divulguer l'information au CANAFE divulguent trop d'informations, c'est-à-dire divulguent de l'information sur des citoyens tout à fait sans reproche simplement parce que les entités sont trop prudentes. Elles ont tellement peur de ne pas faire rapport autant que la loi l'exige qu'elles en rapportent trop.

Mais s'il y a un soupçon raisonnable de penser qu'une personne fait du blanchiment d'argent, le droit à la vie privée ne vient d'aucune façon empêcher la divulgation au CANAFE ou aux autorités de ces transactions suspectes.

La sénatrice Hervieux-Payette : Le droit à l'image. Souvent, les gens qui font la première page des magazines contre leur gré sont en colère. Il y a des recours civils, mais est-ce que vous intervenez? Par exemple, si une personne gagne un gros lot et retrouve un matin sa photo à la une d'un journal, et que tous les vendeurs de la planète se retrouvent à la porte de cette personne, est-ce qu'un des outils qui pourraient être efficaces serait d'imposer une amende? Parce que ces gens peuvent voir leur vie totalement chambardée.

Mme Bernier : Un tel recours exigerait des modifications au cadre législatif actuel.

Senator Hervieux-Payette: So if someone's photo is published in connection with an event that is of no public interest and if that person's life is completely turned upside down, the situation could be dealt with by amending the legislation when it is reviewed.

Ms. Bernier: Our authority extends to federal institutions and to the private sector either because it is under federal jurisdiction, like telecommunications and airlines, or because a matter occurs in a province that has no private sector legislation of its own. Only three provinces have legislation of that kind: British Columbia, Alberta and Quebec.

[*English*]

The Chair: I am looking at the estimates, and I see where the Office of the Privacy Commissioner and the Information Commissioner are combined. Is that for the future?

Ms. Bernier: It's the present. In fact, we were discussing this.

Daniel, do you want to answer that?

Mr. Nadeau: Maybe just to specify that I think it was more about the history than the future. Both organizations under the Financial Administration Act are reflected as one, if I'm correct in saying so. I think we've looked into amending that to be shown as separate organizations, but for whatever reason it was never implemented or supported in amending the FAA.

The Chair: As far as you know, government policy is to maintain two separate commissions at this time?

Ms. Bernier: As far as we know, yes, absolutely.

The Chair: Ms. Bernier, Ms. Munhall and Mr. Nadeau, thank you very much for being here. The role of agents of Parliament is extremely important to the role of the Senate. This committee is charged with keeping in touch with you and making sure that we're getting the information we need in order to do our job. We thank you very much. This has been a most interesting session.

Colleagues, before we adjourn, we were hoping to have the Canadian Bankers Association and certain banks here. We've circulated their letter; they cancelled at the last minute. We had two or three banks plus the bankers association lined up, but something came up in terms of year-ends and other meetings they deemed they had to go to, but they asked us to invite them back at a mutually convenient time. We'll keep that in mind, but right now, we have a lot of things on our plate leading up to the end of this fiscal year, so we'll probably have to wait until the new fiscal year beginning April 1.

La sénatrice Hervieux-Payette : Donc, lorsqu'il s'agit de la publication de la photo d'une personne relativement à un événement qui n'est pas d'intérêt public, et que la vie privée de cette dernière est complètement chambardée, cette situation pourrait faire l'objet de modifications à la loi lorsqu'elle sera révisée.

Mme Bernier : Notre compétence s'étend aux institutions fédérales et au secteur privé soit parce qu'il relève du gouvernement fédéral, comme les télécommunications et les compagnies aériennes, ou parce qu'il s'applique dans une province qui n'a pas sa propre loi sur le secteur privé. Il n'y a que trois provinces qui ont une telle loi : la Colombie-Britannique, l'Alberta et le Québec.

[*Traduction*]

Le président : J'examine le Budget principal des dépenses, et je constate que le Commissariat à la protection de la vie privée et le Commissariat à l'information sont regroupés. Est-ce en prévision de l'avenir?

Mme Bernier : C'est le présent. En fait, nous sommes actuellement en pourparlers à cet égard.

Daniel, vouliez-vous ajouter quelque chose?

M. Nadeau : J'aimerais peut-être préciser que, selon moi, c'était davantage pour des raisons historiques qu'un présage. Dans la Loi sur la gestion des finances publiques, les deux organismes sont présentés ensemble, si je ne m'abuse. Je crois que nous avons proposé de modifier la loi pour que les deux organismes y soient présentés de manière distincte, mais pour une certaine raison, la loi n'a pas été modifiée.

Le président : À votre connaissance, le gouvernement a l'intention pour l'instant de conserver deux organismes distincts, n'est-ce pas?

Mme Bernier : À notre connaissance, oui, absolument.

Le président : Mesdames Bernier et Munhall, ainsi que monsieur Nadeau, merci beaucoup de votre présence. Les agents du Parlement jouent un rôle extrêmement important pour le Sénat. Notre travail consiste à échanger avec vous et nous assurer d'avoir les renseignements nécessaires pour accomplir nos tâches. Merci beaucoup. Nous avons eu une séance très intéressante.

Chers collègues, avant de lever la séance, nous espérions que des représentants de l'Association des banquiers canadiens et de certaines banques témoigneraient devant notre comité. Nous vous avons remis leur lettre; ils ont annulé à la dernière minute. Nous devions accueillir des représentants de l'ABC et de deux ou trois banques, mais quelque chose s'est passé relativement à la clôture de l'exercice et à des séances auxquelles ils ont jugé important d'assister. Ils nous ont demandé de les inviter à nouveau à un moment qui conviendra aux deux parties. Nous le garderons à l'esprit, mais nous avons pour l'instant beaucoup de pain sur la

Supplementary Estimates (C) should be referred to us today or tomorrow, and we start with Treasury Board tomorrow evening on that. I do not know if the Privacy Commissioner will be in Supplementary Estimates (C). I'm assuming not, based on the way Mr. Nadeau was talking here, but there are a number of different departments in Supplementary Estimates (C), so we will have to look at those and then do a report on that before the supply bill arrives. We have a lot on our plate over the next while, so stay tuned. Thank you very much.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Wednesday, February 26, 2014

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:45 p.m. to study Supplementary Estimates (C) for the year ending March 31, 2014.

Senator Joseph A. Day (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, this evening, we are beginning our study of Supplementary Estimates (C) for the year ending March 31, 2014.

[*English*]

We're very pleased to welcome back officials from the Expenditure Management Sector of the Treasury Board of Canada Secretariat. Each one of our guests this evening has been here before and has gotten to know us quite well, and we certainly appreciate your agreeing to come back in spite of the other meetings.

Appearing this evening are Bill Matthews, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector; Marcia Santiago, Executive Director, Expenditure Management Sector; and Darryl Sprecher, who hasn't been here quite as many times. We'll get to know how to pronounce your name in due course. You are the Director, Expenditure Management Portfolio. Thank you very much.

Mr. Matthews, you have some introductory remarks, and you know the way we like to deal with things here. You give us a bit of an overview and deal with one department so that we have a little bit of a flavour of how you're doing things, and then we'll get into question and answer.

planche en raison de la fin de l'exercice financier. Nous devrons probablement remettre cela au nouvel exercice financier qui débutera le 1er avril.

Le Budget supplémentaire des dépenses (C) devrait nous être renvoyé aujourd'hui ou demain, et nous accueillerons demain soir à titre de premiers témoins des représentants du Conseil du Trésor. Je ne sais pas si le Commissariat à la protection de la vie privée est mentionné dans le Budget supplémentaire des dépenses (C). Je présume que non, compte tenu des propos de M. Nadeau, mais de nombreux ministères s'y trouvent. Nous examinerons le tout, puis nous en ferons rapport avant le projet de loi de crédits. Comme je l'ai dit, nous avons beaucoup de pain sur la planche pour les prochaines séances. Alors, restez à l'écoute. Merci beaucoup.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le mercredi 26 février 2014

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, pour étudier le Budget supplémentaire des dépenses (C) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014.

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Honorables sénateurs, ce soir, nous allons commencer notre étude du Budget supplémentaire des dépenses (C) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014.

[*Traduction*]

Nous sommes très heureux d'accueillir encore une fois les responsables du Secteur de la gestion des dépenses du Secrétariat du Conseil du Trésor. Tous nos invités d'aujourd'hui sont déjà venus témoigner et ont eu l'occasion de nous connaître plutôt bien; nous sommes donc certainement heureux que vous ayez accepté de revenir malgré tout.

Ce soir, nous accueillons M. Bill Matthews, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses, Mme Marcia Santiago, directrice principale du Secteur de la gestion des dépenses et M. Darryl Sprecher, qui n'est pas venu témoigner aussi souvent. Nous apprendrons certainement à bien prononcer votre nom. Vous êtes directeur du Portefeuille de gestion des dépenses. Merci beaucoup.

Monsieur Matthews, vous avez une déclaration préliminaire et vous connaissez notre mode de fonctionnement. Vous nous donnez un aperçu, vous nous parlez d'un ministère précis pour nous donner une idée de la façon dont vous fonctionnez et ensuite, nous passons aux séries de questions.

[*Translation*]

Bill Matthews, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector, Treasury Board of Canada Secretariat: Thank you, Mr. Chair. It is a pleasure to be here this evening to discuss Supplementary Estimates (C) for 2013-14.

As you mentioned, some of my colleagues are with me this evening to lend a helping hand.

Before answering your questions, I would like to give you an overview of Supplementary Estimates (C).

[*English*]

You should all have, senators, a presentation in front of you. Yes, that's the one. I'll walk you through this and hit the highlights as we go through, and then we're happy to take your questions as you go.

Maybe I could start us on slide 3, and this is just the organization of the supplementary estimates. It is a bit of a refresher for senators as we go through the presentation, but, as we've discussed before, some of this material does not necessarily stay with people. It can be quite technical, so we will do a refresher as we go. When I'm finished the presentation, I will turn to Ms. Santiago, and she will walk you through the supplementary estimates for Transport Canada, just to give you a quick sense of what's in there as an example.

The Chair: There is no need to apologize for refreshing senators. We very much appreciate any opportunity to be refreshed.

Mr. Matthews: In the document itself there are no major changes in the structure. The major items are still there, and those are the biggest items in the supplementary estimates. I have a slide on that that we can talk about. That links with the major net changes to individual votes, which is in tabular format in the supplementary estimates document.

There is a section up front on new votes in statutory authorities, and there are two in this year's Supplementary Estimates (C) that I will speak to now.

Citizenship and Immigration has a new authority in there for debt writeoff, which we can take questions on if that is of interest, and also a rather technical one related to a draw-down authority for Passport Canada's revolving fund, and that is quite technical. Again, you will find that in the new vote and authorities section, and we're happy to take questions on that if it's of interest.

We will speak to the horizontal items; we have a specific slide on that. Those are items where departments are working together to achieve shared outcomes. We will walk you through that in a few moments.

[*Français*]

Bill Matthews, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : Merci, monsieur le président. Il nous fait plaisir d'être ici ce soir pour parler du Budget supplémentaire des dépenses (C) pour 2013-2014.

Comme vous l'avez mentionné, j'ai quelques collègues à mes côtés ce soir pour m'aider.

Avant de répondre à vos questions, j'aimerais vous donner les grandes lignes concernant le Budget supplémentaire des dépenses (C).

[*Traduction*]

Mesdames et messieurs, vous devriez tous avoir un exemplaire de la présentation devant vous. Oui, c'est bien celle-là. Je vais vous donner les grandes lignes et je m'attarderai aux points importants en cours de route; nous serons heureux de répondre à vos questions.

Permettez-moi de commencer à la diapositive 3. On y indique la structure du Budget supplémentaire des dépenses. Cette présentation sera pour vous un rappel, en quelque sorte, mais comme nous l'avons déjà mentionné, ce sont des choses que l'on a tendance à oublier. Cela peut être assez technique; nous vous ferons un rappel au besoin. Lorsque j'aurai terminé mon exposé, je céderai la parole à Mme Santiago, qui vous parlera du Budget supplémentaire des dépenses de Transports Canada pour vous donner un aperçu de ce qu'il contient, en guise d'exemple.

Le président : Vous n'avez pas à vous excuser de rafraîchir la mémoire des sénateurs. Nous en sommes très reconnaissants chaque fois que l'occasion se présente.

M. Matthews : Il n'y a aucun changement quant à la structure du document lui-même. Les points importants y figurent toujours; ce sont les postes principaux du Budget supplémentaire des dépenses. J'ai une diapositive à ce sujet. Nous pourrons en parler. C'est lié aux principaux changements nets apportés aux crédits individuels, qui figurent sous forme de tableau dans le document sur le Budget supplémentaire des dépenses.

Il y a une section sur les nouveaux crédits et autorisations législatives et il y en a deux dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) de cette année, dont je vais maintenant parler.

Il y a une nouvelle autorisation pour Citoyenneté et immigration à titre de radiation de créances, et nous pourrons répondre à vos questions si cela vous intéresse. Il y a aussi un point plutôt technique lié à une autorisation de prélèvement pour le Fonds renouvelable de Passeports Canada. Encore une fois, cela se trouve dans la section sur les nouveaux crédits et autorisations législatives et nous serons heureux de répondre à vos questions à ce sujet si cela vous intéresse.

Nous parlerons des postes horizontaux. Nous avons une diapositive sur ce point. Ce sont des postes pour lesquels les ministères collaborent pour atteindre des résultats communs. Nous en discuterons un peu plus tard.

The largest section of the supplementary estimates is details by organization, and that's always the way it is. Just to remind you, there's also other information available online, such as statutory forecasts and the information related to strategic outcome and program, standard objects, transfers, et cetera. That's kind of the whole package, but we will focus on the main things as we go through this deck.

On slide 4, we have 35 organizations in this year's Supplementary Estimates (C). Voted and statutory items, it's quite interesting in Supplementary Estimates (C): We have voted amounts of $358.3 million, and statutory amounts — these are for information only — are being reduced. This is the best estimate of spending for this year for the statutory items. And the reductions in statutory items are actually greater than what is being sought through voted items. Again, the statutory is just for information.

When you see the appropriation bill it's for the voted items, not for both. If you look at the total authorities being sought, there is a net decrease of $15.4 million, but the appropriation act itself will be on the voted items.

We do have non-budgetary on this page. There are no non-budgetary items in this year's Supplementary Estimates (C), but a reminder of what those are. Those are things that, if all goes as planned, don't impact the fiscal framework. Something like a loan, where we expect to be repaid, is non-budgetary. There are none of those in these Supplementary Estimates (C); all of the items in here are budgetary in nature.

Slide 5, we do like to provide you with a comparison to previous years' authorities versus fiscal year 2013-14. Regular pattern at play here, and we've spoken on this before, but you can see the voted amounts of $94.8 billion for 2013-14 are decreased over the previous year, which was $98.6 billion. That decrease is $3.8 billion lower, and $5.1 billion lower than 2011-12. That is a reflection of some of the expenditure reviews and restraint activity that has been happening.

Those reductions are more than offset by increases in statutory forecasted spending. Again, we've spoken on this before, but statutory spending is projected to be increased over the previous year, so we're looking at $165.1 billion versus $160.4 billion in the previous year. The story on the statutory spending is really two major items: the Canada Health Transfer, which I think we've spoken about before, and programs related to our aging population, so Old Age Security and GIS programs. They're forecasted increases as well, so that's what's driving that change.

La portion la plus importante du Budget supplémentaire des dépenses est consacrée aux détails par organisation, comme toujours. Je vous rappelle que des renseignements supplémentaires sont offerts en ligne, comme les prévisions législatives, les renseignements liés aux dépenses par résultat stratégique et par programme, les articles courants, les transferts, et cetera. Voilà ce qu'il y a dans l'ensemble, mais nous nous concentrerons sur les points principaux.

À la diapositive 4, on indique que le Budget supplémentaire des dépenses (C) de cette année concerne 35 organisations. Pour ce qui est des postes votés et des postes législatifs, le Budget supplémentaire des dépenses (C) est plutôt intéressant : les postes votés s'élèvent à 358,3 millions de dollars et les postes législatifs — qui ne figurent qu'à titre de renseignement — sont en baisse. Il s'agit du meilleur budget des dépenses pour les postes législatifs de cette année. De plus, la réduction des postes législatifs est plus importante que ce que l'on charge à obtenir par l'intermédiaire des postes votés. Encore une fois, les postes législatifs ne sont fournis qu'à titre de renseignement.

Lorsque vous verrez le projet de loi de crédits, sachez qu'il concerne seulement les postes votés et non les deux. Si vous regardez le total des autorisations demandées, il y a une réduction nette de 15,4 millions de dollars, mais le projet de loi de crédits lui-même portera sur les postes votés.

Sur cette page, il y a une colonne pour les dépenses non budgétaires. Le Budget supplémentaire des dépenses (C) de cette année n'en comporte aucun, mais je rappelle que les montants non budgétaires sont des choses qui, si tout se passe comme prévu, n'ont aucune incidence sur le cadre fiscal. À titre d'exemple, un prêt dont on prévoit le remboursement est un poste non budgétaire. Le Budget supplémentaire des dépenses (C) n'en comporte aucun; tous les postes que l'on y trouve sont de nature budgétaire.

À la diapositive 5, vous trouverez une comparaison des autorisations des exercices précédents et de l'exercice de 2013-2014. Il y a là une tendance — nous en avons déjà parlé —, mais vous pouvez voir qu'à 94,8 milliards de dollars pour 2013-2014, le montant pour les postes votés est plus bas que l'année précédente, où le montant était de 98,6 milliards de dollars. La baisse est de 3,8 milliards de dollars et elle est de 5,1 milliards de dollars par rapport à 2011-2012. Cela découle de l'examen des dépenses et des compressions budgétaires qui ont eu lieu.

Ces réductions sont plus que compensées par l'augmentation des dépenses législatives prévues. Encore une fois, nous avons déjà traité de cette question, mais on prévoit une augmentation des dépenses législatives par rapport à l'année précédente. On parle donc de 165,1 milliards de dollars comparativement à 160,4 milliards de dollars l'année précédente. Les dépenses législatives comportent deux postes principaux : le Transfert canadien en matière de santé, dont nous avons parlé auparavant, je crois, et les programmes liés à notre population vieillissante, c'est-à-dire les programmes de la Sécurité de la vieillesse et le SRG. On prévoit des augmentations à cet égard, ce qui entraîne les changements.

The pattern itself is very similar to previous years. Supplementary Estimates (C) is usually our smallest supplementary estimates, and it is again this year. Usually Supplementary Estimates (B) is the largest, and that's again the pattern this year.

I do sometimes remind the committee of the split between voted and statutory. Voted authorities this year are 36 per cent, and statutory authorities make up the balance. The voted of 36 per cent is lower than the previous year, which was at 38 per cent. Again, that's a combination of reduced spending authorities related to some expenditure restraint on the voted side and increased forecasted spending on the statutory side.

On slide 6, for those of you who prefer pictures, we have the split here between transfer payments, operating and capital, and public debt. Again, the same story here: A good majority or a good portion of our transfer payments are statutory in nature. You can see the transfer payments spending related to 2013-14 of $162.2 billion — greater than it was in the previous year of $158.7 billion — and you're seeing a decrease in operating and capital and a small decrease in public debt as well.

I will speak to what's driving that decrease in public debt. The story here again is related to the Canada Health Transfer and the Old Age Security forecasted spending I mentioned earlier.

Slide 7 is horizontal items, and I will walk you through these. These again are items where we're seeing multiple departments receiving funding. Some of these you will have seen in previous supplementary estimates.

The first one on this list is related to the Official Languages Roadmap, and there is funding in there for Atlantic Canada Opportunities Agency, Canada Council for the Arts, Heritage, Citizenship, Health, Justice and Public Works. There are three pillars under that: education, immigration and communities. That's the first one: $18.2 million coming from Budget 2013.

The second item on this list is related to the Centres of Excellence for Commercialization and Research. There are three organizations there, the Canadian Institutes of Health Research, NSERC and SSHRC, and that is a result of the fifth round of competition. These are competitively awarded funds, and they're going to three organizations: the Canadian Digital Media Network, GreenCentre Canada and Ocean Networks Canada. That's $9.9 million in here, coming out of Budget 2013. Sorry, not Budget 2013. I read my previous line.

La tendance ressemble beaucoup aux années antérieures. Le Budget supplémentaire des dépenses (C) est habituellement le budget supplémentaire des dépenses le plus petit, et c'est encore le cas cette année. Habituellement, le plus important est le Budget supplémentaire des dépenses (B), et c'est la tendance que l'on observe cette année aussi.

Je vous donne parfois la répartition entre les postes votés et les postes législatifs. Cette année, les postes votés représentent 36 p. 100, le reste étant les postes législatifs. Ce pourcentage de 36 p. 100 pour les postes votés est plus bas que l'année précédente, qui était de 38 p. 100. Encore une fois, cela résulte de la combinaison d'une diminution des autorisations de dépenses en raison du contrôle des dépenses du côté des postes votés et d'une augmentation des dépenses prévues du côté des postes législatifs.

À la diapositive 6, pour ceux qui préfèrent les graphiques, on présente une comparaison entre paiements de transfert, fonctionnement et capital et dette publique. Nous avons encore la même explication : la grande majorité des paiements de transfert sont de nature législative. On peut voir que les dépenses liées aux paiements de transfert pour 2013-2014 s'élèvent à 162.2 milliards de dollars — un montant plus élevé que les 158.7 milliards de dollars l'année précédente — et on voit une baisse des montants liés aux postes de fonctionnement et capital et de la dette publique.

Je vais vous parler de ce qui entraîne cette baisse du montant pour la dette publique. C'est encore une fois lié aux dépenses prévues pour le Transfert canadien en matière de santé et le programme de la Sécurité de la vieillesse dont j'ai parlé plus tôt.

À la diapositive 7, vous trouverez les postes horizontaux, que je vais vous expliquer. Ce sont des postes pour lesquels divers ministères reçoivent du financement. Certains d'entre eux figuraient dans les budgets supplémentaires des dépenses précédents.

Le premier sur la liste concerne la Feuille de route pour les langues officielles, qui contient du financement pour l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, le Conseil des arts du Canada et les ministères suivants : Patrimoine, Citoyenneté, Santé, Justice et Travaux publics. Il y a trois piliers : éducation, immigration et communautés. C'est le premier : 18,2 millions de dollars provenant du budget de 2013.

Le deuxième poste de la liste est lié au Programme des centres d'excellence en commercialisation et en recherche. Trois organismes sont concernés : les Instituts de recherche en santé du Canada, le CRSNG et le CRSH. C'est le résultat du cinquième tour du concours; ce sont des fonds attribués par voie concurrentielle. Les fonds iront à trois organismes : le Réseau canadien des médias numériques, GreenCentre Canada et Ocean Networks Canada. Le montant de $9,9 millions de dollars provient du budget de 2013. Non, pas du budget de 2013. J'ai lu la ligne précédente, je suis désolé.

The third item on this list, Finance, Public Safety and Public Works, related to government advertising, is $8.5 million. The Finance funding in here is related to the economic action plan. Public Safety is the campaign on anti-cyberbullying. PWGSC is a new pilot project on a whole-of-government web purchase of advertising. Those are the three organizations receiving advertising funding here.

Canada Revenue Agency is funding for various tax administration measures from Budget 2012. The few I'll highlight right now for you are transparency and accountability for charities, as well as Pooled Registered Pension Plans for $7.2 million.

Fisheries and Oceans, this is around strengthening the prevention, preparedness and response regime for oil spills. You would have seen funding under this program in previous supplementary estimates, Supplementary Estimates (B), if I recall. Funding here is around improving the area monitoring as well as the incident command capability for the department.

Canada Border Services Agency and Foreign Affairs — funding to address increased demands on the temporary resident and citizenship programs. This is again a Budget 2013 item. There was $42 million in Budget 2013 for the temporary residents side of this, and $44 million in Budget 2013 for the citizenship side. In Supplementary Estimates (C) we're drawing in $3.4 million in total.

Last on this list is Public Works and Government Services Canada and Treasury Board Secretariat, funding to modernize the disability and sick leave management regime in the public service. Again, Budget 2013 is the first mention of that: $2.6 million.

Slide 8, we can speak quickly to the major voted items, and this will likely be the focus of your questions, but not necessarily. Shared Services Canada, Workplace Technology Devices software for $102.3 million. This is a bit of an interesting one because this money is actually being transferred from all of the other departments, so it's not new money going out into the framework. If you look into the details of Supplementary Estimates (C) you will see a transfer from all other organizations, and this is basically to fund Shared Services Canada for functions that used to be performed by departments. This one is actually a transfer, but it was just easier to do it this way rather than do vote transfers from all these organizations.

Le troisième poste de la liste — Finances, Sécurité publique, Travaux publics —, qui est lié à la publicité gouvernementale, s'élève à 8,5 millions de dollars. Le financement pour le ministère des Finances est lié au plan d'action économique. La part de Sécurité publique est réservée à la campagne contre la cyberintimidation, tandis que la part de TPSGC est pour un nouveau projet pilote sur l'achat de publicité en ligne pour l'ensemble du gouvernement. Ce sont les trois ministères qui reçoivent du financement pour la publicité.

Pour l'Agence du revenu du Canada, il s'agit de fonds pour l'administration de diverses mesures fiscales annoncées dans le budget de 2012, notamment pour accroître la transparence et la reddition de comptes des organismes de bienfaisance et pour les régimes de pension agréés collectifs, pour un montant de 7,2 millions de dollars.

Pour Pêches et Océans, il s'agit de financement pour l'amélioration du régime de prévention, de préparation et d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures provenant de navires. Si je ne me souviens bien, vous aurez vu du financement pour ce programme dans le Budget supplémentaire des dépenses (B). Le financement que nous avons ici vise à améliorer la capacité du ministère en matière de surveillance et de commandement en cas d'incident.

Pour l'ASFC et le ministère des Affaires étrangères, il s'agit de fonds pour composer avec l'accroissement des demandes liées aux programmes des résidents temporaires et de citoyenneté. Encore une fois, cela découle du budget de 2013, dans lequel il y avait un montant de 42 millions pour l'aspect lié aux résidents temporaires et 44 millions pour l'aspect lié à la citoyenneté. Dans le Budget supplémentaire des dépenses (C), il s'agit d'un montant total de 3,4 millions de dollars.

Le dernier point sur la liste concerne Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et le Secrétariat du Conseil du Trésor. Ce sont des fonds pour moderniser la gestion des congés de maladie et de l'incapacité au sein de la fonction publique fédérale. Encore une fois, c'est dans le budget de 2013 que cela apparaît pour la première fois. Le montant est de 2,6 millions de dollars.

Passons à la diapositive 8. Nous pouvons parler brièvement des principaux postes votés, et c'est là-dessus que porteront probablement vos questions, mais pas nécessairement. Pour Services partagés Canada, 102,3 millions de dollars pour les appareils technologiques en milieu de travail et logiciels connexes. C'est plutôt intéressant, car ce sont des fonds transférés de tous les autres ministères; ce ne sont donc pas de nouveaux fonds que l'on injecte dans le cadre financier. Si vous regardez le Budget supplémentaire des dépenses (C) en détail, vous verrez un transfert de tous les autres ministères, ce qui sert essentiellement à financer Services partagés Canada pour des fonctions qui relevaient auparavant des autres ministères. Il s'agit en réalité d'un transfert, mais il était plus facile de procéder ainsi que de voter des transferts de tous les autres ministères.

The second item on this list is Treasury Board of Canada Secretariat compensation adjustments, $73.3 million. I'm sure that senators are familiar with the operating budget freeze announced for the upcoming fiscal year, starting April 1, 2014. There was also an operating budget freeze in the previous fiscal years, but there is not one in place for the current fiscal year. We have a one-year hiatus on the operating budget freeze.

What happens there is that as collective agreements are reached, and nine of them were settled recently, a determination of the salary impact for each department is figured out. Correctional Service, prison guards is one of the agreements that were reached. To be simplistic here, we would figure out the actual financial cost of that agreement in the current fiscal year and transfer those resources to Correctional Service to hold them harmless, effectively, for the negotiated salary increases.

That $73.3 million actually relates to nine agreements that were settled, and I'm happy to go into details as to what those were.

There is funding in here for Public Works' office space fit-up related to three buildings: one in Miramichi; Ottawa; and D'Estimauville, Quebec. For Indian and Northern Affairs, we have $36.1 billion related to N.W.T. lands and resources devolution agreements.

Citizenship and Immigration Canada is an interesting one. There is funding in there for the Canada-Quebec accord on immigration. That relates to an escalation clause, so there is actually funding already in CIC's reference levels, but every year the formula — it's a formula-based transfer — is updated on the number of non-francophone immigrants into the province of Quebec as well as total federal spending. This is simply an adjustment to that amount based on applying the formula for immigrants and an update on the spending.

The last amount: National Defence has items in here for the Aurora modernization and life extension projects. Those are two separate projects, both related to the Aurora airplanes — $34.7 million. The life extension part of the project is a structural piece, and the modernization is more around the systems and the capabilities of the plane itself, so there is $34.7 million in there.

I did highlight for you earlier that statutory forecasts are going down. I will mention briefly on slide 9 what those are. Again, statutory is just for information purposes. Much like the Canada-Quebec accord I just mentioned, Finance has a program for provinces that eliminate capital taxes, so there is an update to the formula. It is a Budget 2007 item. They've done

Le deuxième point sur la liste concerne des ajustements salariaux au Secrétariat du Conseil du Trésor, pour 73,3 millions de dollars. Je suis certain que vous êtes au courant du gel du budget de fonctionnement qui a été annoncé pour le prochain exercice financier, qui commence le 1er avril 2014. Il y avait un gel pour les exercices précédents, mais il n'y en a pas pour l'exercice courant. Le gel du budget de fonctionnement avait été suspendu pour un an.

Ce qui se produit, c'est qu'à mesure que des ententes collectives sont conclues — et il y en a eu neuf dernièrement —, on détermine l'incidence que cela aura sur le budget de rémunération des ministères. Une des ententes qui ont été conclues est celle avec les gardiens de prison de Service correctionnel Canada. Pour simplifier, on déterminerait le coût financier réel de cet accord pour l'exercice en cours et on transfèrerait ces ressources à Service correctionnel Canada pour que l'organisme ne soit pas, en réalité, tenu responsable des augmentations salariales négociées.

En fait, ces 73,3 millions de dollars sont liés aux neuf ententes qui ont été conclues, et je serais heureux de les examiner en détail avec vous.

Il y a du financement pour Travaux publics pour la préparation de bureaux dans trois immeubles : il y en a un à Miramichi, un à Ottawa et il y a l'immeuble D'Estimauville, à Québec. Pour Affaires indiennes et du Nord canadien, nous avons 36,1 milliards de dollars pour l'Entente sur le transfert des responsabilités liées aux terres et aux ressources des Territoires du Nord-Ouest.

Le point sur Citoyenneté et immigration Canada est intéressant. Il comprend du financement pour l'Accord Canada-Québec sur l'immigration. C'est lié à une clause d'indexation. On a donc déjà prévu du financement dans les niveaux de référence de CIC. Toutefois, ce sont des transferts fondés sur une formule. On revoit donc la formule chaque année en fonction du nombre d'immigrants non francophones admis au Québec de même qu'en fonction des dépenses totales du gouvernement fédéral. Il s'agit simplement d'un ajustement apporté en fonction de la formule pour les immigrants et de la mise à jour sur les dépenses.

Le dernier montant concerne la Défense nationale. Ce sont des postes pour les projets de modernisation et de prolongation de la durée de vie de l'Aurora. Ce sont deux projets distincts qui sont liés à l'appareil Aurora; le montant est de 34,7 millions de dollars. Le projet de prolongation de la durée de vie est de nature structurelle, tandis que le projet de modernisation est davantage axé sur les systèmes et les capacités de l'appareil. Il y a donc un montant de 34,7 millions de dollars réservé à ces fins.

Plus tôt, j'ai indiqué qu'il y a une diminution des prévisions de dépenses législatives. À la diapositive 9, on explique brièvement en quoi cela consiste. Je répète que ces montants ne sont fournis qu'à titre indicatif. Le ministère des Finances a un programme qui s'adresse aux provinces qui éliminent les impôts sur le capital, un programme très semblable à l'Accord Canada-Québec dont je

an update to the formula based on information, and there is $92.3 million. That funding is going to Manitoba, Ontario and British Columbia. Again, it's just an adjustment to the formula.

Environment Canada: $20-million increase, and that's because of an agreement around the Nature Conservancy of Canada where the government matches funds raised by the organization itself. So that is an update based on fundraising.

Then there are the decreases. Canada Revenue Agency disbursements around the Softwood Lumber Products Export Charge Act are very much driven by lumber prices and tariffs in Canada based on level prices in the U.S. Those are down this year, in fact, zero per cent in Manitoba, Alberta, Saskatchewan and B.C. I think it is 0.1 per cent in Ontario. Based on those rates, they are forecasting a decrease in those payments over what was originally forecast of $253 million.

Finally, Finance is projecting a decrease in interest costs of $241 million. That is based on the most current economic information that was used around Budget 2014. That $241 million is split between about $180 million that relates to a lower forecast on long-term interest rates, and the other smaller portion relates to updated actuarial valuation for one of the pension plans.

Slide 10: Just to wrap up a few points here, this is $358.3 million in budgetary voted expenditures for 35 departments and agencies. The estimates are tabled to assist your study of the appropriation bill, which will be coming shortly. These are the third and final estimates for the year.

Mr. Chair, you made reference to the fact that we no longer print supplementary estimates. There is one advantage to that. I take this opportunity to update the committee on any errors I am aware of in supplementary estimates, and there is one. It has not yet been posted online but will be shortly. The advantage of the online bit is that we can update as we go, but I apologize for the error. It relates only to our statutory spending totals; they are off by about 0.3. So there will be an update on the statutory side coming on our website in the next few days.

Pages 1-3 and 1-4 are the big ones. The totals you see for statutory, I believe, will be going up based on that correction. As for the voted amounts — the appropriation act itself that is attached — they are fine.

viens de parler; il y a donc une mise à jour de la formule. Ce poste provient du budget de 2007. Le ministère a mis la formule à jour en fonction des informations obtenues, ce qui donne un montant de 92,3 millions de dollars. Ce financement est destiné au Manitoba, à l'Ontario et à la Colombie-Britannique. Encore une fois, ce n'est qu'un ajustement à la formule.

Pour Environnement Canada, il y a une augmentation de 20 millions de dollars attribuable à un accord avec Conservation de la nature Canada en vertu duquel le gouvernement fournit une contribution en contrepartie des fonds recueillis par l'organisme. C'est donc une mise à jour en fonction du financement obtenu.

Viennent ensuite les diminutions. Les versements de l'Agence du revenu du Canada en vertu de la Loi de 2006 sur les droits d'exportation de produits de bois d'oeuvre dépendent du prix du bois d'oeuvre et des droits applicables au Canada par rapport aux prix de référence aux États-Unis. Ces versements sont en baisse cette année. En fait, les taux sont de 0 p. 100 au Manitoba, en Alberta, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique. Je crois que le taux est de 0,1 p. 100 en Ontario. Selon ces taux, on prévoit que ces paiements seront en baisse de 253 millions de dollars par rapport aux prévisions initiales.

Enfin, le ministère des Finances prévoit une diminution de 241 millions de dollars des frais d'intérêts. Ce calcul est fondé sur les plus récentes données économiques qui ont servi à la préparation du budget de 2014. Les 241 millions de dollars sont répartis ainsi : 180 millions de dollars sont attribuables au fait que l'on prévoit des taux d'intérêt à long terme plus faibles, tandis que la portion plus petite est liée à la mise à jour de l'évaluation actuarielle de l'un des régimes de pension.

La diapositive 10 présente un résumé. Le Budget supplémentaire des dépenses fournit des renseignements sur 358,3 millions de dollars en dépenses budgétaires votées pour 35 ministères et organismes. Le budget est présenté pour vous aider dans votre étude du projet de loi de crédits, qui sera présenté sous peu. Ce budget est le troisième et dernier Budget supplémentaire des dépenses de l'année.

Monsieur le président, vous avez parlé du fait que l'on n'imprime plus les budgets supplémentaires des dépenses. Cela présente un avantage. Je profite habituellement de l'occasion pour informer le comité de toute erreur que je relève dans le Budget supplémentaire des dépenses, et il y en a une. Le budget n'était pas encore affiché en ligne, mais il le sera sous peu. La mise en ligne a cet avantage qu'il est possible d'apporter des mises à jour en cours de route, mais je tiens à présenter mes excuses pour cette erreur. Elle se rapporte seulement aux totaux des dépenses législatives; il y a une marge d'erreur d'environ 0,3. Nous procèderons donc à une mise à jour de ces totaux sur le site web dans les prochains jours.

Les erreurs les plus importantes sont aux pages 1-3 et 1-4. Je pense que les totaux des postes législatifs augmenteront avec la correction des montants. Pour ce qui est des crédits votés — la loi de crédits qui est jointe —, les montants sont bons.

Lastly, Mr. Chair, it has been brought do my attention that you recently had a discussion with the Privacy Commissioner about a loan for a building, and there was curiosity about how that works. Where we have an organization that is going to incur a one-time cost and can't really afford it in its current reference levels, we have discussions and sometimes allow them to basically get what they have termed an "interest-free loan." We reduce their budgets in each of the next — in this case — 15 years by the amount we have advanced them this year, and there is no interest on it. Effectively, we have changed the spending profile for that organization. They could afford to pay a little bit every year, but the fit-up costs in question are a one-time expense they have to pay all at once. We've reduced their reference levels for the next 15 years to spread out that cost, because it's not something that happens every year, and they are not resourced for it on an annual basis. They've received a one-time interest-free loan from the Treasury Board of Canada Secretariat. Really, we have just changed their spending pattern.

The Chair: How is that accounted for?

Mr. Matthews: From an accounting perspective, it will show as spending in the current fiscal year, because they are actually spending in the current fiscal year.

The Chair: It will be that department?

Mr. Matthews: It flows through their agency. I have not looked at the details they've proposed, but it would be a charge to their appropriation in the year it's spent. We have to talk accrual accounting always, so if they are fit-up costs, they usually meet the definition of an asset. So from an accrual accounting perspective, it will likely be depreciated or amortized over the next however long their lease agreement is. Most fit-up costs meet that definition, but I can't speak to that one in detail.

You will see when we close the books, *Public Accounts, Vol. 2* for that organization would actually have the full amount of money spent in the current fiscal year.

The Chair: Is this something new or a new way of accounting?

Mr. Matthews: It is not necessarily new. It does not happen often, but something like fit-up costs are a great example where departments are moving buildings. Often it's to cheaper accommodation and smaller space, but there is a one-time expense to get the building ready for them. They don't have money in their annual reference levels to allow them to afford that, so if it is something that is one time in nature, and they can afford a bit over the next few years, it is something that is available. They do need permission from the Treasury Board, but it does happen.

Pour terminer, monsieur le président, on m'a informé que vous avez récemment eu une discussion avec le commissaire à la protection de la vie privée à propos d'un prêt pour un immeuble, et que la façon dont il est accordé a piqué votre curiosité. Lorsqu'un organisme doit engager des frais ponctuels, mais qu'il ne peut pas vraiment se le permettre compte tenu de ses niveaux de référence, nous menons des discussions et nous l'autorisons parfois à obtenir ce qu'on appelle un « prêt sans intérêt ». Pendant — dans ce cas-ci — 15 ans, nous allons réduire son budget du montant que nous lui avons avancé cette année, et il n'y a pas d'intérêt. En réalité, nous avons changé son profil de dépenses. Il pouvait se permettre de rembourser une petite part du prêt chaque année, mais les coûts d'aménagement en question représentent une dépense ponctuelle qui doit être engagée d'un seul coup. Nous avons donc réduit les niveaux de référence de l'organisme pour une période de 15 ans afin d'étaler les coûts, car il s'agit d'une dépense qui n'est pas engagée chaque année et pour laquelle il ne reçoit pas suffisamment de fonds au cours d'un même exercice. L'organisme a reçu un prêt ponctuel sans intérêt du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. En fait, nous venons tout juste de changer ses habitudes de dépenses.

Le président : De quelle façon le prêt est-il comptabilisé?

M. Matthews : D'un point de vue comptable, il s'agira d'une dépense de l'exercice en cours, car en réalité, l'argent sera dépensé cette année.

Le président : Ce sera une dépense du ministère concerné?

M. Matthews : L'argent sera versé à l'organisme. Je n'ai pas examiné les détails de sa demande, mais ce sera une dépense ajoutée aux crédits de l'année où le montant sera dépensé. Il faut toujours penser en termes de comptabilité d'exercice, ce qui veut dire qu'en tant que coûts d'aménagement, ils correspondent normalement à un bien. Donc, dans une optique de comptabilité d'exercice, le montant sera probablement amorti sur une période correspondant au bail de l'organisme, peu importe sa durée. La plupart des coûts d'aménagement sont considérés ainsi, mais je ne peux pas vous donner de détails sur celui-ci.

Lorsque nous fermerons les livres, le volume II des *Comptes publics*, vous verrez que l'organisme dépensera toute la somme pendant l'exercice en cours.

Le président : Est-ce que c'est quelque chose de nouveau, une nouvelle approche comptable?

M. Matthews : Ce n'est pas nécessairement nouveau. Cela ne se fait pas souvent, mais le déménagement d'un ministère dans un autre immeuble est un excellent exemple de coût d'aménagement. C'est souvent dans des locaux plus petits et plus abordables, mais la préparation des bureaux entraîne des dépenses ponctuelles. Les niveaux de référence annuels d'un ministère ne lui permettent peut-être pas d'obtenir les fonds nécessaires. Par contre, si c'est une dépense ponctuelle qu'il peut se permettre en l'étalant sur les quelques prochaines années, il est possible de procéder ainsi, pourvu qu'il obtienne la permission du Conseil du Trésor.

The Chair: What role does Public Works and Government Services Canada have to play in relation to this?

Mr. Matthews: PWGSC often decides which building they are going to. If a lease is expiring, they would look at the needs of the organization and decide they are moving to a new space — sometimes organizations don't have a choice; that is a Public Works' determination. But organizations are responsible for a good portion of the fit-up costs when they do move.

The Chair: Are there any questions on that particular issue?

Senator Buth: Departments move all the time. It seems offices are moving constantly, and this is the first time — I mean, I don't know how long you've been here, Senator Day, but a long time.

The Chair: First time I've seen this.

Senator Buth: It seems unusual. I've seen large departments make the move, like Agriculture and Agri-Food Canada, but —

Mr. Matthews: You've hit the nail on the head with that, because large departments are able to absorb larger expenses than smaller ones, so this sort of arrangement is more typical for your smaller agency. If you look at a small organization like the Office of the Privacy Commissioner, it is difficult for them to entertain one-time expenses, whereas a department like Agriculture has multiple projects on the go and there might be more flexibility you can handle.

It is more common for smaller organizations, absolutely.

The Chair: Mr. Matthews, you were going to have Ms. Santiago take us through something.

Mr. Matthews: Yes, she will take us through Transport Canada. Before I turn it over, I would remind senators that when you do have questions, please provide the page number. It is different in English and French, so it may take us a few seconds to find the right page in the various documents.

[*Translation*]

Marcia Santiago, Executive Director, Expenditure Management Sector, Treasury Board of Canada Secretariat: Honourable senators, if I may, I would like to go over with you Supplementary Estimates (C) for Transport Canada; they appear on page II-53 of the French version.

[*English*]

In the English version, Transport Canada is on page II-50.

Le président : Quel rôle doit jouer Travaux publics et Services gouvernementaux Canada dans ce genre de situation?

M. Matthews : TPSGC décide souvent dans quel immeuble un organisme doit aménager. Lorsqu'un bail arrive à échéance, TPSGC examine les besoins de l'organisme et décide s'il doit déménager. On n'a pas toujours le choix; c'est une décision de TPSGC. Les organismes doivent toutefois assumer une bonne partie des frais ponctuels du déménagement.

Le président : Y a-t-il des questions à ce sujet?

La sénatrice Buth : Les ministères déménagent souvent. On pourrait d'ailleurs croire que les services se déplacent continuellement. Pourtant, c'est la première fois que j'entends parler de ce genre de prêt — je ne sais pas depuis combien de temps vous êtes ici, sénateur Day, mais depuis un bon bout de temps.

Le président : C'est la première fois que j'en entends parler.

La sénatrice Buth : Cela me semble inusité. J'ai vu de grands ministères déménager, comme Agriculture et Agroalimentaire Canada, mais...

M. Matthews : Vous avez frappé en plein dans le mille, car les grands ministères peuvent assumer des dépenses plus importantes que les petits. Ce genre d'arrangement est donc plus commun pour les petits organismes comme le Commissariat à la protection de la vie privée, car il est difficile pour eux de prendre en charge des dépenses ponctuelles. Par contre, un ministère comme celui de l'agriculture a de nombreux projets en cours et davantage de flexibilité pour manœuvrer.

C'est sans aucun doute plus commun dans le cas des petits organismes.

Le président : Monsieur Matthews, vous deviez laisser Mme Santiago nous expliquer quelque chose.

M. Matthews : Oui, elle va nous parler de Transports Canada, mais j'aimerais d'abord rappeler aux sénateurs de nous donner un numéro de page quand ils posent une question. Les numéros ne sont pas les mêmes en anglais et en français, et il nous faudra donc quelques secondes pour trouver la bonne page dans les différents documents.

[*Français*]

Marcia Santiago, directrice exécutive, Secteur de la gestion des dépenses, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : Honorables sénateurs, si vous me le permettez, j'aimerais examiner avec vous la présentation du Budget supplémentaire des dépenses (C) de Transports Canada. Vous la trouverez à la page II-53 de la version française.

[*Traduction*]

Dans la version anglaise, Transports Canada est à la page II-50.

[*Translation*]

Looking at the top of the page, at the shaded part of the organization summary, we can see that the department is only requesting additional authority for capital expenditures, vote 5. The department is seeking an adjustment of $1 and a total transfer of approximately $142,000.

The table below provides the explanation of the new requirements.

[*English*]

On the next table after that — the explanation of requirements — the first item for $13.4 million in grants and contributions, vote 10, is from a Budget 2013 decision to continue passenger rail services in remote communities with limited or no alternate year-round surface transportation.

Two lines below that, you will see a negative value for the same amount. This means that cash is available in the vote that the department cannot use this fiscal year. In this case, the available authorities are related to reprofiling requests from a different contribution program — gateways and border crossings.

The Chair: Is it just coincidental that it's precisely the same amount?

Ms. Santiago: There is actually more funding being reprofiled from gateways and border crossings, but we only offset by the amount of the new authority. So there's more left over that's being reprofiled.

Taken together, these two entries mean that Transport Canada is acting on a Budget 2013 announcement but is not actually asking Parliament to approve any additional authority for grants and contributions.

Further down the table, there is also an item related to the Canadian Safety and Security Program. In this case, the Department of National Defence holds the program funding but would like to support an initiative being undertaken by Transport Canada. In these supplementary estimates, DND is transferring about $142,000 so that Transport Canada can update the information system supporting its secure supply chain. This is a database of applications from shipping companies and exporters who wish to join the air cargo secure supply chain.

In this case, the funding is already in DND's vote, so Parliament is being asked to approve only the movement of the cash into Transport Canada's vote. The government cannot raise Transport Canada's vote limit without parliamentary approval through the appropriation act, and, as we've mentioned before, $1 is the minimum cost of admission into the supply bill.

[*Français*]

En haut de la page, les zones ombragées du sommaire de l'organisation indiquent que le ministère ne demande que des autorisations supplémentaires en matière de dépenses en capital — le crédit 5. Il cherche à rajuster le crédit par un dollar et à recevoir des transferts totalisant environ 142 000 $.

Les postes qui expliquent ces nouveaux besoins sont présentés dans le tableau qui suit.

[*Traduction*]

Dans le tableau suivant — l'explication du besoin —, le premier poste de 13,4 millions de dollars en subventions et contributions, le crédit 10, provient d'une décision du budget de 2013 concernant la prolongation des services ferroviaires voyageurs dans les collectivités éloignées où les moyens de transport terrestre sont limités ou inexistants tout au long de l'année.

Deux lignes en dessous, vous verrez une valeur négative du même montant, ce qui veut dire que des fonds sont disponibles dans le crédit, mais que le ministère ne peut pas les utiliser pendant l'exercice en cours. Dans ce cas-ci, les autorisations disponibles sont liées à des demandes de report de fonds d'un programme de contribution différent concernant les portes d'entrée et les passages frontaliers.

Le président : Est-ce par pure coïncidence qu'il s'agit précisément du même montant?

Mme Santiago : À vrai dire, encore plus d'argent est prélevé sur le fonds des portes d'entrée et passages frontaliers, mais nous compensons seulement en fonction du montant de la nouvelle autorisation. Il y a donc plus de fonds résiduels qui sont reportés.

Une fois réunies, ces deux entrées signifient que Transports Canada donne suite à une annonce budgétaire de 2013, mais qu'il ne demande pas au Parlement d'autoriser des dépenses supplémentaires en subventions et contributions.

Plus bas dans le tableau, il y a également un crédit lié au Programme canadien pour la sûreté et la sécurité. Dans ce cas-ci, le ministère de la Défense nationale reçoit le financement, mais il aimerait appuyer une initiative de Transports Canada. Dans le Budget supplémentaire des dépenses que nous avons ici, la Défense nationale transfère environ 142 000 $ pour que Transports Canada puissent mettre à jour le système d'information servant à appuyer sa chaîne d'approvisionnement sécurisée. C'est une base de données d'applications de compagnies de transport et d'exportateurs qui désirent être inclus dans la chaîne d'approvisionnement sécurisée du fret aérien.

Dans ce cas-ci, le financement est déjà prévu dans un crédit de la Défense nationale, et on demande donc au Parlement d'approuver le transfert de fonds dans le crédit de Transports Canada. Le gouvernement ne peut pas en augmenter le montant sans que le Parlement adopte une loi de crédits, et, comme je l'ai déjà dit, 1 $ est le minimum qu'on doit payer pour être admis dans une loi de crédits.

To sum up, these two transactions show how a department's supplementary estimates could present quite a bit of activity and still only ask Parliament to vote on one new dollar.

The Chair: I like your expression that $1 is the cost of getting in. Is that sort of Treasury Board Secretariat talk?

Ms. Santiago: That's bill talk.

The Chair: That's good; we'll remember that. Anything else you'd like to tell us about Transport Canada?

Ms. Santiago: Not in this case. Thank you.

The Chair: That's helpful to understand those $1 items. I have quite a list of senators.

Mr. Matthews, do you have Mr. Sprecher going through something, or is he just ready to go when we need him?

Darryl Sprecher, Director, Expenditure Management Portfolio, Treasury Board of Canada Secretariat: Exactly.

Senator Eaton: Thank you. A special interest of mine is immigration. Could you talk to me about the Passport draw-down?

Mr. Matthews: Sure. This may get a bit technical, but thank you for the question.

Think about three types of votes that we have as resource organizations. The most normal is an operating vote. Parliament authorizes money, and departments spend money. That's the vast majority. We have something called a vote-netted revenue, and that's a case where we give departments permission to charge fees for their service. They're allowed to re-spend a portion of what they actually collect.

Senator Eaton: They take in X from service, and they can spend 50 per cent of what they take in?

Mr. Matthews: Fifty per cent or up to a certain cap. That's Part 2. The third kind is called a revolving fund, and the revolving fund, for those of you with private sector experience, is actually probably the closest thing we have to the private sector. We use revolving funds where an organization is supposed to basically financially break even for its activities, and Passport is one of those actives. Over time, their charges are supposed to equal their costs.

Now we know that for most organizations, in one year they might have costs that exceed revenues. The next year it might go the other way, but, over time, it should work out to a net of zero. The way we help revolving funds deal with those timing differences, where they might spend more in one year versus the

En résumé, ces deux transactions montrent comment un seul ministère peut être la source de nombreuses opérations dans le Budget supplémentaire des dépenses même si le Parlement n'a qu'à se prononcer sur un seul nouveau dollar.

Le président : J'aime votre tournure : « Un dollar est le minimum qu'on doit payer pour être admis dans une loi de crédits. » S'agit-il d'une sorte de jargon du Secrétariat du Conseil du Trésor?

Mme Santiago : C'est du jargon de projet de loi.

Le président : Très bien; nous nous en souviendrons. Avez-vous quelque chose à ajouter au sujet de Transports Canada?

Mme Santiago : Rien pour l'instant. Merci.

Le président : Il est utile de comprendre à quoi servent les crédits de 1 $. J'ai une liste de sénateurs assez longue.

Monsieur Matthews, à moins que M. Sprecher soit en train de vérifier quelque chose pour vous, serait-il prêt à répondre à nos questions?

Darryl Sprecher, directeur, Portefeuille de gestion des dépenses, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : Je suis prêt.

La sénatrice Eaton : Merci. Je me suis toujours particulièrement intéressée à l'Immigration. Pouvez-vous nous parler du prélèvement de Passeport Canada?

M. Matthews : Bien sûr. Il est possible que cela devienne un peu technique, mais je vous remercie de poser la question.

Pensez à trois sortes de crédit employé pour financer les organismes de ressources. Le plus commun est le crédit de fonctionnement. Le Parlement autorise un financement, et le ministère dépense l'argent. Il s'agit de la très grande majorité des crédits. Il y a également ce que nous appelons les recettes nettes en vertu d'un crédit, c'est-à-dire les cas où nous autorisons un ministère à facturer ses services et à dépenser ensuite une partie de l'argent obtenu ainsi.

La sénatrice Eaton : Le ministère obtient un certain montant en facturant ses services et peut en dépenser 50 p. 100, n'est-ce pas?

M. Matthews : Cinquante pour cent ou jusqu'à concurrence d'un certain plafond. C'est la deuxième sorte de revenus. La troisième concerne ce qu'on appelle les fonds renouvelables, et pour ceux qui ont passé par le secteur privé, c'est probablement ce qui s'en rapproche le plus. Nous nous servons des fonds renouvelables pour les organismes qui sont censés équilibrer leurs budgets d'exploitation, ce qui est entre autres le cas de Passeport Canada. Sur une certaine période, ses revenus doivent correspondre à ses dépenses.

Cela dit, nous savons qu'il arrive à la plupart des organismes d'avoir au cours d'un exercice des dépenses supérieures à leurs revenus. Ce sera peut-être l'inverse l'année suivante, mais, au fil du temps, ils doivent parvenir à un montant net qui correspond à zéro. Pour que les fonds renouvelables tiennent compte des écarts

next, is called a draw-down authority, which is basically a loan. Passport Canada had authority to draw down money if they needed more money in one year than they had revenues.

With the new 10-year passport and the take-up of that, Passport Canada actually has lots of cash at its deposal, so it's come forward to reduce the amount of draw-down authority it needs. It said, "We no longer need as much authority as we used to have because we've got good cash flow." That's basically a technical adjustment, and they're reducing the amount of money they can draw on the framework if they need extra cash. The 10-year passport costs more money than the 5-year passport did. Many people have taken them up on that, and there's been a good influx of cash. Think of the draw-down as a line of credit. They don't need as big a line of credit as they used to. Is that clear?

Senator Eaton: Thank you.

The Chair: Why would they decide to reduce their line of credit or their draw-down?

Mr. Matthews: It's not a must. They only have access to it if they need it. It's basically just good housekeeping. I guess that's the way I would describe it. They've looked at their situation and said, "We don't need that anymore."

The Chair: There are some of us who think it might be good planning to keep it there just in case.

Mr. Matthews: You're quite right. If, in the future, Passport looks at its long-term forecast and says, "You know what? We might need access to that again," they could come back in and request an increase.

The Chair: And go through all of the procedure again to get that increase?

Senator Eaton: A department, then, can never build up a bank account of profits as a contingency for the future?

Mr. Matthews: In a revolving fund, they basically can have a surplus that accumulates. They don't actually hang onto the cash. We keep the cash —

Senator Eaton: But they have a —

Mr. Matthews: They have a surplus. If a department was bringing in more than it spent year after year, one could actually argue that they're charging too much for their services. We do expect that, over time, it is close to break even.

Senator Eaton: Thank you.

Senator Buth: Welcome back, Treasury Board. Can you explain what the funding is to modernize disability and sick leave management?

temporaires, qui sont attribuables au fait que les dépenses engagées d'une année à l'autre peuvent varier, nous utilisons une autorisation de prélèvement, qui est essentiellement un prêt. Passeport Canada était autorisé à prélever des fonds si ses dépenses excédaient ses revenus.

Grâce aux nouveaux passeports valides pendant 10 ans et au nombre de personnes qui se sont montrées intéressées, Passeport Canada a beaucoup d'argent à sa disposition et a donc demandé une réduction du montant de son autorisation de prélèvement. On a dit : « Nous n'avons plus besoin d'un financement aussi important parce que nous avons de bonnes rentrées de fonds. » En gros, c'est un rajustement technique, et l'organisme réduit le montant d'argent qu'il peut obtenir ainsi lorsqu'il a besoin de fonds supplémentaires. Le passeport valide pendant 10 ans coûte plus cher que celui qui est valide pendant 5 ans. Beaucoup de personnes ont choisi cette nouvelle option, et les rentrées de fonds sont bonnes. Le prélèvement est une sorte de marge de crédit, et la limite de la leur n'a plus besoin d'être aussi élevée. Est-ce assez clair?

La sénatrice Eaton : Merci.

Le président : Pourquoi Passeport Canada voudrait-il réduire la limite de sa marge de crédit ou le montant de son prélèvement?

M. Matthews : Ce n'est pas obligatoire. On peut seulement s'en prévaloir lorsque c'est nécessaire. En gros, ce n'est qu'une bonne pratique de gestion. J'imagine que c'est de cette façon que je le décrirais. L'organisme a regardé sa situation financière et conclut que ce n'était plus nécessaire.

Le président : Certains d'entre nous pensent qu'il serait prévoyant de ne pas y toucher au cas où il y aurait un imprévu.

M. Matthews : Vous avez tout à fait raison. Si, plus tard, Passeport Canada examine ses prévisions à long terme et conclut qu'il pourrait encore en avoir besoin, il pourrait revenir sur sa décision et demander une augmentation du montant.

Le président : Et s'engager encore une fois dans tout le processus nécessaire pour obtenir cette augmentation?

La sénatrice Eaton : Les ministères ne peuvent donc pas accumuler de profits en prévision des années à venir?

M. Matthews : C'est un fonds renouvelable, ils peuvent donc accumuler des excédents. Ce ne sont pas eux qui gardent l'argent, mais plutôt nous qui...

La sénatrice Eaton : Mais ils ont des...

M. Matthews : Ils ont des excédents. Par contre, si un ministère gagne plus d'argent qu'il n'en dépense année après année, on pourrait dire que ses services coûtent trop cher. Au fil des ans, nous nous attendons à ce qu'un certain équilibre soit atteint.

La sénatrice Eaton : Merci.

La sénatrice Buth : Je suis heureuse de revoir parmi nous les représentants du Secrétariat du Trésor. Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est le Fonds pour moderniser la gestion des congés de maladie et de l'incapacité?

Mr. Matthews: I can. Thank you. That is one of our horizontal items. Two departments are receiving money there. You would have likely seen in Budget 2013 and, more importantly, in Budget 2014 some discussion around modernizing the sick leave management regime in the federal government. For those who are interested, in the current sick leave regime in the government, we have a long-term disability plan, so, if an employee is off sick for more than 13 weeks, long-term disability kicks in.

The federal government does not have a short-term disability plan for its employees. The way that functions presently is that, on average, employees get 15 days of sick leave per year. If they don't use them, they effectively roll into a bank. They have no cash value, but the hope is that employees build up enough of a sick leave bank to get them through to long-term disability in the event that they need it. Just bear with me while I find my statistics.

The federal government is one of the only major employers left that doesn't have a short-term disability regime. We think the current system is broken, and the reason why we think that is really twofold. The Parliamentary Budget Officer did a report recently on the number of paid and unpaid sick leave days that each employee takes, and, just to refresh your memory, it's 18 days a year — 11.5 paid and 7 unpaid. If we actually look at our sick leave balances, 11 per cent of our employees have no sick leave bank whatsoever. If they're sick, they either come into work sick, which we do not want, or, if they stay home, they don't get paid. So 11 per cent of our employees have no sick leave whatsoever. Sixty per cent of our employees do not have enough sick leave to get through to long-term disability. It's those two facts combined, plus the fact that the federal government is one of the only major employers left without a short-term disability regime. Budget 2014 indicated that in the next round of collective bargaining, putting in place and reaching an arrangement on a short-term disability regime is a priority. That's what's driving it.

Treasury Board of Canada Secretariat, as the employer, will have some work to do in helping to design what this plan looks like and negotiating with our bargaining agents. That's why Treasury Board Secretariat is getting money. By the same token, if this is to come to fruition, industry has a role to play. Industry would provide the short-term disability regime. Some consultation with industry has to happen, which, in fact, has started already. Public Works and Government Services Canada would end up running a competitive process, so the funding they're getting is to start planning around that exercise as well. Sorry for the long-winded answer.

Senator Buth: No, that's excellent. This $2.6 million, what does it go towards?

M. Matthews : Oui. Merci. C'est un de nos postes horizontaux. Deux ministères se partagent les sommes prévues. Vous avez probablement vu dans le budget de 2013 et plus particulièrement dans celui de 2014 certains passages concernant la modernisation du régime de gestion des congés de maladie au sein de la fonction publique fédérale. Pour ceux qui s'intéressent à la question, nous avons actuellement un régime d'assurance-invalidité de longue durée qui s'enclenche lorsqu'un employé est malade pendant plus de 13 semaines.

Les employés de la fonction publique fédérale n'ont pas d'assurance-invalidité de courte durée. Au moment où on se parle, ils ont en moyenne 15 jours de congé de maladie par année, et les congés non utilisés se retrouvent dans une banque de données. Ils n'ont pas de valeur monétaire, mais on espère que les employés en accumuleront suffisamment pour tenir le coup jusqu'à ce qu'ils soient couverts par l'assurance-invalidité de longue durée, au cas où ce serait nécessaire. Veuillez patienter le temps que je trouve mes chiffres.

Le gouvernement fédéral est un des derniers grands employeurs à ne pas avoir de régime d'assurance-invalidité de courte durée. Nous pensons que le système existant ne fonctionne pas, car, à notre avis, il poursuit deux objectifs. Le directeur parlementaire du budget a récemment préparé un rapport sur le nombre de congés de maladie payés et non payés que prennent les employés, et, pour rafraîchir votre mémoire, il s'agit de 18 jours par année : 11,5 congés payés et 7 congés non payés. En regardant les soldes de congés de maladie, on constate que 11 p. 100 de nos employés n'ont pas le moindre crédit d'accumulé. Lorsqu'ils sont malades, soit qu'ils se présentent quand même au travail, ce que nous ne voulons pas, soit qu'ils restent chez eux et qu'ils ne sont pas payés. Onze pour cent de nos employés n'ont aucun congé de maladie en réserve, tandis que 60 p. 100 d'entre eux n'en ont pas assez pour couvrir la période qui précède l'assurance-invalidité de longue durée. C'est la combinaison de ces deux éléments qui retient l'attention, sans oublier que le gouvernement fédéral est un des derniers grands employeurs à ne pas avoir de régime d'assurance-invalidité de courte durée. On a indiqué dans le budget de 2014 qu'une des priorités du prochain cycle de négociation collective est de conclure une entente pour mettre en place un régime d'assurance-invalidité de courte durée. C'est le but à atteindre.

En tant qu'employeur, le Secrétariat du Conseil du Trésor devra participer à la conception du régime et guider nos agents négociateurs. C'est la raison pour laquelle des fonds sont versés au Secrétariat. Si ces démarches sont menées à bien, l'industrie aura également un rôle à jouer, car c'est elle qui mettra en place le régime d'assurance-invalidité de courte durée. Elle doit donc être consultée, ce qui, à vrai dire, a déjà commencé. Lorsque ce sera le temps, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada enclenchera un processus concurrentiel, et les fonds versés au ministère serviront également à mettre tout cela en œuvre. Excusez-moi de la longue réponse.

La sénatrice Buth : Non, c'est une excellente réponse. À quoi ces 2,6 millions de dollars seront-ils affectés?

Mr. Matthews: In the Treasury Board Secretariat's case, it goes towards doing some research on what regimes look like in other industries and other companies and starting to get ready for the collective bargaining process because this is a bargaining item with our bargaining agents. The Public Works side is funding to start up the project. They've already had one industry day, I believe, where they met with industry, but there will be more of those types of things coming in the future.

Senator Buth: Is long-term disability right now provided by private industry?

Mr. Matthews: The long-term disability regime is, I believe, provided by private industry, yes.

The Chair: Just as a clarification on the 11 per cent of public employees who do not have access to sick leave so they come in sick, why don't they have that? Have they already used it up?

Mr. Matthews: They've used it up. It's more applicable to some of our younger public servants. You come in in your first year, and you might get sick right of the bat. If you've had a rough year, you haven't had a chance to build up any sick leave bank.

The Chair: I was thinking maybe there was an inconsistency in the number of days available to different departments. It's all the same?

Mr. Matthews: It's all the same.

Senator Seth: May I have a supplementary?

The Chair: Yes, absolutely.

Senator Seth: When will TBS be implementing this program?

Mr. Matthews: It's tough to say when it will be implemented because it does have to be negotiated with the bargaining agents. It is a collective bargaining item. It's a priority for the government in the next round of bargaining, which is starting very soon. I can't say how long it will take to implement because it does have to be negotiated. This is not a six-month project.

Senator Seth: Thank you.

The Chair: Senator Seth, you happen to be the next one on my list. Why not keep going?

Senator Seth: Yes, that's a good idea. I see TBS is requesting $73 million for compensation adjustment transfer to the departments and agencies for salary adjustment. Can you

M. Matthews : Dans le cas du Secrétariat du Conseil du Trésor, ces fonds financeront certaines recherches visant à déterminer à quoi ressemblent les régimes d'autres industries et entreprises ainsi que la préparation au processus de négociation collective, parce que le régime est une question que devront négocier nos agents négociateurs. Dans le cas de Travaux publics, le financement vise à amorcer le projet. Je crois qu'ils ont déjà organisé une journée de l'industrie au cours de laquelle ils ont rencontré certains de ses représentants, mais, dans les mois à venir, d'autres événements de ce genre auront lieu.

La sénatrice Buth : Est-ce qu'à l'heure actuelle, les prestations d'invalidité de longue durée sont assurées par le secteur privé?

M. Matthews : Oui, je crois que le régime de prestations d'invalidité de longue durée est géré par le secteur privé.

Le président : J'aimerais simplement obtenir des précisions à propos des 11 p. 100 de fonctionnaires qui n'ont pas accès à des congés de maladie et qui se présentent au bureau malades. Pourquoi n'ont-ils pas de congés de maladie? Les ont-ils déjà utilisés?

M. Matthews : Oui, ils ont épuisé leurs congés de maladie. Ce scénario s'applique davantage à certains de nos jeunes fonctionnaires. Il se peut que vous tombiez malade pendant votre première année de service. Si vous avez eu une mauvaise année, vous n'avez pas eu l'occasion d'accumuler des crédits dans votre banque de congés de maladie.

Le président : Je pensais que les employés des divers ministères ne bénéficiaient peut-être pas du même nombre de congés de maladie. Tous les ministères sont à la même enseigne?

M. Matthews : Oui, ils sont tous à la même enseigne.

La sénatrice Seth : Puis-je poser une question supplémentaire?

Le président : Oui, assurément.

La sénatrice Seth : Quand le SCT mettra-t-il ce programme en œuvre?

M. Matthews : C'est difficile à dire parce que le programme doit être négocié avec les agents négociateurs. C'est une question qui sera négociée au cours du processus de négociation collective et à laquelle le gouvernement accordera la priorité au cours de la prochaine série de négociations, laquelle commencera très bientôt. Je ne peux pas vous dire combien de temps il faudra pour mettre en œuvre le programme, car il doit faire l'objet de négociations. Il ne s'agit pas d'un projet de six mois.

La sénatrice Seth : Merci.

Le président : Sénatrice Seth, votre nom est justement le prochain sur ma liste. Pourquoi ne continueriez-vous pas d'intervenir?

La sénatrice Seth : Oui, c'est une bonne idée. Je vois que le SCT demande 73 millions de dollars qu'il transférera aux ministères et aux organismes afin qu'ils puissent rajuster leurs salaires. Pouvez-

explain where exactly this money is going and what departments are affected and which employees are receiving compensation adjustment?

Mr. Matthews: Thank you for the question. These funds cover nine agreements that were reached with the core public service. The bulk of this money goes to the core public service. There is some small money going to separate agencies, but I'll deal with the core public administration. There are nine agreements. I'll run through them one by one.

Aircraft operations is 461 employees, largely in Transport Canada, but there may be pockets elsewhere that I'm unaware of. The second group is Correctional Services, 7,230 employees for our prison guards. We have EXs, so about 6,500 executives, and those would be spread out through all departments. We have our finance group, known as the FI group, and they're about 4,500 employees, again spread across all departments. We have our Foreign Service officers, which are just short of 1,400 employees, and they would mostly be in Foreign Affairs, as one would assume. Ships' officers is 1,150 employees, and then we have a bargaining agent called Ship Repair — East for the East Coast ship repair folks. That's 780 employees. Ship Repair — West is about 35 employees, but they are separate bargaining agents. There is a group called technical services, which I believe are spread across the public service, about 11,250. Those are the nine.

If you're wondering how much each agreement was worth, on average, 2 per cent. The vast majority of those were a 2 per cent raise. The executives were a 1 per cent raise, so they're an outlier on the down side. The Correctional Services folks, in addition to the 2 per cent, received a one-time $1,750 allowance, so that's in addition to the 2 per cent. The other group I should mention is our finance group. They received a 2 per cent raise, plus they had an allowance that was temporary, because finance was a skill that was — I guess the government had rolled in some additional temporary money to keep pace with the private sector. After several years, we realized this is a permanent part of their salary, so we rolled that in as part of their salary. It's a 3.58 per cent increase for the finance folks. Foreign Service officers received 2 per cent plus an additional 1.98. The bulk of these are 2 per cent, on average.

Senator Seth: Will this be permanent or just for a period of time?

vous nous expliquer où cet argent ira au juste, quels ministères seront touchés, et quels employés recevront un rajustement salarial?

M. Matthews : Je vous remercie de votre question. Ces fonds financeront neuf conventions collectives négociées avec le noyau de la fonction publique. La majeure partie de cette somme sera transférée au noyau de la fonction publique. Un petit pourcentage de cet argent sera remis à différents organismes, mais je parlerai des fonds destinés à l'administration publique centrale. Neuf conventions collectives ont été conclues. Je vais les passer en revue une par une.

Le Groupe Navigation aérienne compte 461 employés dont la plupart travaillent pour Transports Canada, mais il se peut que de petits groupes d'employés travaillent à d'autres endroits dont je ne suis pas informé. Le second groupe est celui des Services correctionnels, soit nos 7 230 gardiens de prison. De plus, il y a les EX, soit 6 500 cadres supérieurs disséminés dans tous les ministères, et le Groupe des Finances, connu sous le nom de Groupe FI, qui compte environ 4 500 employés encore une fois disséminés dans tous les ministères. Il y a les agents du service extérieur qui comprennent un peu moins de 1 400 employés. La plupart de ces agents travaillent pour les Affaires étrangères, comme on peut le supposer. Quant aux officiers de navire, ils sont au nombre de 1 150. Puis il y a un agent négociateur appelé Réparation des navires (Est) qui représente les 780 employés qui réparent des navires sur la Côte Est. Quant au Groupe Réparation des navires (Ouest), il compte environ 35 employés qui sont représentés par différents agents négociateurs. Enfin, il y a le Groupe Services techniques qui comprend environ 11 250 travailleurs disséminés dans toute la fonction publique. Voilà les neuf conventions collectives en question.

Si vous vous demandez à combien se chiffrait chaque convention collective, je dirais qu'en moyenne elle s'élevait à 2 p. 100. La grande majorité d'entre elles correspondait à une hausse salariale de 2 p. 100, bien que le salaire des cadres supérieurs n'ait augmenté que de 1 p. 100, ce qui fait d'eux des cas particuliers qui sont à la baisse. Les membres des Services correctionnels ont reçu une indemnité non récurrente de 1 750 $, en plus d'une hausse salariale de 2 p. 100. L'autre groupe que je devrais mentionner est celui des Finances. Ses membres ont reçu une hausse salariale de 2 p. 100. De plus, ils bénéficiaient d'une indemnité temporaire, parce que les compétences en finance étaient des aptitudes... je suppose que le gouvernement avait ajouté à leur salaire une indemnité temporaire afin de se maintenir au même niveau que le secteur privé. Après plusieurs années, nous avons constaté que l'indemnité faisait partie de leur rémunération et, par conséquent, nous l'avons intégrée dans leur salaire. Il s'agit donc d'une augmentation de 3,58 p. 100 pour les membres du Groupe des Finances. Pour leur part, les agents du service extérieur ont reçu une augmentation de 2 p. 100, à laquelle s'ajoutait une hausse de 1,98 p. 100. La majorité des augmentations s'élèvent en moyenne à 2 p. 100.

La sénatrice Seth : Ces augmentations sont-elles permanentes ou temporaires?

Mr. Matthews: No, it's permanent. The agreements themselves are mostly three years in length, but it's a permanent increase to salaries, with the exception of the item I mentioned for Correctional Services folks, which is a one-time allowance of $1,750.

Senator Callbeck: It's good to have you all back. On what we were just talking about there, you said there were nine agreements. I was just looking at this document —

The Chair: Which document is that?

Senator Callbeck: It's one that they presented to us tonight, one of the many. It's "Supplementary Estimates Allocation from Treasury Board Central Votes." On pages 2 through 5, you give all the departments and how much of that $73 million went to each of them. That came from nine agreements?

Mr. Matthews: Yes.

Senator Callbeck: Okay. I understood that, then.

On the disability and sick leave, has Treasury Board done any work on this already?

Mr. Matthews: We've done some work in terms of analyzing the current sick leave balances. That's why we can share statistics like 11 per cent of employees have no sick leave. We have done some consultation with industry and other employers to find out what sorts of plans they have and what their plans look like. When you're talking about a short-term disability plan, what does the plan look like? That sort of thing is where we've been looking so far.

Senator Callbeck: You're not far enough along yet to really know how we stack up?

Mr. Matthews: We stack up in that we know we don't have a plan and most other large employers do. The details of our plan have to be negotiated, and that's starting soon, so I can't actually speak to what our plan might look like.

Senator Callbeck: How much does it cost now, these plans, for the government? What percentage, roughly?

Mr. Matthews: As we have no short-term plan, the costs to the short-term plan are difficult to determine. If you look at the Parliamentary Budget Officer's recent report, his staff attempted to actually quantify the cost of paid sick leave, and they came up with basically just short of $900 million a year, or $871 million a

M. Matthews : Non, elles sont permanentes. La plupart de ces conventions collectives sont d'une durée de trois ans, mais les hausses salariales sont permanentes, à l'exception de l'indemnité de 1 750 $ destinée aux membres des Services correctionnels, que j'ai mentionnée et qui est non récurrente.

La sénatrice Callbeck : Il est bon de tous vous revoir. En ce qui concerne ce dont nous venons de discuter, vous avez indiqué qu'il y avait neuf conventions collectives. J'examinais justement ce document...

Le président : De quel document s'agit-il?

La sénatrice Callbeck : C'est l'un des nombreux documents qu'ils nous ont présentés ce soir. Il est intitulé « Budget supplémentaire des dépenses (C) 2013-2014 — Affectations des crédits centraux du Conseil du Trésor ». Aux pages 2 à 5, tous les ministères sont énumérés ainsi que la part des 73 millions de dollars qui a été affectée à chacun d'eux. Ces montants découlent des neuf conventions collectives?

M. Matthews : Oui.

La sénatrice Callbeck : D'accord. J'ai bien compris l'information alors.

En ce qui concerne les congés d'invalidité et de maladie, le Conseil du Trésor a-t-il déjà déployé des efforts à ce sujet?

M. Matthews : Nous avons effectué certains travaux d'analyse des soldes de congés de maladie. C'est la raison pour laquelle nous pouvons vous citer des statistiques comme le fait que 11 p. 100 des employés n'ont aucun congé de maladie accumulé. En outre, nous avons consulté l'industrie et d'autres employeurs pour déterminer les genres de régimes qu'ils offrent et ce à quoi ces régimes ressemblent. Lorsque l'on parle d'un régime d'assurance-invalidité de courte durée, à quoi ce régime ressemble-t-il? Voilà le genre d'éléments que nous avons examiné jusqu'à maintenant.

La sénatrice Callbeck : Vos travaux ne sont pas encore suffisamment avancés pour comprendre vraiment comment nos avantages se comparent à ceux des autres?

M. Matthews : Nous savons où nous nous situons en ce sens que nous nous rendons compte que nous n'offrons pas de régime de ce genre alors que la plupart des autres importants employeurs en offrent. Les détails de notre régime doivent être négociés, et ce processus commencera bientôt. Par conséquent, je ne peux pas décrire à quoi notre régime pourrait ressembler.

La sénatrice Callbeck : À l'heure actuelle, combien ces régimes coûtent-ils au gouvernement? Quel est le pourcentage approximatif?

M. Matthews : Comme nous n'offrons aucun régime d'assurance-invalidité de courte durée, les coûts d'un tel régime sont difficiles à évaluer. Si vous examinez le récent rapport du directeur parlementaire du budget, vous constaterez que son personnel s'est essentiellement efforcé de quantifier le coût des

year, in terms of what the cost of paid sick leave is. That was the PBO report.

There are other items that might be of interest that are related to this. We actually know that if you add up all the sick leave days that people have accumulated and if they took all their sick leave, it's worth about $5.2 billion. We know that not everyone will take all their sick leave. People retire in good health and they leave it. There is no cash value when you retire, so it's not all used.

When you look at the Public Accounts of Canada, last year, the Office of the Comptroller General looked, and they had enough data to actually put a liability on the books for sick leave. It's based on an actuarial valuation of what they think people might use. That liability is about $1.5 billion. Of the $5.2 billion in banks, $1.5 million has been disclosed as a liability.

In terms of the cost of the current regime, those are the key numbers, but this really hasn't been about cost. It's been about looking at our compensation practices, and we're not lining up with the rest of the employers.

[*Translation*]

Senator Bellemare: I know we are not voting on statutory items, but I still have two questions I would like to ask, for my own interest. The first has to do with the decrease in interest costs. You said the interest costs included the cost of servicing the debt. There is also the actuarial valuation with respect to the pension funds. I would like more details on that. Are we talking about the pension fund for parliamentarians? Is it tied to the decrease in the interest rate, provided for in the act, down to 4 per cent from 10 per cent?

Mr. Matthews: There are two considerations related to the interest costs, as I mentioned. First, the long-term interest rate expectations were lowered.

[*English*]

That's about $182 million.

On the pension regime that I mentioned, the valuation, that is specific to the Members of Parliament Retiring Allowances Act. It relates to a lowering of the interest rate, but it's part of that actuarial valuation that will look at things like life expectancy, interest rates, inflation rates and things like that. The long-term interest rate affected that actuarial valuation as well.

congés de maladie payés et, selon ses calculs, le coût s'élevait à un peu moins de 900 millions de dollars par année, ou 871 millions de dollars par année pour être précis. C'est ce que le rapport du DPB indiquait.

Il y a d'autres éléments liés à ces calculs qui pourraient être dignes d'intérêt. En fait, nous savons que, si nous additionnons tous les congés de maladie que les employés du gouvernement ont accumulés, ils vaudraient à peu près 5,2 milliards de dollars si ces gens se prévalaient d'eux. Nous savons que tous les employés du gouvernement n'utiliseront pas tous leurs congés de maladie. Certaines personnes sont en bonne santé au moment de prendre leur retraite, et ils partent sans avoir utilisé leurs congés de maladie. Ces congés ne sont pas monnayables au moment de la retraite. Par conséquent, ils ne sont pas tous utilisés.

Si l'on examine les comptes publics du Canada de l'année dernière, on constate que le Bureau du contrôleur général disposait de suffisamment de données pour attribuer dans les livres une valeur au passif que représentent les congés de maladie. Cette valeur est fondée sur l'évaluation actuarielle des congés que l'on pense que les gens prendront. Ce passif se chiffre à environ 1,5 milliard de dollars. Donc, on a déclaré un passif de 1,5 des 5,2 milliards de dollars de congés de maladie accumulés.

Voilà les chiffres clés en ce qui concerne les coûts du régime actuel, mais cette initiative n'est pas vraiment liée à ces coûts. Elle concerne l'examen de nos pratiques en matière de rémunération et la conviction qu'elles ne cadrent pas avec celles des autres employeurs.

[*Français*]

La sénatrice Bellemare : Je sais qu'on ne vote pas sur les postes législatifs. J'avais quand même deux questions d'intérêt. La première a trait à la réduction des frais d'intérêts. Vous avez dit que les frais d'intérêts comprenaient les frais de la dette. Il y a aussi l'évaluation actuarielle au niveau des fonds de pension. J'aimerais plus de détails sur ce point. Parle-t-on ici des pensions des parlementaires? Est-ce lié à la baisse, dans la loi, du taux d'intérêts imputé de 10 à 4 p. 100?

M. Matthews : Les frais pour intérêts, comme je l'ai mentionné, comporte deux choses. Tout d'abord, on a réduit les attentes concernant les taux pour l'intérêt à long terme.

[*Traduction*]

Cela représente environ 182 millions de dollars.

En ce qui concerne le régime des pensions que j'ai mentionné, l'évaluation est propre à la Loi sur les allocations de retraite des parlementaires. Elle est liée à une réduction du taux d'intérêt, mais elle s'inscrit dans le cadre de l'évaluation actuarielle qui examinera des facteurs comme l'espérance de vie des parlementaires, les taux d'intérêt, les taux d'inflations et d'autres éléments de ce genre. Le taux d'intérêt à long terme a également eu une incidence sur l'évaluation actuarielle.

[*Translation*]

Senator Bellemare: So that brings down the statutory item?

Mr. Matthews: Yes.

Senator Bellemare: But it is recorded even though it is not paid out.

Mr. Matthews: Yes.

Senator Bellemare: It is an accounting entry. My second question has to do with softwood lumber, specifically the payments to the provinces that decreased by $253 million. We understand that we do not have any control over the situation; what happened happened.

But there are provinces, such as Quebec, that export a lot of softwood lumber products. I imagine, then, that Quebec is affected by this?

Mr. Matthews: Yes, but it is really the other provinces I just mentioned that caused the decrease. If memory serves, the rate in Quebec is still 2.6 per cent.

[*English*]

There are certainly still some tariffs being paid. Quebec's share is based on that tariff.

The reduction is really caused by the fact that we have 0 per cent in Alberta, 0 per cent in Manitoba, 0 per cent in Saskatchewan, and I think 0.1 per cent in Ontario. That's where it has really decreased, and it's a formula, based on the actual tariffs in place. I think Quebec has held fairly steady, if I recall correctly.

[*Translation*]

Senator Bellemare: I would think that has an impact on the provinces' budgets? The provincial governments have to make up that shortfall, do they not?

Mr. Matthews: If I recall correctly, it does not involve the provinces.

[*English*]

I think it goes right to the actual producers themselves.

[*Translation*]

Senator Bellemare: That is what I wanted to know. So it affects the producers.

Mr. Matthews: Yes.

[*Français*]

La sénatrice Bellemare : Donc, cela diminue pour le poste législatif?

M. Matthews : Oui.

La sénatrice Bellemare : Toutefois, c'est inscrit, bien que ce ne soit pas versé.

M. Matthews : Oui.

La sénatrice Bellemare : C'est une écriture comptable. Ma deuxième question a trait au bois d'œuvre, plus particulièrement aux versements aux provinces qui ont diminué de 253 millions de dollars. Nous comprenons qu'on n'a pas de contrôle là-dessus, c'est arrivé ainsi.

Cependant, on sait qu'il y a des provinces, comme le Québec, qui exportent beaucoup de produits de bois d'œuvre. J'imagine que le Québec est affecté par cela?

M. Matthews : Oui, mais c'est vraiment les autres provinces que j'ai déjà mentionnées qui ont causé la diminution. À Québec, si je me souviens bien, le taux est toujours de 2,6 p. 100.

[*Traduction*]

Il est clair que certains droits d'exportation sont toujours versés. La part du Québec est fondée sur le tarif en vigueur.

La réduction est vraiment imputable au fait que l'écart de prix en Alberta, au Manitoba et en Saskatchewan s'élève à 0,0 p. 100, alors qu'en Ontario il se chiffre à 0,1 p. 100. C'est la raison pour laquelle les versements ont vraiment diminué; ils sont calculés à l'aide d'une formule, en fonction des tarifs actuellement en vigueur. Si je me souviens bien, les versements au Québec sont restés assez stables.

[*Français*]

La sénatrice Bellemare : Cela affecte, j'imagine, le budget des provinces? C'est un manque à gagner pour les gouvernements provinciaux?

M. Matthews : Si je me souviens bien, cela n'implique pas les provinces.

[*Traduction*]

Je pense que ces fonds sont versés aux producteurs en tant que tels.

[*Français*]

La sénatrice Bellemare : C'est ce que je voulais savoir. Donc, cela affecte les producteurs.

M. Matthews : Oui.

[*English*]

The Chair: Refresh our memories, if you would. When you say it's 0 per cent in various provinces, that doesn't mean they're not shipping anything, but they're just under the quota.

Mr. Matthews: It's the actual tariff in play.

The Chair: The tariff comes into play if they go over the quota?

Mr. Matthews: There's the quota, but I think, more important in this case, it's the actual price of the lumber in the U.S. that's driving things. It's really around the prices, Canada versus the U.S.

The Chair: Does the exchange rate impact on that?

Mr. Matthews: Not to my knowledge, but I'm not certain. That question may be better for Finance.

The Chair: There are many different factors happening there. I think the important thing for our viewing public is that that doesn't mean there are no sales from those various provinces.

Mr. Matthews: No, my understanding is that this reduction in the forecast is based on the price of this lumber in the U.S., and that's what's driving this.

Senator Gerstein: Thank you, panel, for being with us.

My question is first on page 2-47, Shared Services. I'd like to understand. Total budgetary expenditures to date are $1.688 billion; is that correct? Am I reading that properly?

Ms. Santiago: Those are the total authorities that you've seen in the estimates.

Mr. Matthews: Can we pause for one second? The page in French?

[*Translation*]

Senator Bellemare: Shared Services Canada?

Mr. Matthews: Yes.

Senator Bellemare: Page II-51 in the French.

Mr. Matthews: Page II-51, thank you.

[*English*]

Senator Gerstein: Of the $1.688 billion, $88 million is being funded by transfers from other departments; is that correct?

Mr. Matthews: That's correct.

[*Traduction*]

Le président : Veuillez nous rafraîchir la mémoire. Lorsque vous dites que le pourcentage s'élève à 0 p. 100 dans diverses provinces, cela ne veut pas dire qu'ils n'exportent aucun bois d'œuvre, mais plutôt que leurs exportations sont inférieures au quota.

M. Matthews : C'est le tarif en tant que tel qui entre en jeu.

Le président : Le tarif entre en jeu s'ils dépassent le quota?

M. Matthews : Il y a le quota, mais, à mon avis, ce qui importe encore plus dans le cas présent, c'est le prix actuel du bois d'œuvre aux États-Unis. C'est lui qui détermine le pourcentage. C'est vraiment une question de prix, le prix du bois d'œuvre canadien par rapport à celui du bois d'œuvre américain.

Le président : Est-ce que le taux de change a des répercussions sur les versements?

M. Matthews : Pas à ma connaissance, mais je n'en suis pas certain. Il vaudrait peut-être mieux adresser cette question au ministère des Finances.

Le président : De nombreux facteurs interviennent ici. Je pense que l'important est que nos téléspectateurs comprennent que cela ne signifie pas que ces diverses provinces n'ont vendu aucun bois d'œuvre.

M. Matthews : Non, je crois comprendre que la diminution de cette prévision législative est fondée sur le prix du bois d'œuvre américain, et c'est ce qui entraîne la réduction des versements.

Le sénateur Gerstein : Merci, chers experts, de votre présence.

Premièrement, j'ai une question à vous poser concernant la page 2-47 de la version anglaise du document, qui est consacrée à Services Partagés Canada. J'aimerais comprendre quelque chose. Le total de leurs dépenses budgétaires à ce jour s'élève à 1,688 milliard de dollars, n'est-ce pas? Est-ce que j'interprète correctement le contenu de cette page?

Mme Santiago : C'est le total des autorisations que vous avez aperçu dans le Budget supplémentaire des dépenses.

M. Matthews : Pouvons-nous faire une pause pendant une minute? Quelle est la page dans la version française?

[*Français*]

La sénatrice Bellemare : C'est Services partagés Canada?

M. Matthews : Oui.

La sénatrice Bellemare : II-51.

M. Matthews : Merci beaucoup, II-51.

[*Traduction*]

Le sénateur Gerstein : Quatre-vingt-huit millions des 1,688 milliard de dollars sont financés par des fonds transférés par d'autres ministères, n'est-ce pas?

M. Matthews : C'est exact.

Senator Gerstein: So is that saying 5 per cent of the approved authorities is being transferred in, 95 per cent of it is money that has to be provided to Shared Services to run this operation?

Mr. Matthews: Yes and no, if I can say that.

Senator Gerstein: That's helpful.

Mr. Matthews: Shall I stop there?

The Chair: No, I think we should have an explanation.

Mr. Matthews: When Shared Services Canada was first established — this is not their first year of operation.

Senator Gerstein: I understand that.

Mr. Matthews: Their first budget was funded by transfers from other departments.

Senator Gerstein: Totally?

Mr. Matthews: Totally, and then we transferred in and, if I recall correctly, we took some money back to the framework, because Shared Services Canada is supposed to deliver things more efficiently.

Senator Gerstein: If I can just stay on my train of thought.

Mr. Matthews: Sure.

Senator Gerstein: So $88 million of the $1.688 billion is transferred in and they have to be provided with the rest of the money.

If I may direct you to page 1-6, what I read here is:

> As announced in Budget 2013, funding for the procurement of Workplace Technology . . .

Now "funding" suggests that's where you're getting your funding, but it's partial funding; is that correct?

Mr. Matthews: Shared Services Canada, when we first started it, was responsible for three key things, if I remember: email, servers and data centres. In the past, every department had their own spending for email, servers and data centres. So Shared Services Canada was initially given money from departments to basically coordinate this for the whole of government. That was one.

What's happened in Budget 2013 is we've expanded the role of Shared Services Canada. If you look at the lines here, what we expanded to add to email, data centres and servers is the procurement of software for end-user devices.

Le sénateur Gerstein : Donc, cela signifie-t-il que 5 p. 100 des autorisations approuvées sont transférées à Services partagés Canada par d'autres ministères, et que 95 p. 100 des fonds dont Services partagés Canada a besoin pour exercer ses activités doivent lui être fournis par le gouvernement?

M. Matthews : Oui et non, si je peux m'exprimer ainsi.

Le sénateur Gerstein : Voilà qui est instructif.

M. Matthews : Devrais-je m'arrêter ici?

Le président : Non, je pense que nous devrions obtenir une explication.

M. Matthews : Lorsque Services Partagés Canada a été établi — ce n'est pas sa première année d'existence.

Le sénateur Gerstein : J'en suis conscient.

M. Matthews : Son premier budget a été financé par des transferts de fonds provenant d'autres ministères.

Le sénateur Gerstein : Complètement?

M. Matthews : Complètement, et, si je me souviens bien, après les transferts, nous avons réinvesti une partie des fonds dans le cadre de travail, parce que Services partagés Canada est censé assurer une prestation plus efficace des services.

Le sénateur Gerstein : Je ne veux pas perdre le fil de ma pensée.

M. Matthews : Bien sûr.

Le sénateur Gerstein : Donc, 88 millions des 1,688 milliard de dollars seront transférés, et le reste de l'argent devra leur être fourni.

Si vous me le permettez, j'aimerais que vous vous reportiez à la page 1-6, qui dit ce qui suit :

> Comme on l'a annoncé dans le budget fédéral de 2013, les fonds destinés à l'acquisition d'appareils technologiques en milieu de travail...

Maintenant, le mot « fonds » laisse entendre que votre financement provient du budget, mais le budget contribue seulement à une partie de ces fonds, n'est-ce pas?

M. Matthews : Si je me souviens bien, au début, Services partagés Canada était responsable de seulement trois éléments : la messagerie électronique, les serveurs et les centres de données. Dans le passé, chaque ministère consacrait des fonds à sa messagerie électronique, à ses serveurs et à ses centres de données. Donc, initialement, les ministères ont fourni de l'argent à Services partagés Canada afin qu'il coordonne tous ces services pour l'ensemble du gouvernement. C'était l'une de ses responsabilités.

Dans le budget de 2013, le rôle de Services partagés Canada a été élargi. Si vous examinez les lignes sous vos yeux, vous constaterez que son mandat a été étendu en ajoutant à la messagerie électronique, aux serveurs et aux centres de données l'acquisition de logiciels connexes au matériel destiné aux utilisateurs finaux.

For those of us who aren't computer literate, like me, those are things like Microsoft Windows and Adobe. It's the software you would have on your computer, those sorts of things.

In the past departments would have money to purchase those things themselves. We've taken effectively what they used to spend on that, took something off it for savings and given the balance to Shared Services Canada. It's really an expanded role for Shared Services Canada.

Senator Gerstein: Now if I may come to my question.

Mr. Matthews: Okay, I'm sorry.

Senator Gerstein: What I read here, this consolidation, why is the government doing this? The reason the government is doing it is, ". . . undertaken to drive economies of scale, improve security. . ."

If I may say, it's tough to quantify in numbers, ". . . and achieve savings for taxpayers." Achieving savings for taxpayers, that's a real number. I suspect that Shared Services had to provide a plan when they went into business, so to speak, as to how they were saving money for Canadian taxpayers.

My question to you, Mr. Matthews, is this: Who could opine as to whether or not this program is successful? Are we saving money? If so, how much? Is it on schedule? Is the time frame established to accomplish certain savings in fact taking place?

Mr. Matthews: In terms of how we know if we're saving money, there are two things. One, as I mentioned, Shared Services Canada's funding comes from other departments. They started the year with money we permanently transferred from other departments, and we're now adding to it.

The reason we know we're getting savings is that when we take what departments were spending, in this case on end-user software, we know what they spent, we removed it from their budgets and we gave Shared Services Canada less than that. So they can't actually spend what the departments used to spend. That's where we know the savings are coming from.

Some of these savings are very long-term in nature. If you think about data centers and consolidating them, which is what they're doing, that involves building space and things like that, but Shared Services Canada are the best folks to speak to about the efficiencies they're driving. But keep in mind that things like software procurement are fairly short-term in nature. Reconsolidating all of the government's data centres, you're looking at a pretty long window there.

Pour ceux d'entre nous qui, comme moi, ne s'y connaissent pas en informatique, on parle de choses comme Microsoft Windows et Adobe. Ce sont les logiciels qui roulent sur votre ordinateur et des choses de ce genre.

Dans le passé, les ministères disposaient de fonds pour acheter ces produits eux-mêmes. Nous avons effectivement récupéré les fonds qu'ils avaient l'habitude de consacrer à ces produits, nous avons réduit un peu ces fonds pour tenir compte des économies et nous avons affecté le reste à Services partagés Canada. Le rôle de Services partagés Canada s'est vraiment élargi.

Le sénateur Gerstein : Maintenant, je veux en venir à ma question.

M. Matthews : D'accord. Pardonnez-moi.

Le sénateur Gerstein : Compte tenu de ce que je lis ici, à savoir le regroupement des tâches, pourquoi le gouvernement l'entreprend-il? Le gouvernement le fait pour « réaliser des économies d'échelle [...] et [...] améliorer la sécurité. »

Si je puis me permettre de le dire, il est difficile de quantifier les économies réalisées « pour les contribuables. » Les économies en question représentent un vrai chiffre. Je soupçonne que, lorsque Services partagés a ouvert ses portes, si je peux m'exprimer ainsi, il lui a fallu fournir un plan indiquant comment il allait réaliser des économies pour les contribuables canadiens.

La question que je vous adresse, monsieur Matthews, est la suivante : qui peut se prononcer sur la réussite de ce programme? Épargnons-nous de l'argent? Dans l'affirmative, combien? Le programme respecte-t-il l'échéancier? Le calendrier prévu pour réaliser certaines économies a-t-il en fait été respecté?

M. Matthews : En ce qui concerne la façon dont nous savons si nous épargnons de l'argent, il y a deux choses à indiquer. Premièrement, comme je l'ai mentionné, le financement de Services partagés Canada provient des autres ministères. L'organisation a commencé l'année avec les fonds que nous avons transférés des autres ministères, et nous ajoutons maintenant à ces fonds.

Nous savons que des économies sont réalisées en comparant ce que les ministères dépensaient pour les logiciels de l'utilisateur final, dans ce cas-ci, et le budget accordé à Services partagés Canada à cet effet. Services Canada ne peut pas dépenser autant que les ministères le faisaient. C'est de cette façon que nous pouvons déterminer les sommes économisées.

Certaines de ces économies sont des économies à très long terme. Il suffit de penser aux centres de données, qui supposent entre autres l'aménagement de locaux. Services partagés Canada consolide tout cela, et ses représentants sont les mieux placés pour parler des économies qui sont ainsi faites. Il faut garder à l'esprit que l'achat de logiciels, par exemple, est un processus à relativement court terme. Par contre, le regroupement de tous les centres de données du gouvernement va s'échelonner sur une assez longue période.

Senator Gerstein: To summarize that, are you prepared to say whether, first of all, the program is successful? If it's successful, more than just saying, "Yes, we know they're saving some money," is it $10, $1,000,000,010? What do you think they're saving?

Mr. Matthews: On the software one, I think my colleague —

Senator Gerstein: What about the whole concept of Shared Services?

Mr. Matthews: That's a better question for Shared Services Canada to talk about the spending.

Ms. Santiago: To the particular issue of what's being saved in this initiative, it's something in the order of $2 million in the first year and then $8 million going out.

Senator Gerstein: On $1 billion?

Ms. Santiago: On $100 million.

Mr. Matthews: The broader plan —

Senator Gerstein: We might have Shared Services sometime.

The Chair: That would be a really good idea.

Senator Gerstein: It might be helpful for understanding it. Thank you very much, Mr. Matthews, as always.

The Chair: Just for clarification, we know how much you keep transferring over to Shared Services, and you're taking that away from various departments. Could we follow through the various departments over the years and see how much their expenditures have been reduced because they're no longer doing that service?

Mr. Matthews: You can look to department spending and see that it's down. It's down for two reasons: One, there have been some reductions; second, there have been some transfers to other organizations. You can follow through the transfers we've done through things like supplementary estimates. I think if you went to most departments' quarterly financial reports, many of them give disclosure on the reason their spending is down. One of the reasons they often cite is, "We've moved money to Shared Services Canada."

The Chair: So we should be able to see —

Mr. Matthews: You will see it in some cases. I can't say you'll see it in all cases, but certainly in some.

The Chair: Is a department billed for the services by Shared Services? Does Shared Services say, "You have to pay us some money for providing the services"?

Mr. Matthews: There are two things. We have permanently transferred the responsibility from the department over to Shared Services Canada. There is no bill; Shared Services Canada gets the

Le sénateur Gerstein : En résumé, êtes-vous en mesure, d'abord, de dire que le programme est efficace? Si oui, il ne suffit pas de dire « oui, on fait des économies ». Est-ce qu'on parle de 10 $ ou de 1 000 000 010$? Savez-vous à quoi se chiffrent les économies?

M. Matthews : Pour ce qui est des logiciels, je pense que mon collègue...

Le sénateur Gerstein : Qu'en est-il du concept général de Services partagés?

M. Matthews : Les représentants de Services partagés Canada seraient mieux placés pour parler des dépenses de l'organisation.

Mme Santiago : En ce qui concerne les économies réalisées grâce à cette initiative, il est question d'environ 2 millions de dollars la première année, et de 8 millions pour les années subséquentes.

Le sénateur Gerstein : Sur 1 milliard de dollars?

Mme Santiago : Sur 100 millions.

M. Matthews : Le plan d'ensemble...

Le sénateur Gerstein : Nous allons peut-être inviter les représentants de Services partagés à un moment donné.

Le président : Ce serait une très bonne idée.

Le sénateur Gerstein : Cela pourrait être utile pour bien comprendre les choses. Merci beaucoup, monsieur Matthews. Très utile, comme toujours.

Le président : Pour que ce soit bien clair, nous savons que vous retirez des montants de divers ministères pour les transférer à Services partagés. Pourrait-on suivre les dépenses de ces ministères au fil des ans pour voir de combien ont été réduites leurs dépenses en raison du transfert de responsabilités?

M. Matthews : Vous pouvez jeter un coup d'oeil aux dépenses des ministères. Vous verrez qu'elles ont diminué, et ce, pour deux raisons. Premièrement, il y a eu des compressions, et deuxièmement, il y a eu des transferts vers d'autres organisations. Vous pouvez faire le suivi des transferts que nous avons faits au moyen du Budget supplémentaire des dépenses, notamment. Les rapports financiers trimestriels de la plupart des ministères indiquent les raisons expliquant la réduction des dépenses. Une des raisons souvent données est « montants transférés à Services partagés Canada ».

Le président : Nous devions donc pouvoir le voir...

M. Matthews : Vous le verrez pour certains. Je ne peux pas dire que ce soit le cas pour tous les ministères, mais pour certains, oui.

Le président : Est-ce que les ministères sont facturés pour les services fournis par Services partagés? Est-ce que Services partagés Canada facture les ministères pour les services qu'il offre?

M. Matthews : Deux choses : nous avons transféré la responsabilité du ministère à Services partagés Canada de façon permanente. Il n'y a pas de facturation; Services partagés Canada

money. They keep it and procure software or whatever. Where the department is looking for extra or specialized services, there would be billing back and forth.

The Chair: Are there some ongoing services that Shared Services is providing?

Mr. Matthews: Where we have given Shared Services Canada responsibility for it, we've taken money from departments and given it to Shared Services Canada, so it would not be fair to then bill the department for it, because we've already taken the money from them.

The Chair: We will remember that.

[*Translation*]

Senator Chaput: I hope my question is clear. On page 15 of the Estimates by Strategic Outcome and Program section, under Treasury Board Secretariat, Internal Services is listed, with the amount appearing in the Estimates to Date column.

And above the Internal Services entry, it says this: "The following program supports all strategic outcomes within the organization." Does that mean that Internal Services includes employee salaries?

Mr. Matthews: Yes and no. Internal Services includes the financial and human resources functions. The department cannot meet its strategic objectives without spending money on financial and human resources functions. So to meet its strategic objectives, a department has to provide internal services.

Senator Chaput: On page II-51 of the 2013-14 supplementary estimates, where do we see the Internal Services expenditure for the Treasury Board Secretariat? Is it included somewhere?

Mr. Matthews: That is something the House committee has studied and continues to study. Parliament grants votes to each department, and usually there are three.

[*English*]

They are operating, capital, and grants and contributions. That's how most departments get their money voted.

We also provide information on programs, and it's a different way to slice up the money. In the study we have spoken about here before, there was discussion at the House of Commons Standing Committee on Government Operations and Estimates on the idea that it would be better if Parliament voted money on strategic outcomes or on programs, because this capital, operating, and grants and contributions is different. That was the question.

reçoit le budget nécessaire pour acheter les logiciels ou peu importe. Si un ministère demande des services spécialisés ou supplémentaires, ces services sont facturés.

Le président : Est-ce que Services partagés offrent certains services de façon continue?

M. Matthews : Pour les responsabilités confiées à Services partagés Canada, nous avons déjà réduit le budget des ministères pour transférer des sommes à Services partagés Canada. Alors ce ne serait pas juste de facturer les ministères en plus, parce qu'on leur a déjà enlevé cet argent.

Le président : Nous allons nous en rappeler.

[*Français*]

La sénatrice Chaput : J'espère pouvoir poser clairement ma question. Dans la section « Dépenses par résultats stratégiques et programmes », à la page 14 de la version française, Secrétariat du Conseil du Trésor, vous avez ici « Services internes » et le montant figure sous la rubrique « budget des dépenses à ce jour ».

Et sous la rubrique « services internes » on lit ceci : « Le programme suivant appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation. » Est-ce que cela veut dire que les services internes incluent les salaires des employés?

M. Matthews : Oui et non. Les services internes comprennent les fonctions des finances ou les fonctions des ressources humaines. Donc, on ne peut pas réaliser les objectifs stratégiques du ministère sans avoir dépensé des sommes dans les fonctions de ressources humaines et de finances. Donc pour réaliser ses objectifs stratégiques, un ministère doit offrir des services internes.

La sénatrice Chaput : Dans la version française du Budget supplémentaire des dépenses 2013-2014, à la page II-49, Secrétariat du Conseil du Trésor, où se retrouve le montant de dépenses internes? Est-ce qu'il est inclus quelque part?

M. Matthews : C'est une question que le comité de la Chambre des communes a déjà étudiée et continue d'étudier. Le Parlement établit les crédits pour chaque ministère et pour la plupart, il y en a trois.

[*Traduction*]

Il y a les dépenses de fonctionnement, les dépenses en capital et les subventions et contributions. C'est dans ces trois catégories que la plupart des ministères obtiennent des crédits votés.

On fournit aussi de l'information sur les programmes, et c'est une autre façon de distribuer les sommes. Le Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires de la Chambre des communes, dans l'étude dont on a parlé plus tôt, s'est demandé s'il serait préférable de voter des crédits en fonction des résultats stratégiques ou des programmes, parce que c'est différent des crédits pour les dépenses de fonctionnement, les dépenses en capital et les subventions et contributions. C'est la question qui était à l'étude.

Really, when you think about the two points you've raised, it's just a different way to look at the money. What Parliament actually votes on — operating, capital, grants and contributions — for most departments is one way of slicing it. If you go to the other document referred to — strategic outcomes and programs — it is just a different way of slicing up the same money. It gives you a sense of what departments spend on programs.

Senator Chaput: Okay. If I wanted to know where the expense is, where do I look?

[*Translation*]

Is it included in the Operating Budget Carry Forward entry?

[*English*]

Mr. Matthews: For most departments, "internal services" is part of the operating expenditures.

Senator Chaput: That's what I needed to know.

Mr. Matthews: Sorry, I should have started with that. There are other things in there as well.

Senator Chaput: Because you can't take this and find it here.

Mr. Matthews: No.

The Chair: That would be too easy.

Mr. Matthews: Mr. Chair, it comes down to the question of what is the best way to vote money in. That was the subject of the study that House of Commons committee did. There are ongoing discussions to some extent. The current model is that we vote on operating, capital, and grants and contributions, and we provide information on planned spending, by program and strategic outcome.

[*Translation*]

Senator Chaput: With respect to the transfers from various departments to Shared Services Canada for set-up and service delivery, no transfers were made from Treasury Board to Shared Services Canada. Is that right?

Mr. Matthews: Yes, I believe so.

Senator Chaput: You said that your department did make a transfer to Shared Services Canada for technology?

Mr. Matthews: To purchase computer programs and so forth.

Senator Chaput: A transfer was made for technology, okay.

[*English*]

Mr. Matthews: It's actually not listed as a transfer.

En ce qui a trait aux deux points que vous avez soulevés, c'est en fait une manière différente de voir les choses. Les crédits votés par le Parlement — dépenses de fonctionnement, dépenses en capital, subventions et contributions — pour la plupart des ministères, c'est en fait une façon de catégoriser les dépenses. L'autre document, celui sur les résultats stratégiques et les programmes, montre une autre façon de catégoriser les mêmes dépenses. Cela donne une idée de ce que les ministères dépensent pour les programmes.

La sénatrice Chaput : D'accord. Si je veux savoir où est consignée cette dépense, où dois-je regarder?

[*Français*]

Est-ce que cette dépense figure sous « Report du budget des dépenses »?

[*Traduction*]

M. Matthews : Pour la plupart des ministères, les « services internes » sont consignés dans les dépenses de fonctionnement.

La sénatrice Chaput : C'est ce que je voulais savoir.

M. Matthews : Désolé, j'aurais dû commencer par cela. Cela comprend autre chose également.

La sénatrice Chaput : Parce qu'on ne peut pas trouver cela ici.

M. Matthews : Non.

Le président : Ce serait trop facile.

M. Matthews : Monsieur le président, cela revient à se demander quelle est la meilleure façon d'accorder des crédits. C'est là-dessus que s'est penché le comité de la Chambre des communes. La question continue de faire l'objet de discussions. Selon le modèle actuel, les crédits sont accordés en fonction des dépenses de fonctionnement, des dépenses en capital, et des subventions et contributions, et les dépenses prévues sont communiquées d'après les programmes et les résultats stratégiques.

[*Français*]

La sénatrice Chaput : Concernant les transferts de plusieurs ministères à Services partagés Canada pour la mise sur pied et pour les services, il n'y a pas eu de transferts du Conseil du Trésor à Services partagés Canada. C'est exact?

M. Matthews : Oui, je crois que oui.

La sénatrice Chaput : Vous dites qu'il y a eu un transfert de votre part à Services partagés Canada pour la technologie?

M. Matthews : Pour l'achat de biens concernant les programmes informatiques, des choses comme cela.

La sénatrice Chaput : Il y a eu un transfert pour la technologie, d'accord.

[*Traduction*]

M. Matthews : Ce n'est pas consigné comme un transfert.

[*Translation*]

To see the transfer, you need to look at page II-51 in the English version of the estimates. What page is it in the French?

Senator Chaput: Page II-49 in the French. Is that for Treasury Board?

Mr. Matthews: Page II-49 in the French.

Senator Chaput: So where would I find the transfer?

[*English*]

Ms. Santiago: Under "available authorities," the reduction of $479,606.

Senator Chaput: It is $479,606?

Ms. Santiago: Yes**.** That's an amount available right now in the Treasury Board's vote, but the secretariat can't use that anymore because that's part of the $102 million transferred to Shared Services Canada.

The Chair: I think you should explain to our honourable senators that you've got a chart on "available authorities." What do you mean by that term?

Mr. Matthews: When we first tabled the Main Estimates, it's based on information we had at the time. That's the available authorities, and that gets increased as the year goes on through supplementary authorities. But we only go to Parliament when we want to increase or transfer something. In the case of Shared Services Canada, after we had prepared the Main Estimates, there was this notion of transferring money over to Shared Services Canada for the procurement of software for end-user devices. In that case, we froze an amount in every department's budget and said that even though it's in their authorities, they can't spend it. We can do that internally; it's called a freeze. That money was effectively being moved to Shared Services Canada.

Because the department can't spend that, when they come in looking for new resources, rather than give them more resources, we say, "Look, you already have the authority for this. We have frozen some of your money, but we will now allow you to spend that because you've come in for new money." That's kind of how it works.

The Chair: Do you need parliamentary approval to dip into that available authority for another purpose?

Mr. Matthews: No.

Ms. Santiago: That's a Treasury Board approval.

The Chair: Okay.

Senator Eaton: Very quickly. Do you anticipate spending all the $7.2 million you have for the CRA to look into charities? Will you be short at the end of year?

[*Français*]

Si on veut voir le transfert, il faut consulter la page II-51 en anglais. En français ce serait quoi?

La sénatrice Chaput : Ce serait la page II-49 en français. Est-ce que c'est le Conseil du Trésor?

M. Matthews : Page II-49 en français.

La sénatrice Chaput : Alors où trouverait-on ce transfert?

[*Traduction*]

Mme Santiago : Sous « crédits disponibles », la réduction de 479 606 $.

La sénatrice Chaput : Est-ce 479 606 $?

Mme Santiago : Oui. C'est un montant disponible du crédit du Conseil du Trésor, mais le secrétariat ne peut l'utiliser parce que ce montant fait partie des 102 millions de dollars transférés à Services partagés Canada.

Le président : Je pense que vous devriez expliquer aux membres du comité que vous avez un tableau sur les « crédits disponibles ». Que voulez-vous dire par là?

M. Matthews : Le budget principal des dépenses a été établi en fonction des informations dont nous disposions au moment de son dépôt. Ce sont les crédits disponibles, et ce montant augmente au courant de l'année avec les crédits supplémentaires. Mais nous ne consultons le Parlement que lorsque nous voulons augmenter les dépenses ou transférer des montants. Dans le cas de Services partagés Canada, après avoir préparé le budget principal des dépenses, il a été question de transférer des sommes à Services partagés Canada pour l'achat de logiciels pour l'utilisateur final. Nous avons donc gelé le budget de chacun des ministères voué à cette fin, et même si les crédits sont encore disponibles, ils ne peuvent pas les dépenser. Nous pouvons procéder ainsi à l'interne; c'est un gel. Cet argent a en fait été transféré à Services partagés Canada.

Parce que le ministère ne peut pas dépenser cette somme, s'il demande de nouvelles ressources, nous allons plutôt débloquer certains des crédits disponibles. Les crédits avaient déjà été accordés, alors au lieu de lui donner plus d'argent, nous allons dégeler les crédits en question. C'est un peu de cette manière que cela fonctionne.

Le président : Avez-vous besoin de l'autorisation du Parlement pour débloquer ces crédits qui avaient été accordés à d'autres fins?

M. Matthews : Non.

Mme Santiago : C'est au Conseil du Trésor d'autoriser la transaction.

Le président : D'accord.

La sénatrice Eaton : Très rapidement. Pensez-vous que sera dépensée la totalité des 7,2 millions de dollars accordés à l'ARC pour l'examen des organismes de bienfaisance? Va-t-il en manquer à la fin de l'année?

Mr. Matthews: The CRA amount is actually for three things. I did highlight the charity one, but the CRA — a couple of measures. Enhancing transparency and accountability for charities is one. Pooled registered pension plans is two. I believe the third was around the small business hiring credit, if I recall correctly. That's the money for all three. By coming in for Supplementary Estimates (C), the department is indicating that they intend on spending that this fiscal year.

Senator Buth: I'm curious about the Citizenship and Immigration debt writeoff. Can you explain that?

Mr. Matthews: We can. When a department loans money and it turns out to be uncollectible, to actually write off the money, active management of these loans, when it comes time to say this money will not be collected, we actually come in for parliamentary authority to write it off. In this case, this relates to loans related to immigration programs, so very small dollar loans. By way of background, the program itself has $42 million roughly in outstanding loans. The bulk of these loans that are being written off today occurred after 1995, but there were a few dollars from before. Basically, this is just good housekeeping. These loans are not collectible and, to actually write them off, we need parliamentary authority.

Senator Buth: Whom did we loan the money to?

Mr. Matthews: This would be immigrants, to help them in settling.

Senator Buth: And then they didn't pay it back. Do we still do that?

Mr. Matthews: We still do that, as far as I know, yes, and the $42 million is the total balance of loans outstanding.

Senator Callbeck: I'm just looking at the document you provided. I notice that for the RCMP, the total there is minus $23 million. With Supplementary Estimates (C), are the RCMP losing $23 million?

Mr. Matthews: I will just find the RCMP. I think you might be looking at the standard object table.

Senator Callbeck: "Budgetary Expenditures by Standard Object."

Mr. Matthews: Apparently we can see it on the estimates document itself on page II-45 in English. What you are actually seeing is that the RCMP is transferring funds to other organizations. Page II-45 in the English version of the supplementary estimates itself will give you some information. It is II-37 in the French version.

What you'll see here is the RCMP's page, and down toward the bottom you have some transfers. There is money coming into the RCMP from Public Safety that relates to First Nation policing, and that's the $16.742 million. Then you've got some transfers

M. Matthews : Le montant accordé à l'ARC est voué à trois choses. J'ai parlé des organismes de bienfaisance, mais l'ARC... il est question de quelques mesures. Il y a l'objectif d'accroître la transparence et la reddition de comptes des organismes de bienfaisance et aussi des régimes de pension agréés collectifs. Si je me souviens bien, il y avait aussi le crédit à l'embauche pour les petites entreprises. Ce montant est prévu pour ces trois mesures. En déposant son Budget supplémentaire des dépenses (C), le ministère indique qu'il entend dépenser cette somme au courant de la présente année financière.

La sénatrice Buth : Je m'interroge à propos de l'annulation de la dette de Citoyenneté et Immigration. Pouvez-vous nous l'expliquer?

M. Matthews : Bien sûr. Quand un ministère prête de l'argent et que ces sommes ne peuvent pas être récupérées, pour annuler la dette ou gérer ces prêts activement, on demande l'autorisation au Parlement de radier le tout. Dans ce cas-ci, il est question de prêts liés aux programmes d'immigration, alors ce sont de très petits prêts. Pour vous donner un peu de contexte, le programme en tant que tel a environ 42 millions de dollars en prêts non remboursés. La majorité des prêts radiés aujourd'hui ont été consentis après 1995, mais quelques-uns remontent à plus loin. Essentiellement, c'est pour mettre les choses en ordre. On ne pourra pas récupérer ces prêts, et pour les radier, il faut l'autorisation du Parlement.

La sénatrice Buth : À qui a été prêté cet argent?

M. Matthews : C'est de l'argent qui a été prêté à des immigrants pour les aider à s'installer.

La sénatrice Buth : Et ils ne l'ont pas remboursé. Est-ce qu'on fait encore cela?

M. Matthews : À ma connaissance, oui. Les 42 millions de dollars renvoient au total des prêts non remboursés.

La sénatrice Callbeck : Je regarde le document que vous nous avez fourni. Je remarque que pour la GRC, on a un négatif de 23 millions de dollars au total. Est-ce que la GRC perd 23 millions de dollars avec le Budget supplémentaire des dépenses (C)?

M. Matthews : Laissez-moi trouver la GRC. Vous regardez peut-être le tableau des articles courants.

La sénatrice Callbeck : « Dépenses budgétaires ministérielles par article courant ».

M. Matthews : Il semble que ce montant figure aussi dans le budget à la page II-45 de la version anglaise. Ce que vous voyez ici, c'est que la GRC transfère des fonds à d'autres organisations. Vous trouverez plus de détails à la page II-45 de la version anglaise du Budget supplémentaire des dépenses. Dans la version française, c'est à la page II-37.

Vous verrez qu'il y a des transferts au bas de la page de la GRC. Sécurité publique va transférer des fonds à la GRC pour les services de police des Premières Nations, au montant de 16,742 millions de dollars. Il y a aussi des paiements de

out. In the transfers out, the first one is RCMP for shared Services Canada, $136,000, and then you have the Bi-National Radio Interoperability Project, Beyond the Border, $671,000, for a total of $808,000. Then there is another amount, vote 45c, for $39 million related to Border Services, CRA and Shared Services Canada. It's not that the RCMP is losing money; they are transfers to other organizations.

[*Translation*]

Senator Chaput: We just discussed the transfers from the RCMP to Shared Services Canada. They were very easy to understand. Why are they not listed in the same way for the Treasury Board Secretariat?

Mr. Matthews: Because it is something a bit different. In the RCMP's case, they were actual transfers.

[*English*]

In the case of Treasury Board Secretariat, it's a case of having the funding available.

The Chair: Mr. Matthews, the horizontal items you gave in your document, these items are horizontal amounts under Supplementary Estimates (C) only. This isn't a yearly amount?

Mr. Matthews: You're quite right, Mr. Chair, but if you went to the introduction section of Supplementary Estimates (C), there is a table on horizontal items. If you bear with me, page 1-17 in English and in the French version —

The Chair: This just shows a supplement to what had been claimed earlier for these various horizontal items.

Mr. Matthews: It's the same page in French. If you actually look at the first one on the list, 1-17, it's government advertising. You'll see the details of Supplementary Estimates (C) at the very bottom here, but you'll actually see what happened in Supplementary Estimates (A) and (B) as well. All three are there. It starts with Supplementary Estimates (A), Canadian Heritage, Employment and Social Development, Health, Natural Resources, and then we hit (B) and then (C), so you do get the whole picture there.

The Chair: Page 1-17.

Mr. Matthews: In English, yes. Do you see it?

The Chair: I don't, but I have made a note of it so I will have a chance to look at it. Unfortunately, we've run out of time. We very much appreciate your being here to help us out, and we know you'll be back here next week with the Main Estimates. Mr. Matthews, Ms. Santiago, Mr. Sprecher, we appreciate very much the work you do for us.

transfert. Le premier est de 136 000 $, que la GRC transfère à Services partagés Canada, puis il y a 671 000 $ pour le projet d'interopérabilité radio binational (Par-delà la frontière), pour un total de 808 000 $. Et au crédit 45c, on a 39 millions de dollars pour l'Agence des services frontaliers, l'ARC et Services partagés Canada. La GRC ne perd pas d'argent; il s'agit de transferts vers d'autres organisations.

[*Français*]

La sénatrice Chaput : On vient de parler des transferts de la Gendarmerie royale du Canada à Services partagés Canada. C'est très facile à comprendre, mais pourquoi est-ce qu'on ne l'indique pas de la même façon au niveau du Secrétariat du Conseil du Trésor?

M. Matthews : Parce que c'est quelque chose d'un peu différent. Dans le cas de la Gendarmerie royale du Canada, il s'agit vraiment d'un transfert.

[*Traduction*]

Dans le cas du Secrétariat du Conseil du Trésor, c'est de savoir si les fonds sont disponibles.

Le président : Monsieur Matthews, les postes horizontaux énumérés dans votre document se trouvent dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) seulement. Ce n'est pas un montant annuel?

M. Matthews : Vous avez tout à fait raison, monsieur le président, mais si vous allez dans la section d'introduction du Budget supplémentaire des dépenses (C), vous trouverez un tableau sur les postes horizontaux. Si vous me permettez de vérifier, c'est à la page 1-17 de la version anglaise, et dans la version française...

Le président : Cela s'ajoute à ce qui avait été demandé auparavant pour ces postes horizontaux.

M. Matthews : C'est à la même page en français. Si vous prenez le premier poste de la liste, à la page 1-17, on parle de la publicité gouvernementale. Au bas complètement, vous avez les détails du Budget supplémentaires des dépenses (C), mais on donne aussi ceux des Budgets supplémentaires (A) et (B). Les trois y sont. On commence par le Budget supplémentaire des dépenses (A), Patrimoine canadien, Emploi et Développement social, Santé, Ressources naturelles, puis on a les données des Budgets supplémentaires (B) et (C). Vous avez donc toutes les informations ici.

Le président : À la page 1-17.

M. Matthews : En anglais, oui. La voyez-vous?

Le président : Non, mais j'en ai pris note, alors je pourrai la consulter plus tard. Malheureusement, c'est tout le temps que nous avions. Nous vous sommes très reconnaissants d'être venus nous aider, et nous allons vous revoir la semaine prochaine pour le Budget principal des dépenses. Monsieur Matthews, madame Santiago, monsieur Sprecher, merci beaucoup pour le travail que vous faites pour nous.

Colleagues, we've got quite a few panellists here for our second session this evening.

[*Translation*]

Honourable senators, we are continuing our study of Supplementary Estimates (C) for the year ending March 31, 2014.

[*English*]

I am very pleased to welcome officials from two departments to help us with their departmental requests for supplementary estimates. We always like to know why they're asking for additional money at this time of the year, so that's why we've brought them along. I'm pleased to welcome, from Indian and Northern Affairs or Northern Development — I don't know what your name is; you keep changing it back and forth — Pamela D'Eon, Acting Chief Financial Officer. We've had Ms. D'Eon here previously, so we're glad you're back. We have also Janet King, Assistant Deputy Minister, Northern Affairs; Serge Beaudoin, Director General, Sector Operations Branch; and Paul Schauerte, Senior Policy Manager, Program Design and Regional Partnerships. From Public Works and Government Services Canada, we welcome Alex Lakroni, Chief Financial Officer, Finance and Administration Branch; and Pierre-Marc Mongeau, Assistant Deputy Minister, Real Property Branch.

I understand each department has brief introductory remarks, after which we will engage in a discussion. We do have your supplementary estimates here, so we can focus on those if you could just go through and tell us the various line items after you've had your introductory remarks. Who would like to go first? I have Mr. Lakroni on the list. Did you toss a coin down there? Sir, you have the floor.

[*Translation*]

Alex Lakroni, Chief Financial Officer, Finance and Administration Branch, Public Works and Government Services Canada: Mr. Chair, members of the committee, I am pleased to appear before this committee on behalf of Public Works and Government Services Canada, or PWGSC, to discuss the 2013-14 Supplementary Estimates (C).

Joining me today is Pierre-Marc Mongeau, Assistant Deputy Minister, Real Property Branch.

For those committee members who may be unfamiliar with PWGSC, the department plays a key role in the operations of the federal government, serving as its treasurer, accountant, central purchasing agent, linguistic authority and real property manager. PWGSC is home to the Receiver General, which manages a cash flow of more than $2.2 trillion a year and prepares the annual Public Accounts of Canada. It accommodates more than

Chers collègues, nous recevons plusieurs témoins encore pour la deuxième partie de notre séance de ce soir.

[*Français*]

Honorables sénateurs, nous continuons maintenant notre étude du Budget supplémentaire des dépenses (C) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014.

[*Traduction*]

Je suis très heureux d'accueillir les représentants de deux ministères, qui sont ici pour nous parler de leurs demandes ministérielles dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses. C'est toujours agréable de savoir pourquoi les ministères demandent des fonds supplémentaires à cette période-ci de l'année, alors nous avons invité leurs représentants pour en discuter. J'ai le plaisir d'accueillir, d'Affaires autochtones et Développement du Nord — je ne sais pas comment vous vous appelez; vous n'arrêtez pas de changer de nom —, Pamela D'Eon, dirigeante principale des finances intérimaire. Nous avons déjà reçu Mme D'Eon. Nous sommes heureux de vous revoir. Nous recevons également Janet King, sous-ministre adjointe, Affaires du Nord; Serge Beaudoin, directeur général, Direction générale des opérations sectorielles; et Paul Schauerte, gestionnaire principal en matière de politiques, Développement des programmes et de partenariats régionaux. De Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, nous accueillons Alex Lakroni, dirigeant principal des finances, Direction générale des finances et de l'administration; et Pierre-Marc Mongeau, sous-ministre adjoint, Direction générale des biens immobiliers.

Je crois que vous avez une brève déclaration préliminaire pour chacun des ministères. Nous allons ensuite en discuter. Nous avons vos budgets supplémentaires des dépenses, alors nous pouvons nous concentrer là-dessus. Vous pourrez passer en revue les différents postes budgétaires après votre déclaration préliminaire. Qui va commencer? J'ai M. Lakroni sur la liste. Avez-vous tiré à pile ou face? Monsieur, la parole est à vous.

[*Français*]

Alex Lakroni, dirigeant principal des finances, Direction générale des finances et de l'administration, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada : Monsieur le président, membres du comité, c'est avec plaisir que je m'adresse à vous au nom du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux (TPSGC) pour parler du Budget supplémentaire des dépenses (C) de 2013-2014.

Je suis accompagné de Pierre-Marc Mongeau, sous-ministre adjoint à la Direction générale des biens immobiliers.

Pour les membres du comité qui ne connaissent pas bien TPSGC, sachez que le ministère joue un rôle primordial dans les activités du gouvernement fédéral. Il lui sert à la fois de trésorier, de comptable, d'acheteur central, de spécialiste des questions linguistiques et de gestionnaire immobilier. TPSGC remplit les fonctions du receveur général qui gère un flux de trésorerie de plus de 2,2 billions de dollars par année et qui prépare les comptes

272,200 federal employees in a diverse real estate portfolio involving approximately 2,000 leases and $1 billion in annual rental payments. It injects more than $14 billion annually into the Canadian economy through government procurement. And it translates more than 1 million pages of text a year on behalf of federal organizations, and provides translation and interpretation services for Parliament.

[*English*]

The department has one strategic outcome, to deliver high-quality, central programs and services that ensure sound stewardship on behalf of Canadians and meet the program needs of federal institutions.

Through the 2013-14 Main Estimates, the department asked for $2.6 billion to deliver core services related to accommodation, renovation, construction, procurement, translation and industrial security screening.

Please note that PWGSC did not seek any appropriations through the earlier Supplementary Estimates (A) and had requested $176.6 million in Supplementary Estimates (B).

These Supplementary Estimates (C) seek additional net funding of $66.3 million. The net funding request is based on total required funding of $98.7 million, less $29.7 million of internally available funding and transfers to various departments of $2.7 million.

The total funding requirement of $98.7 million is based on the following items: $63.8 million for real property functions, to cover inflationary pressures on non-discretionary changes affecting PWGSC's real property budget. It includes funding adjustments for rental costs, fit-up of office space, payments in lieu of taxes and municipal taxes.

Another $13.1 million is for necessary building upgrades, special-purpose space and information technology for the Carling Campus project.

Next is $8.1 million for accommodation requirements, flowing directly from the funding requests made by departments and agencies for new or renewed programs.

Next, $6.5 million is to implement the standard component of the Build in Canada Innovation Program. This program allows us to procure innovations from Canadian companies for use by federal departments and agencies.

publics annuels du Canada. Il fournit des locaux à plus de 272 200 employés fédéraux grâce à un portefeuille immobilier diversifié comptant environ 2 000 baux et un milliard de dollars en paiements de location annuelle. Il injecte, par l'entremise des marchés publics, plus de 14 milliards de dollars par année dans l'économie canadienne. Il traduit plus d'un million de pages par année pour le compte des organisations fédérales et fournit des services de traduction et d'interprétation au Parlement.

[*Traduction*]

Le ministère vise un résultat stratégique : fournir des services et des programmes centraux de grande qualité qui assurent une saine intendance au nom de la population canadienne et qui répondent aux besoins en matière de programmes des institutions fédérales.

Dans le cadre du Budget principal des dépenses de 2013-2014, le ministère a demandé 2,6 milliards de dollars pour offrir des services essentiels liés aux locaux, aux travaux de rénovation et de construction, à l'approvisionnement, à la traduction et aux enquêtes de sécurité industrielle.

Veuillez noter que TPSGC n'a pas demandé de crédits par l'intermédiaire du précédent Budget supplémentaire des dépenses (A) et a demandé 176,6 millions de dollars dans le Budget supplémentaire des dépenses (B).

Dans le cadre du présent Budget supplémentaire des dépenses (C), nous demandons un financement net additionnel de 66,3 millions de dollars. La demande de financement net est fondée sur le financement nécessaire total de 98,7 millions de dollars moins 29,7 millions de dollars, un montant qui est disponible à l'interne, et sur des transferts à divers ministères de 2,7 millions de dollars.

Le financement nécessaire total de 98,7 millions de dollars est fondé sur les éléments suivants : un montant de 63,8 millions de dollars pour les fonctions immobilières, afin de tenir compte des pressions inflationnistes sur les changements non discrétionnaires qui ont une incidence sur le budget immobilier de TPSGC. Ce montant comprend des rajustements de financement pour les coûts de location, l'aménagement des locaux à bureaux, les paiements en remplacement d'impôts et les taxes municipales.

Il faut un montant de 13,1 millions de dollars pour la modernisation nécessaire des immeubles, les locaux à usage particulier, ainsi que pour la technologie de l'information dans le cadre du projet du complexe Carling.

Un montant de 8,1 millions de dollars est nécessaire pour répondre aux besoins en matière de locaux, découlant directement des demandes de financement faites par les ministères et les organismes pour des programmes nouveaux ou renouvelés.

Il faut un montant de 6,5 millions de dollars pour mettre en œuvre le volet régulier du Programme d'innovation Construire au Canada. Ce programme nous permet d'acquérir des innovations provenant d'entreprises canadiennes qu'utiliseront les ministères et organismes fédéraux.

Next, $3.1 million will enable the Translation Bureau to maintain the quality and accessibility of the Language Portal of Canada at current levels.

Next, $2.5 million is to develop web-based materials and media plans on behalf of the Government of Canada, as well as to purchase media on the Internet through the official agency of record.

Next, $1.1 million is for the reinvestment of revenues from the sale or transfer of surplus properties that were sold at market value. The funds generated are to be reinvested in federal office facilities and common-use assets to preserve or extend their useful life.

Finally, $500,000 is to support the Treasury Board Secretariat in its strategy to modernize disability and sick leave management in the federal public service through, for example, the provision of procurement services.

[*Translation*]

As befits our stewardship responsibility, we seek whole-of-government solutions that are efficient and cost-effective, while striving to deliver high-quality services to Canadians.

Mr. Chair, members of the committee, thank you for your attention. My colleague and I would be pleased to answer your questions.

[*English*]

The Chair: Before we go to Ms. D'Eon, could you just confirm, about halfway down, your voted appropriations on page 2-43? You said $6.5 million for vote 1c, funding to implement the standard component of the Build in Canada Innovation Program. It's $6.3 million here. Did you misspeak? Did I mishear, or is this miswritten? There are three options.

Mr. Lakroni: It's $6.5 million comprised of two items: $6.284 million, as you see here on page 2-43, and there is a component that is statutory that is included at the bottom — total statutory appropriations. In that $213,000, there is $182,000 to account for employee benefit plans. For this program, there is a component of salary.

The Chair: That's good. That helps us understand these documents. Thank you.

Pamela D'Eon, Acting Chief Financial Officer, Aboriginal Affairs and Northern Development Canada: Mr. Chair and committee members, thank you for the opportunity to discuss the Supplementary Estimates (C) for fiscal year 2013-14 for

Un montant de 3,1 millions de dollars est nécessaire pour permettre au Bureau de la traduction de maintenir le niveau de qualité et d'accessibilité actuel du Portail linguistique du Canada.

Un montant de 2,5 millions de dollars pour élaborer du matériel en ligne et des plans médias au nom du gouvernement du Canada, ainsi que pour faire des achats médias sur Internet par l'intermédiaire de l'agence de coordination officielle.

Un montant de 1,1 million de dollars servira au réinvestissement des recettes tirées de la vente ou du transfert de biens excédentaires à la valeur du marché. On réinvestira les fonds générés dans les immeubles de bureaux fédéraux et les biens à usage commun afin de préserver ou de prolonger leur durée de vie utile.

Et, un montant de 0,5 million de dollars est nécessaire pour appuyer le Secrétariat du Conseil du Trésor dans sa Stratégie pour moderniser la gestion des congés d'invalidité et de maladie dans la fonction publique fédérale, par exemple, grâce à la prestation de services en approvisionnement.

[*Français*]

Dans le cadre de notre responsabilité en matière d'intendance, nous cherchons des solutions pangouvernementales qui sont efficaces et rentables, tout en visant à offrir des services de grande qualité à la population canadienne.

Monsieur le président, membres du comité, je vous remercie de votre attention. Mon collègue et moi serons heureux de répondre à vos questions.

[*Traduction*]

Le président : Avant que nous passions à Mme D'Eon, pourriez-vous simplement confirmer les crédits votés aux deux tiers de la page 2-54? Vous avez parlé de 6,5 millions de dollars pour le crédit 1c correspondant au fonds pour mettre en œuvre le volet normalisé du Programme d'innovation Construire au Canada. Or, il est écrit 6,3 millions de dollars dans le document. Est-ce une erreur de votre part? Ai-je mal entendu? Ou est-ce une coquille? Il y a trois possibilités.

M. Lakroni : C'est un montant de 6,5 millions de dollars, qui comprend deux éléments : les 6,284 millions de dollars que vous voyez à la page 2-54, et une composante législative qui se trouve au haut de la page suivante, à la rubrique « total des crédits législatifs ». De ces 213 000 $, 182 000 $ servent aux régimes d'avantages sociaux des employés. Le programme comporte donc un volet salarial.

Le président : C'est bien. Votre explication nous aide à comprendre les documents. Merci.

Pamela D'Eon, chef des finances par intérim, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada : Monsieur le président, mesdames et messieurs, je vous remercie de nous donner l'occasion de parler du Budget supplémentaire des

Aboriginal Affairs and Northern Development Canada. We appreciate the role that the committee plays in reviewing the department's requests for changes in spending levels.

The investments in Supplementary Estimates (C) are part of the Government of Canada's overall strategy to address the needs of First Nations, northerners, Metis and non-status Indians.

These supplementary estimates give the department the resources necessary to help improve the quality of life for Aboriginal peoples and northerners. The supplementary estimates seek authority for revised spending levels during the fiscal year that Parliament will be asked to approve in an appropriation act. Access to these supplementary estimates by the department is a regular process, given the timing of announcements made as part of federal budgets.

To begin with, we would like to share with you the details about these investments found in our Supplementary Estimates (C). They include initiatives totalling $72.4 million that will have appropriations of the department at $8.8 billion. Technically, these initiatives are being offset by funds previously appropriated and available within the department's reference levels due to the reprofiling of activities to future years.

Supplementary Estimates (C) were tabled in Parliament on February 13, 2014. Specifically, Supplementary Estimates (C) will provide the financial resources to take action on a number of key initiatives that I will briefly describe.

The largest item in these supplementary estimates is $36.1 million to allow the department to satisfy obligations in the Northwest Territories devolution agreement to make payments to the Government of the Northwest Territories and Northwest Territories Aboriginal groups to offset their one-time costs associated with devolution. These funds will also be used to undertake consultations with Aboriginal groups on legislation necessary to implement devolution.

To meet additional pressures, under the Emergency Management Assistance Program, these supplementary estimates include $33.2 million to address urgent health and safety for First Nation communities in 2013-14, especially as they relate to evacuations in Manitoba and Ontario due to forest fires, recovery from flooding in Saskatchewan, and floods and storm surges in the Atlantic region.

Also included in these supplementary estimates is $1 million for out-of-court settlements. Out-of-court settlements are one of the many mechanisms that the Government of Canada uses to mitigate risks and arrive at resolutions. These particular resources

dépenses (C) d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada pour l'exercice 2013-2014. Nous reconnaissons le rôle que joue le comité dans l'examen des demandes du ministère portant sur la révision des niveaux de dépenses.

Les investissements dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) font partie de la stratégie globale du gouvernement du Canada pour répondre aux besoins des Premières Nations, des résidants du Nord, des Métis et des Indiens non inscrits.

Ce Budget supplémentaire des dépenses donne au ministère les ressources nécessaires pour améliorer la qualité de vie des Autochtones et des résidants du Nord. Il vise à obtenir l'autorisation de réviser les niveaux de dépenses pendant l'exercice et doit être approuvé par le Parlement au moyen d'une loi de crédits. Le fait pour le ministère d'accéder à un Budget supplémentaire des dépenses est une procédure courante étant donné le moment des annonces dans le cadre des budgets fédéraux.

Pour commencer, nous aimerions vous faire part de détails sur les investissements qui figurent dans notre Budget supplémentaire des dépenses (C). Ce budget comprend des initiatives d'une valeur totale de 72,4 millions de dollars, ce qui porte le budget total du ministère à 8,8 milliards de dollars. Strictement parlant, ces initiatives sont compensées par des fonds affectés au préalable et disponibles dans les niveaux de référence du ministère en raison du report d'activités à des exercices ultérieurs.

Le Budget supplémentaire des dépenses (C) a été présenté au Parlement le 13 février 2014. Plus particulièrement, il fournira les ressources financières nécessaires pour concrétiser certaines initiatives clés, que je vais décrire brièvement.

L'élément le plus important de ce Budget supplémentaire des dépenses est une somme de 36,1 millions de dollars afin de permettre au ministère de remplir ses obligations en vertu de l'Entente sur le transfert de responsabilités aux Territoires du Nord-Ouest, de verser des fonds au gouvernement et aux groupes autochtones des Territoires du Nord-Ouest pour compenser les coûts ponctuels liés au transfert des responsabilités. Ces fonds seront également utilisés pour lancer des consultations avec les groupes autochtones sur la législation requise pour mettre en œuvre le transfert des responsabilités.

Pour satisfaire les pressions supplémentaires en vertu du Programme d'aide à la gestion des urgences, ce Budget supplémentaire des dépenses comprend une somme de 33,2 millions de dollars pour traiter des problèmes urgents en matière de santé et de sécurité pour les collectivités autochtones en 2013-2014, en particulier ceux liés aux évacuations au Manitoba et en Ontario en raison des incendies de forêt et au rétablissement à la suite des inondations en Saskatchewan, ainsi qu'à la suite des inondations et des vagues de tempête dans la région de l'Atlantique.

Le Budget supplémentaire des dépenses comprend également une somme de 1 million de dollars pour les règlements extrajudiciaires. Ces règlements constituent l'un des nombreux mécanismes que le gouvernement du Canada utilise pour atténuer

are as a result of an out-of-court settlement concluded with the First Nations pertaining to loss of income associated with oil and gas royalties.

The department is also receiving $1 million to provide implementation support for the Family Homes on Reserves and Matrimonial Interests or Rights Act that includes provisions for First Nations to develop, ratify and implement their own matrimonial real property laws and the application of a federal regime. The Centre of Excellence for Matrimonial Real Property will be established with an existing First Nation organization to focus on the distribution of knowledge on the legislation to assist First Nations to develop their own community-specific laws.

In addition to the Supplementary Estimates (B) $5-million contribution to Indspire to provide post-secondary scholarships and bursaries to First Nation and Inuit students, these estimates include $1 million to the Cape Breton University Purdy Crawford Chair in Aboriginal Business Studies to encourage business studies by Aboriginal students. The Purdy Crawford Chair in Aboriginal Business Studies is a research chair supported by the five Unama'ki communities on Cape Breton Island and is focused on promoting interest among Canada's indigenous people in the study of business at the post-secondary level while undertaking pure and applied research specific to Aboriginal communities.

The Department of Fisheries and Oceans is providing $80,000 for the support of co-management of the Tarium Niryutait Marine Protected Area, Canada's first Arctic marine protected area in the Inuvialuit Settlement Region. These funds will be used by the joint secretariat for administration, community engagement, and design and delivery of community-based monitoring programs collecting annual baseline information.

In closing, I would like to thank you for inviting the department to appear before the committee today and for permitting us the time to share information on Supplementary Estimates (C), 2013-14. My colleagues and I would be happy to respond to any questions and comments that the members of the committee may have pertaining to these supplementary estimates.

The Chair: While you have your book open, could you explain "internal transfers to reduce the amount of new appropriations required" of $22 million? It looks like you're moving it from operations to vote 10.

Ms. D'Eon: Vote 10 is our grants and contributions vote. Sometimes if there are resources in the department that cannot be used at that point in time and are found to be in the wrong year, they can be reprofiled to a subsequent year. Therefore, they are available to offset any increases to the appropriation.

les risques et trouver des solutions. Cette somme découle d'un règlement extrajudiciaire conclu avec les Premières Nations en ce qui concerne la perte de revenus associée aux redevances pétrolières et gazières.

Le ministère reçoit également 1 million de dollars pour soutenir la mise en œuvre de la Loi sur les foyers familiaux situés dans les réserves et les droits ou intérêts matrimoniaux, qui comprend des dispositions pour que les Premières Nations élaborent, ratifient et mettent en œuvre leurs propres lois sur les biens immobiliers matrimoniaux et appliquent le régime fédéral. Le Centre d'excellence en matière de biens immobiliers matrimoniaux sera créé au sein d'une organisation autochtone afin de mettre l'accent sur la diffusion des connaissances sur la loi, en vue d'aider les Premières Nations à élaborer des lois propres à leur collectivité.

Outre la contribution de 5 millions de dollars à Indspire dans le Budget supplémentaire des dépenses B en vue d'offrir des bourses de perfectionnement et des bourses d'études postsecondaires aux étudiants autochtones et inuits, le budget comprend également une somme de 1 million de dollars pour la chaire d'études commerciales autochtones Purdy Crawford de l'Université du Cap-Breton afin d'encourager les étudiants autochtones à entreprendre des études dans le domaine des affaires. Cette chaire de recherche est appuyée par les cinq collectivités Unama'ki de l'île du Cap-Breton et elle vise à encourager les Autochtones du Canada à entreprendre des études postsecondaires dans le domaine des affaires. Elle mène également des recherches en sciences pures et appliquées sur des questions propres aux collectivités autochtones.

Le ministère des Pêches et des Océans offre 80 000 $ pour le soutien de la cogestion de la Zone de protection marine de Tarium Niryutait, la première zone de protection marine de l'Arctique canadien, dans la région désignée des Inuvialuit. Ces fonds seront utilisés par le secrétariat mixte aux fins d'administration, d'engagement communautaire, ainsi que de conception et de prestation de programmes communautaires de surveillance recueillant des données de référence chaque année.

En conclusion, j'aimerais vous remercier d'avoir invité le ministère à se présenter devant le comité aujourd'hui et de nous avoir permis de présenter des détails sur le Budget supplémentaire des dépenses (C) 2013-2014. Mes collègues et moi serons heureux de répondre aux questions et aux observations des membres du comité sur ce budget.

Le président : Tandis que vos documents sont ouverts, pourriez-vous expliquer le « transfert à l'interne pour réduire le montant des nouveaux crédits requis » de 22 millions de dollars? L'argent semble être transféré des opérations au crédit 10.

Mme D'Eon : Le crédit 10 représente nos subventions et nos contributions. Il arrive parfois que des ressources du ministère ne puissent pas être utilisées à un moment donné, ou qu'elles se trouvent dans le mauvais exercice; elles peuvent alors être reportées à une année subséquente. Le mécanisme sert alors à compenser toute augmentation du crédit.

It's pretty much a technical measure that is managed through the central agencies. If resources are available to offset the request for appropriated funds, then they move those monies. Those monies are not reduced; they're just moved to the following year.

The Chair: There is $22 million you didn't spend in operations this year.

Ms. D'Eon: Yes, and there are valid reasons for that. It does require the approval of central agencies in the Department of Finance before we can get permission to move monies to the following year.

The Chair: Yes. We understand. Thank you. We will now go to honourable senators.

Senator Buth: Thank you for being here this evening. My first question is for Public Works and Government Services Canada. In your presentation, you made the comment that $63.8 million is for "real property functions to cover inflationary pressures on non-discretionary changes affecting the real property budget." Can you tell me how you typically forecast covering this? What has happened that you need to come back and ask for additional funding?

[*Translation*]

Pierre-Marc Mongeau, Assistant Deputy Minister, Real Property Branch, Public Works and Government Services Canada: What we call "Quasistats" are the tools we use to adjust our funding levels during the year. That includes considerations like the ones we are presenting to you today, refits, for example. It also includes adjustments related to heating, all the things we deal with on a daily basis. It is often extremely difficult to forecast a year or a year and a half ahead of time what heating costs will be or what new programs certain departments will put in place.

Our methodology is based, first and foremost, on curves to ensure we can forecast service costs correctly. We also do a project-by-project review. In this area, we have a few that I could speak to specifically. Every year, we also have up to 150 projects that require us to make adjustments during the year to the forecasts we did a year and a half in advance. We always have to make minor adjustments here and there during the course of the year, and Quasistat is the tool we use to do that.

My branch's total operating budget is $2.4 billion. What we are requesting today is $63.8 million in adjustments, which represents about 2.7 per cent of our total annual needs for all the buildings we manage across the country. While it may seem like a huge amount, it simply represents an end-of-year adjustment across the spectrum of our operations so that we can address specific

C'est essentiellement une mesure technique gérée par les organismes centraux. S'ils ont suffisamment de ressources pour compenser la demande de crédits, ils transfèrent l'argent. La somme n'est pas réduite, mais simplement reportée à l'exercice suivant.

Le président : Une somme de 22 millions de dollars n'a donc pas été dépensée pour le fonctionnement cette année.

Mme D'Eon : Oui, et il y a de bonnes raisons à cela. Il faut obtenir l'approbation des organismes centraux du ministère des Finances avant de pouvoir transférer des fonds à l'exercice suivant.

Le président : Oui, nous comprenons. Merci. Nous allons maintenant passer aux sénateurs.

La sénatrice Buth : Merci d'être avec nous ce soir. Ma première question s'adresse aux représentants de Travaux publics et Services gouvernementaux du Canada. Vous avez parlé dans votre exposé d'un « montant de 63,8 millions de dollars pour les fonctions immobilières, afin de tenir compte des pressions inflationnistes sur les changements non discrétionnaires qui ont une incidence sur le budget immobilier ». Pouvez-vous me dire comment vous prévoyez habituellement ces dépenses? Que s'est-il passé pour que vous ayez besoin de revenir demander des fonds supplémentaires?

[*Français*]

Pierre-Marc Mongeau, sous-ministre adjoint, Direction générale des biens immobiliers, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada : Ce qu'on appelle les « Quasistats », ce sont les outils qui nous permettent, durant l'année, de rajuster nos niveaux de financement. Cela couvre des éléments tels que ceux qu'on vous présente aujourd'hui, comme les *refits*. Cela couvre aussi les éléments comme les ajustements pour le chauffage, tous les éléments quotidiens auxquels on fait face. C'est souvent extrêmement difficile de prévoir, un an ou un an et demi à l'avance, quel sera le coût du chauffage ou quels seront les nouveaux programmes que certains ministères mettront en place.

La méthodologie que nous avons est basée premièrement sur les courbes, pour s'assurer qu'on est capable de bien prévoir les coûts des services. On examine aussi projet par projet. Dans ce cadre-ci, vous en avez quelques-uns dont je pourrais vous parler plus particulièrement. Nous avons aussi jusqu'à 150 projets par année pour lesquels on doit rajuster, durant la période d'année, les prévisions que l'on a faites souvent un an et demi à l'avance. Il reste toujours de petits ajustements que l'on doit faire au cours de l'année, et le Quasistat est l'outil pour le faire.

Le budget global d'opération pour ma direction est de l'ordre de 2,4 milliards de dollars. Ce qu'on vous propose aujourd'hui est 63,8 millions d'ajustements, ce qui représente environ 2,7 p. 100 de la valeur globale de nos besoins annuels pour l'ensemble des immeubles que nous gérons au Canada. Le montant peut paraître énorme, mais dans l'ensemble des opérations, c'est un montant

projects, changes or leases that were not part of our forecasting a year prior but that we have to provide for in light of new programs in the department.

Our role is solely to ensure that federal employees have office space. We do not create needs. All we do is meet the needs of other departments. And to do that, we have our beginning of the year budgets and our $63 million in Quasistats to help us make the necessary adjustments at the end of the year. Again, that accounts for 2.7 per cent of a $2.4-billion budget, which is rather good.

[*English*]

Senator Eaton: I have a supplementary question. Are the renovations of the Parliament buildings in any part of that figure?

[*Translation*]

Mr. Mongeau: I have happily been in charge of the Parliament project for the past three years. Unfortunately, the figure does not include any of the buildings in the Parliamentary Precinct.

Senator Eaton: It is not included in that amount.

Mr. Mongeau: It is not included. It does not include the projects for Parliament or the buildings in the Parliamentary Precinct.

[*English*]

The Chair: Senator Buth, you still have the floor.

Senator Buth: Thank you.

We recently learned about an interest-free loan that was provided to the Office of the Privacy Commissioner for their move and outfitting of a new building. My question isn't really related to that, but how many moves occur in any given year? How many employees are being moved, and what is happening in terms of buildings and real estate, refitting, and things like that?

Mr. Mongeau: That is a very interesting question, and it could be a long answer. I will try to reduce it.

[*Translation*]

In a given year, we have anywhere between 1,600 and 2,000 leases, and we estimate that about 15 per cent of them expire every year. So, year after year, we are having to renegotiate at least 15 per cent of our leases, and that means hundreds of leases, as you know. We have these leases, then, that are always based on the needs of our client departments. They tell us what they need, and we check whether we have enough space, whether we can accommodate them with our existing buildings or leases. And if not, we find other accommodation solutions for the departments.

qui n'est qu'un ajustement de fin d'année pour nous permettre de faire face à des projets particuliers, à des ajustements ou à certains baux qui n'ont pas été prévus il y a un an, mais auxquels nous devons faire face car certains nouveaux programme, au ministère, ont été créés.

Notre rôle est uniquement de nous assurer que les employés fédéraux aient un bureau. On ne crée pas de besoins. On ne répond qu'aux besoins des autres ministères. Pour y arriver, nous avons nos budgets de début d'année et nos Quasistats de 63 millions qui nous aident en fin de période à rajuster. Encore une fois, c'est 2,7 p. 100 sur un budget de 2,4 milliards, ce qui est plutôt bien.

[*Traduction*]

La sénatrice Eaton : J'ai une question complémentaire. La rénovation des édifices du Parlement fait-elle partie de ce chiffre?

[*Français*]

M. Mongeau : J'ai eu la joie de m'occuper du Parlement au cours des trois dernières années. Malheureusement, on ne retrouve là-dedans aucun bâtiment de la Cité parlementaire.

La sénatrice Eaton : Ce n'est pas compris dans ce montant.

M. Mongeau : Ce n'est pas compris. Les projets pour le Parlement et les bâtiments faisant partie de la Cité parlementaire ne sont pas inclus.

[*Traduction*]

Le président : La parole est encore à vous, madame la sénatrice Buth.

La sénatrice Buth : Merci.

Nous avons récemment appris qu'un prêt sans intérêt a été accordé au Commissariat à la protection de la vie privée pour son déménagement et pour l'aménagement du nouvel édifice. Ma question n'est pas vraiment là-dessus, mais combien peut-il y avoir de déménagements au cours d'une année donnée? Combien d'employés sont déplacés, et qu'arrive-t-il aux édifices, aux biens immobiliers, aux réfections, et ainsi de suite?

M. Mongeau : C'est une question fort intéressante à laquelle la réponse pourrait être longue, mais je vais tenter d'être concis.

[*Français*]

Chaque année, nous avons de l'ordre de 1 600 à 2 000 baux. On estime qu'environ 15 p. 100 de ces baux arrivent à terme chaque année. Donc, nous devons renégocier, année après année, au moins 15 p. 100 des baux. Cela représente des centaines de baux, comme vous savez. Nous avons donc ces baux qui sont toujours basés sur les besoins de nos ministères clients. Les ministères nous font leur demande, nous vérifions si nous avons l'espace suffisant, si nous pouvons le faire avec nos immeubles ou les baux que nous avons déjà. Sinon, nous allons trouver une autre méthode pour loger les ministères.

It is a giant process carried out by a huge team. We do a five-year look-ahead in terms of every department's square footage requirements, but it always changes a bit, so we are constantly making adjustments to the needs of our client departments.

Staff sizes change and so forth. I could not tell you what the figure is today, as I would have to do a historical analysis, but I can tell you that we renew at least 15 per cent of our 2,000 leases every year. That is a lot. We have an estimated $175 million in fit-up costs a year for all office space preparation work. This year, we expect the cost to be $175 million.

[*English*]

Senator Buth: I have a question for Aboriginal Affairs and Northern Development Canada. In your supplementary estimates, you've got emergency management organizations, and you mentioned Saskatchewan and Manitoba fires and Saskatchewan floods. Where are we at in terms of the floods in Manitoba?

Ms. D'Eon: I'd like to pass the question on to my colleague, Serge Beaudoin. He is in charge of the emergency management program at Aboriginal Affairs.

Serge Beaudoin, Director General, Sector Operations Branch, Aboriginal Affairs and Northern Development Canada: The question is about the Manitoba 2011 flood evacuees?

Senator Buth: Yes.

Mr. Beaudoin: There are still 1,891 flood evacuees that are out. As you may know, Minister Valcourt announced on February 14 the appointment of a federal negotiator to have a comprehensive package to have the evacuees return home. That negotiation will be under way with the province of Manitoba for cost-share arrangement and the First Nations themselves.

Senator Buth: Have there been any repercussions regarding the administration of those funds? They were transferred from the firefighters over to the Red Cross. Is the Red Cross still managing those funds for the evacuees?

Mr. Beaudoin: That's correct. As of February 1, the Canadian Red Cross took over the management or support for the 1,891 flood evacuees. There was a long transition period where this went from the Manitoba Association of Native Firefighters to the Red Cross to ensure the services provided to the evacuees had a seamless transition to them. The full transition has taken place. Just as recently as last week, speaking to the Red Cross on this, they are saying that the transition has occurred rather optimally, in their view, and that they're well seized of this.

C'est un énorme processus, qui se fait avec une grosse équipe. Nous faisons des prévisions sur une période de cinq ans du nombre de mètres carrés dont nous pourrions avoir besoin par ministère, mais cela change toujours un peu, alors on est toujours en train d'ajuster les demandes des ministères clients.

Le nombre d'employés change; je ne pourrais pas vous le dire aujourd'hui, il faudrait que je fasse une analyse historique, mais je peux vous dire qu'au moins 15 p. 100 des 2 000 baux sont renouvelés chaque année. C'est beaucoup. L'évaluation qu'on fait des coûts de ce qu'on appelle des *fit-ups* est de l'ordre de 175 millions de dollars par année, et ce pour l'ensemble des travaux d'aménagement de bureaux. En fait, pour cette année, on prévoit que le coût s'élèvera à 175 millions de dollars.

[*Traduction*]

La sénatrice Buth : J'ai une question pour les représentants d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada. Il est question des organisations de gestion des urgences dans votre budget supplémentaire, et vous avez parlé de feux de forêt en Saskatchewan et au Manitoba, ainsi que d'inondations en Saskatchewan. Qu'en est-il des inondations au Manitoba?

Mme D'Eon : J'invite mon collègue Serge Beaudoin à répondre puisqu'il est responsable du programme de gestion des urgences d'Affaires autochtones.

Serge Beaudoin, directeur général, Direction générale des opérations sectorielles, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada : Parlez-vous des personnes évacuées lors des inondations de 2011 au Manitoba?

La sénatrice Buth : Oui.

M. Beaudoin : Il reste encore 1891 personnes évacuées. Comme vous le savez, le ministre Valcourt a annoncé le 14 février dernier la nomination d'un négociateur fédéral afin de créer un programme complet permettant aux personnes évacuées de rentrer chez elles. Une entente de partage des coûts sera négociée avec la province du Manitoba et les Premières Nations elles-mêmes.

La sénatrice Buth : La gestion des fonds a-t-elle eu des répercussions? La responsabilité est passée des pompiers à la Croix-Rouge. Cette dernière gère-t-elle encore les fonds au nom des personnes évacuées?

M. Beaudoin : Oui. À compter du 1er février, la Croix-Rouge canadienne a pris la relève de la gestion ou du soutien des 1891 personnes évacuées à la suite des inondations. Il y a eu une longue période de transition pour que les services aux personnes évacuées passent en douceur des mains de l'Association manitobaine des pompiers autochtones à celles de la Croix-Rouge. La transition est terminée. Pas plus tard que la semaine dernière, la Croix-Rouge disait être d'avis que la transition s'était déroulée de façon plutôt optimale, et qu'elle s'occupe bien du dossier.

It's worth noting that before taking on the transition, the Red Cross did a complete needs assessment of the requirements of the evacuees. They looked at more than issues of shelter and daily allocations and looked at this from a really holistic perspective to make sure that the services they're providing are complete.

Senator Buth: Criticisms were made public about the management of the funds under the Manitoba Association of Native Firefighters. Has anything occurred because of those accusations?

Mr. Beaudoin: There is nothing I can say about that, really. What I can say is that the Manitoba Association of Native Firefighters has recognized that their specialty is in preparedness activities, so emergency management planning, as well as short-term response, so evacuations. That is their niche. The Red Cross is taking over longer-term services for evacuees.

[*Translation*]

Senator Chaput: My question is for the Public Works and Government Services Canada officials and concerns the Build in Canada Innovation Program. When you explained your estimates, you mentioned that the program was implemented through businesses. Could you please explain what that means?

Mr. Lakroni: Thank you for the question. The program is designed to help businesses looking to commercialize their innovative products or ideas. The federal government helps them with the commercialization process by giving them the opportunity to have the federal government procure and use their innovations. The advantages of the program are twofold: first, it provides businesses with their first contract, and second, it allows them to receive feedback from users so they can improve their products going forward.

Since the program began, 84 innovations have been prequalified. That translates into some 67 real contracts, worth nearly $23.6 million, with 21 or so federal organizations, giving these businesses the opportunity to have their innovative products put to the test.

And just recently, in January, a call to proposals closed, so we are now evaluating the submissions to prequalify new participants.

Senator Chaput: Does the Office of Small and Medium Enterprises implement the program?

Mr. Lakroni: For the most part, yes.

Senator Chaput: What is the office in charge of? Does it have a hand in the evaluation process?

Mr. Lakroni: The office manages the program, under the direction of the Acquisitions Branch. The program has a number of components; it includes the dissemination of information to the businesses, industry and regions and, of course, the evaluation of requests. That means administering the program from beginning

Soulignons qu'avant la transition, la Croix-Rouge avait réalisé une évaluation complète des besoins des personnes évacuées. Plutôt que de se limiter aux questions de logements et d'allocations quotidiennes, elle a adopté une perspective globale pour s'assurer que les services offerts sont complets.

La sénatrice Buth : La gestion des fonds de l'Association manitobaine des pompiers autochtones a été critiquée publiquement. Ces accusations ont-elles donné lieu à quoi que ce soit?

M. Beaudoin : Je n'ai vraiment rien à répondre là-dessus. Ce que je peux dire, c'est que l'Association manitobaine des pompiers autochtones a reconnu être spécialisée dans les activités de préparation, comme la planification de gestion des urgences, de même que l'intervention à court terme, comme les évacuations. Voilà sa spécialité. La Croix-Rouge prend la relève des services à long terme dispensés aux personnes évacuées.

[*Français*]

La sénatrice Chaput : Ma question s'adresse à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et concerne le fonds pour le programme d'innovation Construire au Canada. Quand vous avez expliqué le budget, vous avez mentionné que cela se ferait par l'entremise d'entreprises. Est-ce que vous pouvez expliquer ce que cela veut dire?

M. Lakroni : Merci pour la question. Le programme a pour but de donner la chance aux compagnies qui ont des idées ou des produits novateurs et qui veulent les commercialiser. Le gouvernement fédéral les encourage et leur donne l'opportunité de pouvoir commercialiser leur produit avec le gouvernement fédéral. Donc il y a deux avantages. D'abord, cela leur donne leur premier contrat et deuxièmement, ces compagnies ont l'occasion de recevoir des commentaires des utilisateurs et de pouvoir améliorer leurs produits pour le futur.

Depuis le lancement du programme, 84 innovations ont été pré-qualifiées. Cela représente environ 67 contrats concrets qui impliquent environ 21 organismes fédéraux, pour une valeur d'à peu près 23,6 millions de dollars. Ces compagnies ont ainsi pu tester leur innovation.

Et récemment, en janvier dernier, nous avons fermé un appel d'offres pour des propositions et nous sommes en train d'évaluer les mérites des soumissions pour qualifier au préalable les nouveaux participants.

La sénatrice Chaput : Est-ce que la mise en œuvre se fait par l'intermédiaire du Bureau des petites et moyennes entreprises?

M. Lakroni : Principalement, oui.

La sénatrice Chaput : Quelle est la responsabilité du Bureau des PME? Est-ce qu'il participe au processus d'évaluation?

M. Lakroni : C'est le bureau qui est gestionnaire du programme, sous la Direction générale des approvisionnements. Donc le programme a plusieurs volets; cela comprend la diffusion de l'information à ces compagnies, à l'industrie, à travers les régions, et, bien sûr, l'évaluation des demandes. Il s'agit donc de

to end, from the sending out of information to the signing of contracts. And, above all, it means liaising with key departments to ensure the innovation and user are well-matched, so the program is a win-win situation for both sides, benefitting the department as well as the industry or business.

Senator Chaput: How much does the office receive to perform that function for the government? Does it get a percentage of the contracts?

Mr. Lakroni: There is a minimal cost to run the program, between $1 million and $1.7 million. The $6.5 million you see in the estimates reflects the first year of the program, because its budget will eventually reach $40 million in the years ahead, according to the 2012 budget. That $40-million envelope, then, comprises a standard component for all departments and a component specifically for the military sector to encourage innovation in the military arena as well as for the other departments.

Senator Chaput: Could you give us an example of an innovation in the military sector?

Mr. Lakroni: I can give you a few, without going into all the details. For instance, new technologies are one area.

[*English*]

For example, there is the remotely deployable operated vehicle for surveillance. I can give you, for instance, an example of a marine training simulator designed especially for the Coast Guard. It's paramilitary.

[*Translation*]

There is also miniature technology with respect to satellites and communications, as well as technology to detect explosives or radiation, such as radioactive products. A variety of technologies support the military industry.

Senator Chaput: Military innovations are quite expensive. Does a large proportion of the funding go to military innovations?

Mr. Lakroni: It was a three-year pilot project that was not aimed specifically at military or non-military products. The products I mentioned are pilot project examples from previous years.

This is the first year since the program was approved. The military component will develop further in the years to come.

Senator Chaput: With the same amount of funding requested or more?

Mr. Lakroni: As I told you, the amount approved in the budget was $40 million.

Senator Chaput: For how many years?

gérer le programme de A à Z, de l'information jusqu'à la conclusion des contrats, et surtout de faire la liaison avec les ministères clés pour s'assurer qu'il y a un bon appariement, parce qu'on veut que le programme soit gagnant-gagnant, que les ministères y trouvent leur compte ainsi que les industries et compagnies.

La sénatrice Chaput : Combien d'argent est-ce qu'ils reçoivent pour faire ce travail pour le gouvernement? Est-ce que c'est un pourcentage des contrats?

M. Lakroni : Il y a un coût de gestion minime, entre 1 et 1,7 million. Ce montant que vous voyez dans le budget supplémentaire, de 6,5 millions de dollars, correspond à l'année 1, car le programme va aller jusqu'à un budget de 40 millions dans les années qui viennent, selon le budget de 2012. Donc dans l'enveloppe de 40 millions, il y a un volet qui est un volet de base pour tous les ministères, et il va y avoir un volet spécifiquement consacré à l'industrie militaire, pour pouvoir encourager l'innovation dans le cadre militaire et dans le cadre des autres ministères.

La sénatrice Chaput : Pouvez-vous me donner un exemple, dans le cadre militaire, de ce que cela veut dire?

M. Lakroni : Je peux donner quelques exemples, sans aller dans les détails. On parle par exemple de nouvelles technologies.

[*Traduction*]

Prenons l'exemple du véhicule aérien sans pilote déployable à distance et utilisé à des fins de surveillance. Je pense aussi au simulateur pour la formation maritime spécialement conçu pour la Garde côtière, une force paramilitaire.

[*Français*]

Il y a aussi de la technologie miniature au point de vue des satellites et des communications. Et il y a la technologie pour détecter des explosifs ou de la radiation, par exemple des produits radioactifs. Plusieurs technologies appuieront l'industrie militaire.

La sénatrice Chaput : C'est assez dispendieux du côté militaire. Y a-t-il un grand pourcentage des fonds qui est attribué à ces innovations du côté militaire?

M. Lakroni : Il s'agissait d'un projet pilote pour une durée de trois ans et cela n'était pas spécifiquement militaire ou non militaire. Les exemples que je vous ai donnés sont des exemples de projets pilotes des années précédentes.

C'est la première année depuis l'approbation du programme. On verra le volet militaire dans les prochaines années de façon plus développée.

La sénatrice Chaput : Avec la même somme d'argent demandée ou avec une augmentation?

M. Lakroni : Comme je vous l'ai mentionné, le montant approuvé dans le budget est de 40 millions de dollars.

La sénatrice Chaput : Pour combien d'années?

Mr. Lakroni: On an ongoing basis. The program will be re-evaluated at the end of the fifth year, so in 2017-18.

Senator Chaput: When you say "on an ongoing basis", do you mean $40 million per year?

Mr. Lakroni: Yes, $40 million per year.

Senator Chaput: Until 2017-18?

Mr. Lakroni: Until 2017-18, yes.

Senator Bellemare: My question is for Ms. D'Eon. Looking at page II-28, we see a contribution to support the building of governance, administrative and accountability systems for Indian Affairs.

Some $654,000 is being added to the $33,789,000. How does that devolution agreement work? Is it a one-time thing? Are you allocating the money and transferring public servants? Is there an evaluation date? Can it be withdrawn? How does it work?

Ms. D'Eon: I will let Janet King answer that because it comes under her area of responsibility.

[*English*]

Janet King, Assistant Deputy Minister, Northern Affairs, Aboriginal Affairs and Northern Development Canada: Devolution of responsibility for lands and resource management in the Northwest Territories happens once. The implementation date is April 1, 2014. The funds that you see included in the Supplementary Estimates (C) here include two sets of obligations. One are some pre-implementation obligations, one-time costs that include, for example, transfer of records, assets, all the work involved in transferring our workforce to the Government of the Northwest Territories, those types of costs — the creation of inventories of waste sites, contaminated sites, operating sites, excluded lands, all the work involved in identifying and transferring the lands that go with the deal.

The ongoing costs include funds transferred to the GNWT. Ongoing costs include establishing the Mackenzie Valley Resource Management Act and some of the work in that, initiating offshore oil and gas management discussions, trilateral onshore and offshore oil and gas discussions, remediation of the contaminated sites themselves, the engagement and management of those contaminated sites with the federal government, and the management of some excluded federal lands as well.

[*Translation*]

Senator Bellemare: Has the agreement been finalized?

Ms. King: Yes.

Senator Bellemare: There is nothing indicating whether it will happen in 10 or 15 years or what have you?

M. Lakroni : De façon continue. Le programme sera réévalué à la fin de la cinquième année, c'est-à-dire en 2017-2018.

La sénatrice Chaput : Quand vous dites « en continue », cela veut dire 40 millions par année?

M. Lakroni : Oui, 40 millions par année.

La sénatrice Chaput : Jusqu'en 2017-2018?

M. Lakroni : Jusqu'en 2017-2018, oui.

La sénatrice Bellemare : Ma question s'adresse à Mme D'Eon. Quand on regarde les évaluations à la page II-5, on voit une contribution visant à appuyer l'établissement des systèmes de gouvernement, d'administration et de responsabilité pour les Affaires autochtones.

On ajoute 654 000 $ à 33 789 000 $. Comment cette entente de dévolution fonctionne-t-elle? Est-ce pour une seule fois? Vous octroyez l'argent et vous transférez des fonctionnaires? Y a-t-il une date d'évaluation? Cela peut-il être retiré? Comment cela fonctionne-t-il?

Mme D'Eon : Je vais laisser Mme Janet King répondre à votre question puisqu'elle est responsable de ce dossier.

[*Traduction*]

Janet King, sous-ministre adjointe, Affaires du Nord, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada : Le transfert des responsabilités liées à la gestion des terres et des ressources des Territoires du Nord-Ouest ne se produit qu'une fois. La date de mise en œuvre est le 1er avril 2014. Les fonds que vous voyez dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) comprennent deux types d'obligations. D'une part, les obligations précédant la mise en œuvre sont des coûts ponctuels, comme le transfert des dossiers et des actifs, tout le travail entourant le transfert de la main-d'œuvre au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, et ainsi de suite. On pense aussi à l'inventaire des sites d'enfouissement des déchets, des sites contaminés, des sites opérationnels et des terres exclues, et à tout le travail nécessaire à l'identification et au transfert des terres conformément à l'entente.

Pour ce qui est des coûts récurrents, on pense aux fonds transférés au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, à la mise en œuvre de la Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie et à certains travaux afférents, à l'ouverture des discussions tripartites sur la gestion du pétrole et du gaz extracôtiers, à l'assainissement des sites contaminés, à la gestion de ces sites avec le gouvernement fédéral, de même qu'à la gestion de certaines terres fédérales exclues.

[*Français*]

La sénatrice Bellemare : Cette entente est-elle finale?

Mme King : Oui.

La sénatrice Bellemare : Il n'y a pas d'article qui précise si ce sera dans 10 ou 15 ans, et cetera?

[*English*]

Ms. King: No. It's similar to the Yukon devolution agreement, which occurred just over 10 years ago, 11 years ago now. It was concluded and has been successfully implemented. Looking at it now, 10 or 11 years later, it has stood the test of time.

[*Translation*]

Senator Bellemare: Mr. Lakroni, I have a question about government advertising. You are requesting a $2.5-million increase in government advertising funding. That is on top of what?

Mr. Lakroni: First of all, as I mentioned in my opening remarks, Public Works performs a coordination function, especially as regards Internet acquisitions. We do this on behalf of those departments who choose to take part.

This is a pilot initiative that began in 2013-14. Our role is to coordinate and facilitate the initiative, serving as the link between the departments and the business or businesses responsible for putting the media on the Internet.

Senator Bellemare: So it is not a matter of government advertising per se? It involves using the Internet to raise Canadians' awareness of programs and services?

Mr. Lakroni: Precisely. A commitment has been made to provide information to Canadians. The departments choose the content they want and the messages they wish to convey. We are the administrator or facilitator in this case.

Senator Bellemare: You provide the technological support?

Mr. Lakroni: Yes, exactly.

[*English*]

Senator Callbeck: You say that government advertising program is to purchase Internet on behalf of departments. I thought this Shared Services division was going to include that.

Mr. Lakroni: Shared services division of PWGSC or Shared Services Canada?

Senator Callbeck: Shared Services Canada.

Mr. Lakroni: I think Shared Services Canada provides the infrastructure of technology to government departments, such as the data centres, the telecommunication — this could be the phones, et cetera — and email services, not necessarily the procurement aspect of liaison in terms of the private sector to deliver Internet, media and making that liaison of procurement. This is pure procurement and intermediary between departments and the supplier.

Senator Callbeck: So you purchase on behalf of departments, so the departments then reimburse you?

[*Traduction*]

Mme King : Non. L'entente ressemble à celle de transfert du Yukon, il y a un peu plus de 10 ans, soit 11 ans maintenant. L'accord a été conclu, puis mis en œuvre avec succès. Nous pouvons aujourd'hui dire, 10 ou 11 ans plus tard, que l'accord a résisté à l'épreuve du temps.

[*Français*]

La sénatrice Bellemare : Monsieur Lakroni, ma question concerne la publicité gouvernementale. Vous demandez une augmentation de fonds consacrés au programme de publicité gouvernementale de 2,5 millions de dollars. Cela s'ajoute à quoi?

M. Lakroni : Premièrement, comme je l'ai mentionné dans mon discours d'ouverture, le rôle de Travaux publics en est un de coordination, surtout de l'acquisition pour fin d'Internet. On fait cela de façon optionnelle au nom des ministères qui veulent le faire.

C'est une initiative pilote qui commence en 2013-2014. On a un rôle de coordonnateur, de facilitateur qui fait le lien entre les ministères et la ou les compagnies qui vont mettre les médias sur Internet.

La sénatrice Bellemare : Il ne s'agit pas de publicité gouvernementale comme telle? Il s'agit d'accès par Internet, pour faire connaître les programmes, les services aux citoyens.

M. Lakroni : C'est exact. L'engagement est de fournir l'information aux citoyens. Les ministères décident du contenu, des messages qu'ils veulent transmettre. C'est l'administrateur, le facilitateur dans ce cas.

La sénatrice Bellemare : Vous êtes le soutien technologique?

M. Lakroni : Oui, c'est exact.

[*Traduction*]

La sénatrice Callbeck : Vous dites que le programme de publicité du gouvernement consiste à acheter un espace Web au nom des ministères. Je croyais que Services partagés allait s'en occuper.

M. Lakroni : Parlez-vous de la division des services partagés de TPSGC ou de Services partagés Canada?

La sénatrice Callbeck : De Services partagés Canada.

M. Lakroni : Je pense que Services partagés Canada fournit l'infrastructure technologique aux ministères, comme les centres de données, la télécommunication — les téléphones, par exemple —, les services de courrier électronique, mais ne s'occupe pas nécessairement du volet achat et du lien avec le secteur privé en ce qui concerne Internet et les médias. On parle purement d'achat et d'intermédiaire entre les ministères et le fournisseur.

La sénatrice Callbeck : Vous achetez au nom des ministères, qui vous remboursent ensuite?

Mr. Lakroni: No, not necessarily. This money is to coordinate the purchase of online advertising on behalf of departments. They have their own budget for advertising.

Senator Callbeck: There's a line there on funding to modernize disability and sick leave, $105,000. We had Treasury Board in here earlier and they said they were working on that and that had to be negotiated. What is the $105,000 for?

Mr. Lakroni: The role of PWGSC is to support the Treasury Board Secretariat in their initiative. Basically we are going to procure the services of one or more contractors to administer the program. There is a component that we will be developing a business solution for implementation in the PWGSC pay system.

Senator Callbeck: Is that done before or after? The benefits have to be negotiated. Are they negotiated first and then you spend that money, or do you spend it before?

Mr. Lakroni: The money is sought for this fiscal year to be able to do the procurement of the administrator, the contractor who is going to support in terms of processing disability claims and may provide access to services of the plan members, but, for the component of the pay system, we need to start working on that right now. I think work has commenced on that front.

Senator Callbeck: Okay. On Aboriginal Affairs and Northern Development, I have a couple of questions.

On the emergency management assistance, you mentioned floods and storm surges in Atlantic Canada. What are you including there?

Ms. D'Eon: Before Mr. Beaudoin gets into that, I would like to mention that the funds we are receiving through these supplementary estimates are for activities and natural disasters that have happened within this fiscal year that are beyond the level of resources we would have had within the department, so we have that opportunity to approach the centre.

Mr. Beaudoin: Emergencies affecting First Nations communities. There were 45 First Nations communities this funding went to for response and recovery, and that was in seven provinces, including Atlantic provinces. Would you like the names of the First Nations communities affected?

Senator Callbeck: Yes, as long as it's not too long. Atlantic Canada is what I'm interested in.

Mr. Beaudoin: There are a couple of pages.

Senator Callbeck: No, no.

The Chair: Why don't you just provide us with a copy of that?

Mr. Beaudoin: It would be a pleasure to do so.

M. Lakroni : Non, pas nécessairement. L'argent sert à coordonner l'achat de publicité en ligne au nom des ministères, qui ont leur propre budget publicitaire.

La sénatrice Callbeck : On prévoit 105 000 $ pour moderniser la gestion des congés de maladie et de l'incapacité au sein de la fonction publique fédérale. Nous avons fait comparaître des représentants du Conseil du Trésor plus tôt et ils ont indiqué qu'ils travaillaient là-dessus et que cette modernisation devait faire l'objet de négociations. À quoi donc servent ces 105 000 $?

M. Lakroni : Le rôle de TPSGC consiste à appuyer le Secrétariat du Conseil du Trésor dans le cadre de cette initiative. Nous allons obtenir les services d'une ou de plusieurs entreprises qui administreront le programme. Nous élaborerons également une solution opérationnelle pour la mise en œuvre dans le système de rémunération de TPSGC.

La sénatrice Callbeck : Est-ce que cela sera fait avant ou après? Les avantages sociaux doivent être négociés. Seront-ils négociés avant que vous ne dépensiez l'argent ou l'inverse?

M. Lakroni : Le financement est demandé cette année afin de pouvoir retenir les services d'un administrateur. L'entrepreneur traitera les demandes d'invalidité et peut même desservir les participants au régime, mais pour ce qui est du système de rémunération, nous devons nous pencher là-dessus dès maintenant. Je crois que le travail est déjà en cours.

La sénatrice Callbeck : D'accord. J'ai quelques questions à vous poser à propos d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada.

En ce qui concerne le Programme d'aide à la gestion des urgences, vous avez parlé des inondations et des tempêtes dans les provinces maritimes. Qu'est-ce qui en fait partie exactement?

Mme D'Eon : Avant que M. Beaudoin ne prenne la parole, je tiens à préciser que les fonds que nous recevons par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses permettent de financer des activités et de venir en aide aux collectivités dévastées par des catastrophes naturelles survenues au cours de cet exercice qui dépassent le niveau de ressources du ministère. Nous avons donc cette possibilité de traiter avec les organismes centraux.

M. Beaudoin : On parle ici des urgences qui touchent les collectivités des Premières Nations. Il y en a eu 45 qui ont demandé des mesures d'intervention et de rétablissement, dans sept provinces, y compris les provinces de l'Atlantique. Voudriez-vous avoir leur nom?

La sénatrice Callbeck : Oui, pourvu que ce ne soit pas trop long. Ce sont les provinces maritimes qui m'intéressent.

M. Beaudoin : Il y a quelques pages.

La sénatrice Callbeck : Non, non.

Le président : Pourquoi ne pas tout simplement nous remettre une copie?

M. Beaudoin : Avec plaisir.

The Chair: That would be good, and then we can circulate it to everybody.

Senator Callbeck: The other question I had from your presentation is the $1 million to Cape Breton University's Purdy Crawford Chair. Is that set up now, or does $1 million help to set it up?

Ms. D'Eon: No, the Purdy Crawford Chair was already set up, and it was a research chair supported by five communities on Cape Breton Island. The chair has two goals — to enhance analytical research capacity and to promote the recruitment of Aboriginal students to post-secondary studies in regard to business opportunities. There was a fair bit of conversation and consultation with Aboriginal leaders, and they said there was a need for entrepreneurship, business investments and corporate skills training to further try to move to self-reliance.

Senator Callbeck: What sort of interest has this generated?

Ms. D'Eon: I'm not sure that I can speak to the full interest. In terms of Aboriginal business development, it is going to be supporting economic development, and they are to enhance those studies and that research. They're also intending to do some comparative analysis as well, which is often an item of question. In terms of interest of people to participate, certainly the five communities that were part of the first consultations strongly supported it, but it is for research and analysis in building skills development and developing the studies.

Senator Callbeck: When was it set up? How long ago?

Ms. D'Eon: I think Budget 2012. I think it was at that time, but I can confirm.

Senator Callbeck: So there are scholarships or bursaries involved here? It says, "to encourage business studies by Aboriginal students."

Ms. D'Eon: I don't think that this is for bursaries. This is still just for the research to do the comparative analysis to set up the studies, but this part here, in my understanding, is not for the bursaries.

Senator Callbeck: Thank you.

Senator L. Smith: Just to follow up on Senator Callbeck's question, Mr. Beaudoin, you talked about emergencies and monies that you had to provide to cover the costs. Do you have an annual budget for emergency catastrophes?

Was it Finance, chair, that had about $100 million? Who was that? Public Safety. So they had $100 million and had $4 billion of commitments because of the increase in climate change and the probability of more disasters. How does that apply to your particular portfolio?

Le président : Ça serait bien, et nous pourrions ensuite la faire circuler pour que tous puissent y jeter un coup d'œil.

La sénatrice Callbeck : Mon autre question porte sur la somme de 1 million de dollars affectée au Fonds pour la chaire d'études commerciales autochtones Purdy Crawford de l'Université du Cap-Breton. La chaire est-elle déjà établie ou est-ce que cette somme servira à la mettre sur pied?

Mme D'Eon : Non, chair Purdy Crawford est déjà établie. Il s'agit d'une chaire de recherche financée par cinq communautés de l'île du Cap-Breton. La chaire vise deux objectifs : améliorer la capacité de recherche analytique et encourager les étudiants autochtones à poursuivre des études dans le domaine des affaires. Des consultations ont eu lieu avec les chefs autochtones, et ils ont dit avoir besoin d'entrepreneuriat, d'investissements d'entreprises et de compétences organisationnelles pour arriver à se gouverner eux-mêmes.

La sénatrice Callbeck : Quel type d'intérêt cela a-t-il suscité?

Mme D'Eon : Je ne suis pas certaine de pouvoir vous brosser un tableau complet, mais en ce qui a trait au développement des entreprises autochtones, cela favorisera le développement économique et permettra de renforcer ces études et cette recherche. On compte également mener une analyse comparative, ce qui constitue souvent un élément de question. Quant aux gens intéressés à y participer, il n'y a pas de doute que les cinq communautés qui ont pris part aux premières négociations ont fortement appuyé cette initiative, mais il s'agit de recherche et d'analyse en vue de renforcer les compétences et d'effectuer des études.

La sénatrice Callbeck : Cela fait combien d'années que cette chaire existe?

Mme D'Eon : Depuis le budget de 2012, si je ne me trompe pas. Je pourrais vous le confirmer.

La sénatrice Callbeck : Il y a donc des bourses qui sont prévues? On peut lire que la chaire vise à « inciter les étudiants autochtones à poursuivre des études commerciales. »

Mme D'Eon : Je ne crois pas que ce soit pour les bourses. La chaire est destinée à la recherche et à l'analyse comparative en vue de mettre au point les études. À ma connaissance, cette partie ne concerne pas les bourses.

La sénatrice Callbeck : Merci.

Le sénateur L. Smith : Pour revenir à la question de la sénatrice Callbeck, monsieur Beaudoin, vous avez parlé des urgences et des sommes que vous avez dû fournir pour couvrir les coûts. Est-ce que vous avez un budget annuel lié aux catastrophes?

Je ne me souviens plus si c'est Finances Canada qui avait 100 millions de dollars. On me dit que c'est Sécurité publique. Le ministère avait donc 100 millions de dollars et 4 milliards de dollars engagés, étant donné les répercussions des changements climatiques et la probabilité d'un plus grand nombre de catastrophes. En quoi cela est-il lié à votre portefeuille?

Mr. Beaudoin: We've always been going back to the reserve for additional funding. On average, since 2005-06, we've been seeking additions to reference level to the tune of $27.3 million. However, as part of the comprehensive package that the Minister of Aboriginal Affairs announced back in November, that situation has been remedied. That will be added to our reference level starting next year so that, on average, the department will be able to deal with the response and recovery aspects of emergencies.

Senator L. Smith: If I understand correctly, you're saying that approximately $30 million a year you set aside for emergency? Is that correct?

Mr. Beaudoin: That's the average.

Senator L. Smith: Okay. Since 2005?

Mr. Beaudoin: In addition to that, the department has an internal reallocation on preparedness measures in the amount of $19 million. That is to go and negotiate bilateral agreements with provinces and territories. Normally, emergencies are handled at the local level, and, when their capacity is exceeded, the provincial or territorial government supports the response effort. In certain jurisdictions, like Alberta, we have those agreements in place. So, when the severe flooding in Alberta occurred last summer, the provincial government stepped in. It was seamless, and the communities of Siksika and Stoney were taken care of rapidly. That was all specified in the agreements. In other jurisdictions, we get excellent services from provinces and territories, but those are not necessarily done through the comprehensive agreement. We have started negotiating those agreements with provinces and territories.

The Chair: We can assume that with the $100 million that has been set there for emergencies, because your $30 million won't be coming out of that every year, then that number can be reduced by $30 million?

Ms. D'Eon: Maybe I can clarify a little bit.

The Chair: We saw the other department reducing its contingency.

Ms. D'Eon: With regard to the $100 million for Public Safety, we don't access that. We're trying to create a single window for First Nation communities to come to. The department does have some reference levels existing over time. A lot of it went through fire suppression, and that was in the range of about $16 million. It has since, over the last two years, reallocated $19 million to emergency disaster initiatives, but, unfortunately, the demand has been much more than that across the country. That is what Mr. Beaudoin was referencing. For the last five years, we've not been able to manage the need on an annual basis, and that's when we come to the central agency management reserve, for which you see this $33 million here, to offset that excess need. Depending on the year, as he indicated, it has been about $27 million on average

M. Beaudoin : Nous avons toujours puisé dans la réserve pour du financement supplémentaire. En moyenne, depuis 2005-2006, nous avons demandé des augmentations à notre niveau de référence de l'ordre de 27,3 millions de dollars. Toutefois, dans le cadre du programme global annoncé par le ministre des Affaires autochtones en novembre dernier, on a remédié à la situation. Ces sommes seront ajoutées à notre niveau de référence à compter de l'année prochaine, de sorte que le ministère sera en mesure de répondre aux besoins d'intervention et de rétablissement.

Le sénateur L. Smith : Si je comprends bien, près de 30 millions de dollars sont mis de côté chaque année pour des catastrophes de ce genre? Est-ce exact?

M. Beaudoin : C'est la moyenne.

Le sénateur L. Smith : D'accord. Depuis 2005?

M. Beaudoin : En outre, le ministère a une réaffectation interne pour des mesures d'urgence à hauteur de 19 millions de dollars. Cela nous permet de négocier des accords bilatéraux avec les provinces et les territoires. En général, les urgences sont gérées à l'échelle locale, mais lorsque la capacité des administrations municipales est dépassée, les gouvernements provinciaux ou territoriaux appuient les efforts d'intervention. Dans certaines provinces, comme l'Alberta, nous avons des accords en place. Lorsque des inondations ont ravagé l'Alberta l'été dernier, le gouvernement provincial est intervenu. Cela s'est fait sans heurt, et les communautés de Siksika et Stoney ont rapidement reçu de l'aide. Tout cela était précisé dans les accords. Dans d'autres administrations, nous recevons d'excellents services, mais cela ne se fait pas nécessairement dans le cadre de l'accord global. Nous avons entrepris des négociations à ce chapitre avec les provinces et les territoires.

e président : Sur les 100 millions de dollars qui ont été mis de côté pour les urgences, j'imagine qu'on peut réduire 30 millions de dollars, étant donné qu'on ne puisera pas cette somme chaque année?

Mme D'Eon : Je peux peut-être donner des précisions.

Le président : Les autres ministères diminuent leurs fonds pour éventualités.

Mme D'Eon : En ce qui concerne les 100 millions de dollars de Sécurité publique, nous n'y avons pas accès. Nous essayons de créer un guichet unique pour les communautés des Premières Nations. Le ministère dispose à l'heure actuelle de certains niveaux de référence. Une grande part a été affectée à l'extinction d'incendies, et on parle ici d'environ 16 millions de dollars. Au cours des deux dernières années, on a réaffecté 19 millions de dollars aux initiatives en cas de catastrophes, mais malheureusement, la demande a été beaucoup plus forte partout au pays. C'est ce à quoi M. Beaudoin faisait allusion. Ces cinq dernières années, nous n'avons pas été en mesure de gérer les besoins annuels, et c'est pourquoi nous nous tournons vers les fonds de réserve des organismes centraux — les 33 millions de

for a period of five years. However, there was one year that was approximately $142 million, the year that there was the Manitoba flooding and so on.

We're trying to manage that with central agencies a little bit better when we're approaching in terms of a single window and having a comprehensive plan more within our department instead of having to go and access the reserve on a regular basis. However, one cannot control the natural disasters as they can come.

The Chair: How do you account for that? On an emergency basis, you have to dip into this reserve, but then in the next estimate you claim that amount to bring the reserve back up?

Ms. D'Eon: The natural disasters don't always come aligned to the fiscal year, as you can appreciate.

The Chair: They'll come in some fiscal year, though.

Ms. D'Eon: Exactly. Often it's spring and summer when you're looking at floods and fires. The way we've tried to set it up — and that's why you'll see the request in Supplementary Estimates (C) — is that we work with the regional colleagues and forecast the need. We work with the provinces and the First Nations and establish the need as late as we can into the fiscal year so that we can still access any funds that exceed our existing reference levels through Supplementary Estimates (C.)

The Chair: Thank you, Senator Smith, for raising that. That's an interesting area.

[*Translation*]

Senator Chaput: My question pertains to the funding for Public Works's government advertising program. If I understand correctly, you coordinate the purchase of the online advertising on behalf of the departments?

Mr. Lakroni: Yes.

Senator Chaput: Does the amount reflect transfers from various departments giving you a portion of their budgets to purchase media?

Mr. Lakroni: No. The amount was granted and approved by Treasury Board.

Senator Chaput: Very well. How many participating departments are there?

Mr. Lakroni: The Department of Public Works and Government Services has $2.5 million this year and $5 million next year.

Senator Chaput: You are in charge of the coordination for how many departments approximately? All of them? Upon request?

dollars qu'on aperçoit ici — afin d'obtenir les sommes supplémentaires dont nous avons besoin. Comme il l'a indiqué, on a dépensé en moyenne 27 millions de dollars par année sur une période de cinq ans. Cependant, il y a eu une année où c'était environ 142 millions de dollars, l'année des inondations au Manitoba.

Nous essayons de mieux gérer la situation avec les organismes centraux. Nous envisageons de mettre en place un guichet unique et un plan global au sein du ministère plutôt que d'avoir accès au fonds de réserve de façon régulière. Cela dit, nous n'avons aucun contrôle sur les catastrophes naturelles.

Le président : Comment expliquez-vous la situation? Quand il y a une catastrophe, vous puisez dans ce fonds, puis dans le prochain budget, vous réclamez ce montant afin de renflouer le fonds de réserve?

Mme D'Eon : Vous comprendrez que les catastrophes naturelles ne correspondent pas toujours à l'exercice financier.

Le président : Elles surviennent au cours d'un exercice.

Mme D'Eon : Exactement. Souvent, c'est au printemps et à l'été, durant la saison des inondations et des incendies. La façon dont cela fonctionne — et c'est la raison pour laquelle vous verrez la demande dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) —, c'est que nous travaillons avec nos collègues régionaux afin de prévoir les besoins. Nous collaborons avec les provinces et les Premières Nations et nous établissons les besoins le plus loin possible dans l'année financière de façon à pouvoir accéder aux fonds qui dépassent nos niveaux de référence actuels au moyen du Budget supplémentaire des dépenses (C).

Le président : Merci, sénateur Smith, d'avoir soulevé cette question. C'est intéressant.

[*Français*]

La sénatrice Chaput : Ma question est à l'égard du fonds consacré au programme de publicité gouvernementale de Travaux publics. Si je comprends bien, vous coordonnez l'achat de publicité en ligne pour les ministères fédéraux?

M. Lakroni : Oui.

La sénatrice Chaput : Ce montant est constitué de transferts de différents ministères fédéraux qui vous transfèrent un certain montant d'argent de leur budget pour l'achat de publicité?

M. Lakroni : Non. C'est un montant qui a été octroyé et approuvé par le Conseil du Trésor.

La sénatrice Chaput : D'accord. Il y a combien de ministères qui y participent?

M. Lakroni : Le ministère des Travaux publics dispose de 2,5 millions cette année et de 5 millions pour l'année prochaine.

La sénatrice Chaput : Vous vous chargez de la coordination pour combien de ministères environ? Tous? Sur demande?

Mr. Lakroni: All departments that ask for our assistance.

Senator Chaput: Is it your responsibility to ensure they respect the policy on official languages? The federal government has an obligation to publish content in both official languages.

Mr. Lakroni: We are fully aware of that requirement and we ensure compliance not just with official language obligations but also with other policies, such as those governing procurement. Hence the reason for entrusting Public Works with this role on behalf of the departments; this arrangement is beneficial for many reasons, including the fact that we ensure that both official languages are respected.

Senator Chaput: Last question. Do the departments have their own advertising budgets in addition to this?

Mr. Lakroni: Absolutely.

[*English*]

The Chair: I have two or three quick questions here. Carling Campus project is referred to under Public Works and Government Services — $6.3 million. Is that the property DND was to move into at one time?

[*Translation*]

Mr. Mongeau: Yes, it recently got under way. A submission was made to Treasury Board in December, and we received approval for the first phase of development of the Carling campus, which is indeed the site where DND will be moving to.

[*English*]

The Chair: DND is still planning, at some time in the future, to move there?

[*Translation*]

Mr. Mongeau: It is anticipated that, in late 2015, some 3,300 DND employees will be moving over and that number is expected to reach 8,000 or 9,000 by 2018. So things are in motion, it is under way.

The Chair: Thank you for that information.

[*English*]

The next question is on reinvestment of revenues from the sale or transfer of real property, and you are asking for $1.1 million. We understood that when you sell a property money goes into general revenue but you keep a tally of that so you can dip back into it with Treasury Board's approval. Where is that $1.1 million going? I'm presuming you've sold something in the past that you're now trying to replace.

M. Lakroni : Tous les ministères qui font appel à nos services.

La sénatrice Chaput : Êtes-vous responsables de vous assurer qu'ils respectent la politique linguistique? Parce que le gouvernement fédéral doit publier dans les deux langues officielles.

M. Lakroni : Nous en sommes très conscients et nous nous assurons qu'il y a non seulement conformité au respect des deux langues officielles mais aussi conformité aux autres politiques, comme les politiques d'approvisionnement et toutes les autres politiques. D'où la raison de confier ce rôle au ministère des Travaux publics au nom des ministères. Donc il y a beaucoup d'avantages à ce niveau, y compris le fait de s'assurer que les deux langues officielles sont respectées.

La sénatrice Chaput : Dernière question : les ministères eux-mêmes ont aussi de l'argent dans leur budget pour de la publicité, en plus de ceci?

M. Lakroni : Tout à fait.

[*Traduction*]

Le président : J'aurais deux ou trois brèves questions à vous poser. Le projet du campus Carling relève de Travaux publics et services gouvernementaux Canada — 6,3 millions. Est-ce que c'est à cet endroit que le MDN devait déménager?

[*Français*]

M. Mongeau : Oui, on a commencé récemment; il y a eu une soumission en décembre au Conseil du Trésor et nous avons reçu l'approbation de notre volet 1 de développement du campus Carling, qui est effectivement l'endroit où la Défense nationale va aller s'installer.

[*Traduction*]

Le président : Le MDN prévoit donc toujours s'y installer?

[*Français*]

M. Mongeau : À la fin de 2015, on prévoit qu'il y aura 3 300 employés de la Défense nationale qui iront s'y installer, et d'ici 2018 cela va augmenter jusqu'à 8 000 ou 9 000 employés. Donc c'est parti, cela commence.

Le président : Merci pour cela.

[*Traduction*]

Ma prochaine question porte sur le réinvestissement des revenus provenant de la vente ou du transfert de biens immobiliers. Vous demandez 1,1 million de dollars. D'après ce que nous avons compris, quand vous vendez une propriété, les sommes sont versées aux revenus généraux, mais vous les comptabilisez afin de pouvoir aller puiser dedans avec l'approbation du Conseil du Trésor. À quel compte sera versé le 1,1 million de dollars? Je présume que vous avez vendu quelque chose par le passé que vous essayez maintenant de remplacer.

Mr. Lakroni: We sold properties and they were sold at market value; money was deposited into the CRF and we are seeking here the authority to access that money to reinvest it to basically preserve the integrity of the assets we have today.

The Chair: Some other assets?

Mr. Lakroni: Some other assets; it goes back into managing the portfolio.

The Chair: You might have sold a beautiful building in Ireland or downtown London and that money went into general revenue but now you're using this money just for upkeep of other properties that you have; is that what you're telling us?

Mr. Lakroni: Aside from the London building, which is not PWGSC, as you know we manage the assets responsibly — and my colleague Mr. Mongeau could elaborate — and we manage them over a life cycle. When they reach the end of their life cycle they become surplus assets, so we do in-depth analysis to ensure that the assets for which we don't have use are not kept because when you keep the assets they become liabilities and then it's not necessarily smart to keep them because they start to cost you money. We identify those assets and we sell them at market value.

First, we bring money back to the Crown and we invest it, and second, we contain the liability for the assets.

The Chair: Mr. Lakroni, any of our questions here are not ever to be taken as going to suggest that you don't manage things responsibly. You made that point. We are all very appreciative of the work you do, but sometimes we don't understand just how the money goes, so that's what we're trying to sort out.

Mr. Lakroni: I appreciate that.

The Chair: My other question relates to Indian Affairs and Northern Development, and this is for Ms. King. You were talking about the Northwest Territories lands and resource devolution and all that activity and you said that's to come into effect on April 1 this year; is that correct?

Ms. King: Yes.

The Chair: This is Bill C-15 that came to the Senate two days ago, is it not?

Ms. King: Bill C-15 implements the NWT devolution agreement.

The Chair: That's what we're talking about here?

Ms. King: Yes.

The Chair: You're doing all this work on a schedule and you're asking for money to implement this?

M. Lakroni : Nous avons vendu des immeubles et ils ont été vendus à leur valeur marchande; l'argent a été versé au Trésor et nous demandons maintenant l'autorisation d'accéder à ces sommes afin de les réinvestir de façon à préserver l'intégrité des actifs dont nous disposons aujourd'hui.

Le président : D'autres actifs?

M. Lakroni : En effet; cela s'inscrit dans la gestion du portefeuille.

Le président : Il se peut que vous ayez vendu un très bel immeuble en Irlande ou dans le centre-ville de Londres, par exemple, et que cet argent se soit retrouvé dans les revenus généraux, mais maintenant, vous vous en servez pour entretenir d'autres propriétés que vous avez; est-ce exact?

M. Lakroni : Mis à part l'édifice à Londres, qui ne relève pas de TPSGC, comme vous le savez, nous gérons les biens de façon responsable — et mon collègue, M. Mongeau, pourrait vous en parler davantage — et nous prévoyons les dépenses sur la durée de vie des immeubles. Quand ces immeubles arrivent à la fin de leur durée de vie, ils deviennent des biens excédentaires. Nous effectuons donc une analyse approfondie des actifs pour nous assurer de ne pas les garder trop longtemps, étant donné qu'ils deviennent des passifs. Ce n'est nécessairement pas intelligent de les garder quand ils commencent à nous coûter de l'argent. Nous les repérons et nous les vendons à leur valeur marchande.

Premièrement, on récupère de l'argent qu'on réinvestit par la suite et, deuxièmement, on limite les passifs.

Le président : Monsieur Lakroni, je ne voudrais surtout pas que nos questions donnent à penser que vous ne gérez pas les choses de façon responsable. Vous l'avez dit clairement. Nous sommes tous très reconnaissants du travail que vous faites, mais il nous arrive de ne pas comprendre où va l'argent, alors c'est ce que nous cherchons à savoir.

M. Lakroni : Je comprends.

Le président : Ma dernière question se rapporte à Affaires autochtones et Développement du Nord Canada et s'adresse donc à Mme King. Vous avez parlé du transfert des responsabilités liées aux terres et aux ressources des Territoires du Nord-Ouest ainsi que des activités connexes, et vous avez dit que cet accord entrerait en vigueur le 1er avril 2014. Est-ce exact?

Mme King : Tout à fait.

Le président : Il s'agit du projet de loi C-15 déposé au Sénat il y a deux jours, n'est-ce pas?

Mme King : Le projet de loi C-15 met en œuvre l'accord sur le transfert des responsabilités.

Le président : C'est ce dont il est question ici?

Mme King : Oui.

Le président : Vous faites tout ce travail selon un calendrier établi et vous nous demandez des fonds pour mettre cet accord en œuvre?

Senator Eaton: They are thinking ahead.

Ms. King: We've had obligations.

The Chair: They're ignoring the role of the Senate is what they're doing. We usually like to do a sober second thought on this.

Ms. King: Bill C-15 implements those parts of the devolution final agreement that require legislative change largely related to the Mackenzie Valley Resource Management Act and lands management and so on. These costs are more related to the final agreement that was signed by the government a year ago and obligated the government then to commit funding.

The Chair: The government obviously felt that it needed legislation called Bill C-15, which is now in the Senate, and we'll look forward to looking at that, but thank you for that background. That will help us to look at this legislation from a different point of view.

Ms. King: Thank you.

The Chair: Aboriginal Affairs and Public Works, thank you very much for being here. Keep up the good work in serving Canada, and we will look forward to seeing you again.

(The committee adjourned.)

La sénatrice Eaton : Ils sont prévoyants.

Mme King : Nous avons eu des obligations.

Le président : Ils ignorent le rôle du Sénat. Nous aimons habituellement faire un second examen objectif.

Mme King : Le projet de loi C-15 met en œuvre ces parties de l'accord de transfert de responsabilités qui nécessitent d'importantes modifications sur le plan législatif en ce qui a trait à la Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie, à la gestion des terres et ainsi de suite. Ces coûts sont davantage liés à l'accord final signé par le gouvernement, il y a un an, qui l'a obligé à consacrer des sommes à cette fin.

Le président : Le gouvernement a de toute évidence jugé nécessaire de déposer le projet de loi C-15, dont le Sénat est maintenant saisi, et que nous sommes impatients d'examiner, mais nous vous remercions pour ces informations contextuelles. Cela nous aidera à examiner le projet de loi d'un point de vue différent.

Mme King : Merci.

Le président : Je tiens à remercier les représentants d'Affaires autochtones et de Travaux publics d'avoir témoigné devant nous aujourd'hui. Poursuivez votre bon travail au service du Canada et au plaisir de vous revoir.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Tuesday, February 25, 2014

Office of the Privacy Commissioner of Canada:

Chantal Bernier, Interim Privacy Commissioner;

Daniel Nadeau, Director General and Chief Financial Officer;

Maureen Munhall, Director, Human Resources Management.

Wednesday, February 26, 2014

Treasury Board of Canada Secretariat:

Bill Matthews, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector;

Marcia Santiago, Executive Director, Expenditure Management Sector;

Darryl Sprecher, Director, Expenditure Management Portfolio.

Aboriginal Affairs and Northern Development Canada:

Pamela D'Eon, Acting Chief Financial Officer;

Janet King, Assistant Deputy Minister, Northern Affairs;

Serge Beaudoin, Director General, Sector Operations Branch;

Paul Schauerte, Senior Policy Manager, Program Design and Regional Partnerships.

Public Works and Government Services Canada:

Alex Lakroni, Chief Financial Officer, Finance and Administration Branch;

Pierre-Marc Mongeau, Assistant Deputy Minister, Real Property Branch.

TÉMOINS

Le mardi 25 février 2014

Commissariat à la protection de la vie privée du Canada :

Chantal Bernier, commissaire intérimaire à la protection de la vie privée;

Daniel Nadeau, directeur général et dirigeant principal des finances;

Maureen Munhall, directrice, Gestion des ressources humaines.

Le mercredi 26 février 2014

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :

Bill Matthews, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses;

Marcia Santiago, directrice exécutive, Section de la gestion des dépenses;

Darryl Sprecher, directeur, Portefeuille de gestion des dépenses.

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada :

Pamela D'Eon, chef des finances par intérim;

Janet King, sous-ministre adjointe, Affaires du Nord;

Serge Beaudoin, directeur général, Direction générale des opérations sectorielles;

Paul Schauerte, gestionnaire principal en matière de politiques, Développement des programmes et de partenariats régionaux.

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada :

Alex Lakroni, dirigeant principal des finances, Direction générale des finances et de l'administration;

Pierre-Marc Mongeau, sous-ministre adjoint, Direction générale des biens immobiliers.